

PARC DE
ORLÉANS MÉTROPOLE

Loire



PLAN GUIDE
OCTOBRE 2018

ÉDITO POLITIQUE

La reconquête de la Loire, amorcée depuis plusieurs années, a profondément modifié le visage de la Métropole d'Orléans : aménagement de la Place de Loire, requalification des quais, redynamisation du canal, sentiers pédestres le long de la Loire traversant plusieurs communes de notre agglomération... avec en toile de fond le Festival de Loire, plus grand rassemblement européen de la marine fluviale. Les habitants se sont largement appropriés tous ces aménagements dont la qualité reflète le projet d'une Métropole ambitieuse et agréable à vivre.

Le Parc de Loire représente la pièce maîtresse de ce processus de réappropriation de la Loire. D'envergure métropolitaine, ce parc de 340 hectares, qui s'étend sur les communes de Saint-Denis-en-Val, Saint-Jean-le-Blanc et Orléans, sera le véritable poumon vert de l'agglomération et un formidable levier d'attractivité pour notre territoire.

Partie prenante d'une stratégie de développement urbain, il répondra à la demande croissante de Nature et offrira un « ailleurs » aux portes de la ville. La révélation et la préservation du paysage ligérien ainsi que la valorisation de la richesse de ses milieux constituent les éléments fondamentaux de ce projet à vocation fortement écologique.

En outre, par le développement d'une offre de loisirs renouvelée, le Parc offrira aux visiteurs une expérience unique, qu'elle soit sportive, ludique, ou encore de déambulation, au cœur d'un espace naturel exceptionnel. La baignade, grand enjeu de l'attractivité du site, y sera particulièrement favorisée grâce à l'amélioration de la qualité de ses eaux et des pratiques nautiques.

Le Parc de Loire marquera ainsi l'identité ligérienne d'une Métropole verte, portant l'ambition d'être identifiée comme la Capitale du Val de Loire et contribuera à hisser Orléans parmi les 15 premières Métropole françaises d'ici 2030.



Matthieu SCHLESINGER
Vice-Président d'Orléans Métropole

*"Orléans, qui êtes une Pays
de Loire"*

Olivier CARRE
Président d'Orléans Métropole
Maire d'Orléans

SOMMAIRE

**L'AMBITION : UN PARC NATUREL
URBAIN MÉTROPOLITAIN p. 9**

**CHAPITRE 1 /
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC
ET DES ENJEUX p.15**

- A. Lecture paysagère p.16
- B. Analyse écologique p.20
- C. Volet réglementaire p.21
- D. Usages et appropriation p.22
- E. Accessibilité p.23

**CHAPITRE 2 /
LA STRATÉGIE DE
VALORISATION DU SITE p.25**

- A. Les fondamentaux p.26
- B. Un parc «sport & nature»
métropolitain p.27
- C. Le plan guide p.30
- D. Stratégie paysagère p.32
- E. Stratégie de valorisation
écologique p.33
- F. Une accessibilité maîtrisée p.36

**CHAPITRE 3 /
PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE p.37**

**CHAPITRE 4 /
FOCUS PAR SECTEUR p.41**

PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

Le contenu de la mission

Les intentions présentées dans ce document sont l'aboutissement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), technique, juridique et financière pour la définition du projet d'aménagement global du Parc de Loire, confiée au groupement Atelier PréAU.

Le groupement pluridisciplinaire est composé des expertises suivantes : (schéma ci-contre)

Démarche

L'élaboration du plan guide s'est fondée sur une démarche progressive et concertée avec les élus référents, les services d'Orléans Métropole et des villes d'Orléans, de Saint-Jean-le-Blanc et de Saint-Denis-en-Val, avec les partenaires institutionnels enfin, en premier lieu la Direction départementale des Territoires du Loiret.

Les dispositions du plan guide ont fait l'objet d'une validation en Comité exécutif le 29 janvier 2018.

Statut du présent document

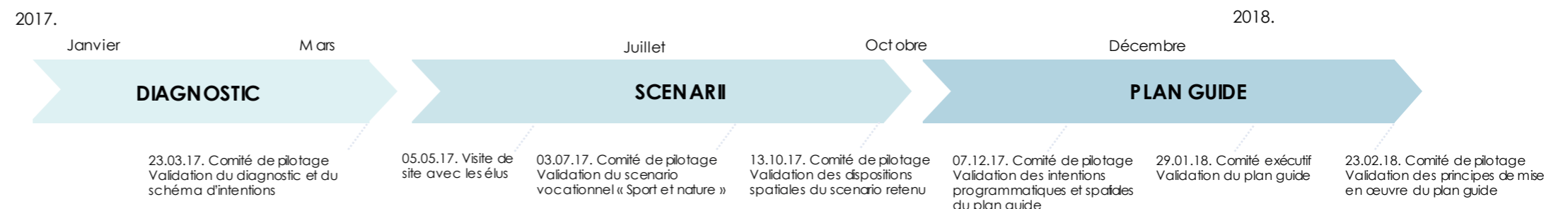
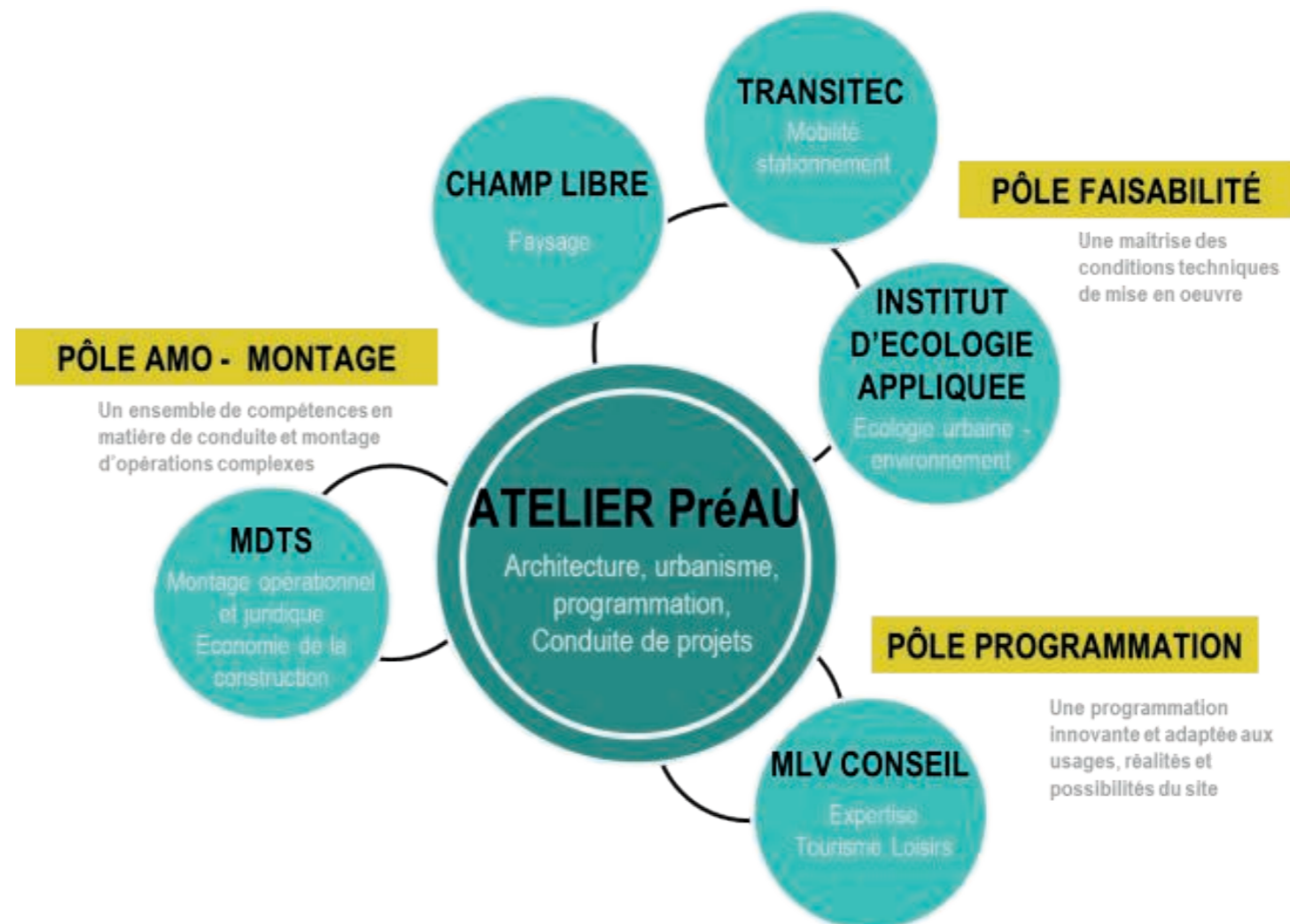
Le présent document constitue le plan guide pour le projet Parc de Loire. Il constitue l'aboutissement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et présente les intentions partagées pour la mise en valeur du Parc de Loire, sur les volets programmatique, paysager et écologique, dans une vision prospective (> 2025) et opérationnelle, en définissant de premières actions avant 2020.

Le plan-guide fixe les principes programmatiques et spatiaux de développement.

Le plan guide est un document souple et évolutif. Les opportunités de projet ainsi que les investigations techniques et réglementaires sont de nature à engendrer des évolutions de projet.

Le plan guide requiert une mise à jour périodique afin de remplir son rôle de « document cadre » servant à la fois de guide préalable à toute action et de « plan de référence » pour les maîtres d'œuvre qui interviendront sur le projet.

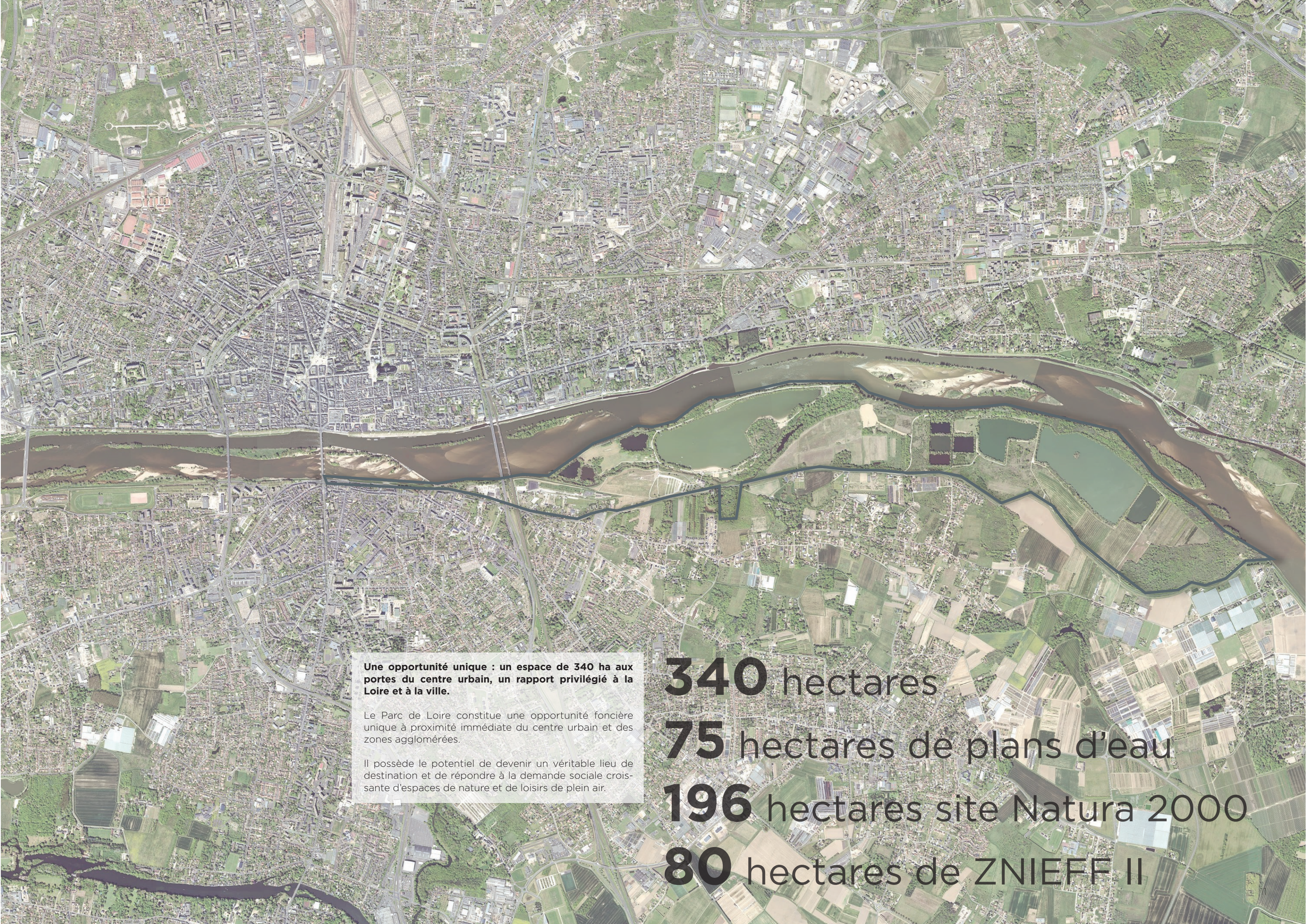
Le plan guide sera complété par un plan de gestion, qui détaillera en particulier les principes de gestion paysager et écologique, les conditions de surveillance et sécurisation et les moyens humains et financiers à affecter.



L'AMBITION...

UN PARC NATUREL URBAIN
MÉTROPOLITAIN



An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a dense urban grid and a large river (the Loire) flowing through it. A specific area along the riverbank is highlighted with a dark blue outline, indicating a project site. The surrounding landscape includes green fields and some industrial or commercial buildings.

Une opportunité unique : un espace de 340 ha aux portes du centre urbain, un rapport privilégié à la Loire et à la ville.

Le Parc de Loire constitue une opportunité foncière unique à proximité immédiate du centre urbain et des zones agglomérées.

Il possède le potentiel de devenir un véritable lieu de destination et de répondre à la demande sociale croissante d'espaces de nature et de loisirs de plein air.

340 hectares

75 hectares de plans d'eau

196 hectares site Natura 2000

80 hectares de ZNIEFF II

UN PARC NATUREL URBAIN MÉTROPOLITAIN

Une pièce constituante du projet métropolitain 2020-2030

La Loire est affirmée comme le trait d'union de la « Métropole Paysages ». Élément emblématique de l'identité orléanaise, le fleuve et ses espaces naturels contribuent tout autant à la construction d'une « métropole capitale », attractive pour les habitants et les entreprises, qu'à la promotion d'une qualité de vie au quotidien et d'un cadre de vie exceptionnel.

Le Parc de Loire constitue ainsi un élément fédérateur du projet de territoire autour de plusieurs ambitions.

- **Améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants** en leur permettant de redécouvrir et de se réapproprier la Loire, ses berges et ses paysages ;
- **Promouvoir l'identité ligérienne de la Métropole** aux plans national et international en s'appuyant sur le Fleuve récemment inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de ses paysages culturels vivants.
- **Développer une offre récréative et touristique** différenciante
- **Développer une programmation événementielle**

Vers la construction d'un parc « sport - nature »

Avec le projet Parc de Loire, les élus métropolitains ont acté l'ambition de créer un **Parc Naturel Urbain** pour la Métropole orléanaise. La création d'un Parc Naturel Urbain, tel qu'indiqué dans le code de l'environnement (article L. 335-1), intervient afin de protéger un espace naturel situé dans un milieu urbain et présentant un caractère remarquable.

Le projet de Parc de Loire repose ainsi sur deux vocations fondatrices associant la préservation et la valorisation de l'environnement d'une part, et le maintien et le développement des usages d'autre part. Il s'agit tout à la fois d'un projet de protection d'espaces naturels remarquables et de leur promotion auprès du public.

La coloration particulière du projet de ce Parc Naturel Urbain réside dans sa vocation sportive et de loisirs, plaçant cet enjeu d'équilibre entre la protection des espaces naturels et l'intensification des usages à son plus haut niveau.

Cette coloration ludique et sportive a pour ambition de faire du Parc de Loire un atout pour les habitants du territoire en participant de l'offre de nature et de loisirs de proximité, tout autant que de contribuer au rayonnement de la Métropole et de renforcer la vocation touristique du territoire par une offre innovante intégrée dans un cadre naturel d'exception.

Un plan de gestion au service de ces ambitions

La mise en place d'un plan de gestion est une condition essentielle à la réalisation d'un Parc naturel urbain. Les méthodes de gestion seront respectueuses de l'environnement. La gestion adaptée traduira le parti pris paysager et les ambiances souhaitées pour chaque secteur.

UN PARC NATUREL URBAIN MÉTROPOLITAIN

Espace compris dans le lit majeur de la Loire, ce que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de Parc de Loire est resté à l'état naturel jusque dans les années 1950. A cette période, l'implantation de gravières transforme profondément le paysage. En 1985, la ville d'Orléans réinvestit l'île Charlemagne pour y créer une base de loisirs municipale.

Site majeur de baignade de l'agglomération, situé aux portes de la ville, l'île Charlemagne fait aujourd'hui l'objet d'une forte appropriation durant la période estivale. Toutefois, malgré une forte fréquentation, les usages restent majoritairement concentrés autour du lac de baignade et la perception du Parc reste limitée à l'île Charlemagne.

L'enjeu du projet est de susciter un changement d'échelle de l'île Charlemagne au Parc de Loire dans son ensemble, accompagné d'un changement d'image. D'une base de loisirs, il s'agit de passer à un Parc Naturel Urbain de stature métropolitaine, répondant aux attentes de tous les publics et tenant compte des enjeux paysagers et écologiques.

Philosophie du projet

Cinq axes stratégiques viennent fonder le projet :

1. Réaffirmer la valeur environnementale et écologique du site
 2. Concevoir une offre culturelle, d'éducation et de formation à l'environnement
 3. Étendre et améliorer l'offre de loisirs et de tourisme
 4. S'inscrire dans le réseau des espaces naturels du territoire
 5. Instaurer un cadre de développement lisible, pérenne et partagé.
- Chacun de ces axes renvoie à des déclinaisons en termes d'actions et d'aménagement.

Le paysage comme outil

A l'échelle du grand territoire, le Loire forme un fil conducteur fort organisant les entités paysagères de manière linéaire. Cinq rubans paysagers se distinguent et définissent le territoire ligérien :

01. le coteau urbanisé, exposé au Sud, propice au développement de la ville et aux interactions avec le fleuve par l'aménagement des quais ;

02. le fleuve et ses îles, offrant un cadre de vie exceptionnel, un espace naturel aux portes de la ville ;

03. le val submersible, qui constitue l'interface avec la nature par le maintien de la ripisylve et des espaces ouverts. Il a une relation privilégiée avec la Loire, mais se trouve contraint dans sa réappropriation car il reste soumis aux intempéries du fleuve ;

04. le val protégé par la levée, encourageant l'expansion urbaine et l'exploitation des terres fertiles (cultures monospécifiques et pépinières horticoles) ;

05. le plateau forestier, marquant, d'une part, une limite physique, par l'expression d'une topographie accentuée et, d'autre part, une limite visuelle signifiée par les massifs boisés solognots.

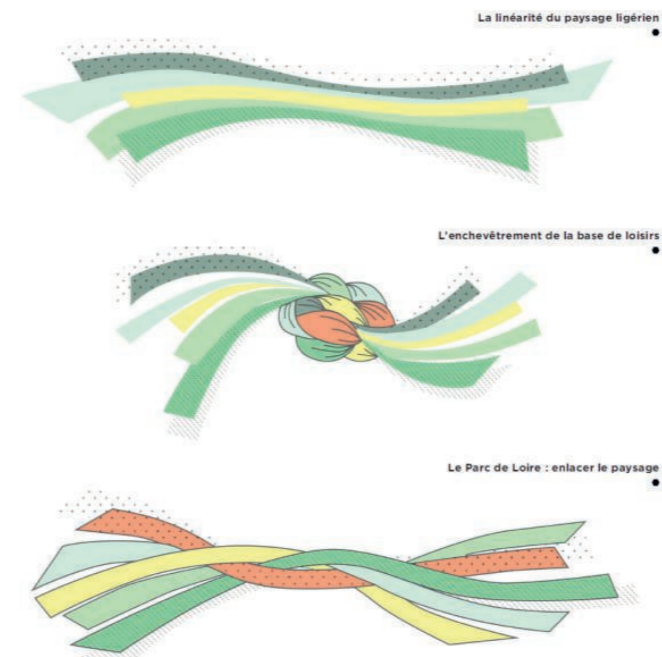
Les trois schémas ci-contre illustrent combien la perception identitaire du paysage ligérien se trouve perturbée au niveau l'île Charlemagne. Lorsque la Loire rencontre l'île Charlemagne, la lisibilité des espaces se retrouve bouleversée par les activités et les aménagements de la base de loisirs. Le projet permettra de renouer avec le caractère naturel du site et de retrouver la lecture linéaire du paysage ligérien.

Le dernier schéma met en lumière une approche sensible visant à retrouver une lecture apaisée du site et à renouer avec les continuités paysagères influencées par la Loire.

Les rubans des entités paysagères identifiées dans l'analyse paysagère s'entrelacent, de manière à aménager un parc naturel en harmonie avec son territoire d'inscription. Cet entrelac réorganise la cohabitation entre les usages de loisirs, les espaces sauvages et l'agriculture.



- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1. Coteau urbanisé | 4. Val protégé |
| 2. Fleuve et les îles | 5. Plateau forestier |
| 3. Val submersible | 6. Base de loisirs |



1 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX

A. Lecture paysagère

Situé aux portes de la ville, le site de 350 ha s'inscrit dans un des larges méandres de la Loire. Il se situe sur la partie du val inondable bordée par la Levée. Fortement marqué par l'anthropisation, le site fut successivement exploité pour ses ressources naturelles, jusqu'à la cessation progressive des activités. Une partie du site fut réappropriée dès les années 1980 avec l'aménagement d'une base de loisirs municipale par la ville d'Orléans. Cette histoire a pour conséquence d'éloigner le rapport à la Loire.

Un site morcelé, marqué par l'anthropisation

Composé de sites anthropisés, de paysages exploités, de délaissés et d'entités boisées, le site s'est écarté des logiques paysagères formées par la présence de la Loire. A l'exception de la mince ripisylve, les continuités écologiques et naturelles se sont fortement effacées au profit de logiques de gestionnaire public et d'intérêts privés. Ce morcellement semble incompatible avec l'enjeu d'un parc naturel urbain. La vision élargie met pourtant en évidence un site avec un fort potentiel paysager bien que morcelé.

En outre, la quasi totalité du site est marquée par l'artificialisation des milieux. L'activité des carrières, l'agriculture intensive, le développement urbain et les aménagements de la base de loisirs ont eu de lourdes conséquences sur le caractère naturel du site. Beaucoup d'incohérences et de discontinuités paysagères en ressortent.

Les espaces urbains

Le tissu urbain, en majorité pavillonnaire, se limite à la Levée. Il forme une frange hétéroclite dont les limites sont traitées de manière peu qualitative.

Le site est d'abord confronté à l'impact d'un front urbain peu qualitatif au niveau de l'île de Corse. Le centre d'hébergement forme une barrière opaque très dure ; les aménagements urbains sont sans qualité. Un travail fin des limites devra être

envisagé afin d'intégrer le front urbain au parc naturel urbain.

Les entrées du site et les stationnements comportent un caractère fortement routier. Les accès sont peu confortables pour les piétons et le mobilier reste peu qualitatif.

La base de loisirs s'organise autour d'un large plan d'eau, offrant une diversité d'usages récréatifs et sportifs à proximité des centres-villes. Cette situation privilégiée a contribué à la fréquentation du site. Cependant, les aménagements se sont étendus selon une logique de praticité et non selon une logique paysagère. Les usages de la base de loisirs (agrès, aire de pique-nique, jeux...), disposés en pointillés sans recherche d'intégration paysagère et de qualité architecturale, perturbent la connexion avec la Loire. L'éparpillement des installations dénature le site et grignote les espaces qualitatifs. Aujourd'hui, la base de loisirs vieillissante mérite un renouveau à la hauteur des espaces naturels dans lesquels elle prend place.

Les paysages exploités

Accolée à la Levée, la bande agricole se compose majoritairement de cultures, de pépinières horticoles et de prairies. Ce paysage ouvert et privatisé s'inscrit dans la continuité du contexte agricole du val protégé. Cependant, les techniques employées dans ce système agricole intensif sont en contradiction avec la vocation écologique du site. L'agriculture intensive développée à l'est dessine des espaces productifs

A RETENIR

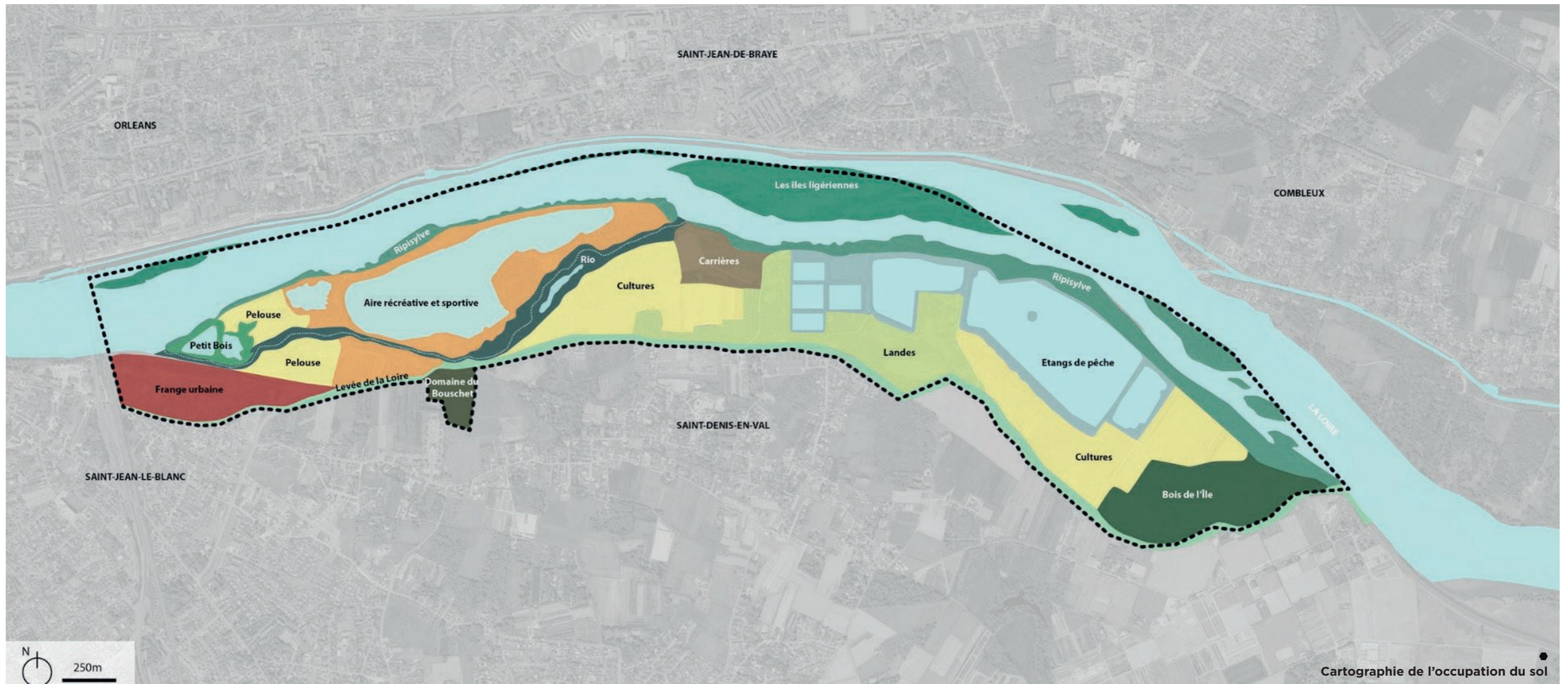
- Un site morcelé et marqué par l'anthropisation, y compris les espaces naturels (anciennes gravières)
- Aujourd'hui, on ne perçoit ni la richesse écologique du site ni son rapport à la Loire
- Un travail à mener sur les ouvertures visuelles, pour donner à voir les dimensions du parc et révéler son identité ligérienne.
- Des points de vue d'exception à magnifier, sur le centre-ville d'Orléans et la Loire.

incongrus dans ce site, là où l'on souhaiterait voir une grande qualité écologique. Par ailleurs, une partie des parcelles se sont enrichies et laissent place à des landes. Afin d'éviter la fermeture trop importante des milieux, un mode de gestion alternatif est à prévoir.

Les anciennes gravières reconverties en étangs de pêche forment une série de plans d'eau épars aux formes peu naturelles et aux berges abruptes, renforçant le caractère artificiel des espaces. Leurs formes sont inadaptées à la reconquête végétale et animale, ce qui induit une banalisation des ambiances paysagères. Ces plans d'eau ne remplissent pas la fonction écologique attendue d'un espace naturel, alors qu'ils comportent un fort potentiel écologique à proximité de la Loire.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX

A. Lecture paysagère



Ce territoire est occupé par une juxtaposition d'entités morcelant l'espace et créant une mosaïque d'usages.

Seuls les boisements rivulaires constituent une liaison linéaire avec la Loire.

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1. Frange urbaine | 6. Anciennes carrières reconverties en étangs |
| 2. Base de loisirs | 7. Levée de la Loire |
| 3. Ancienne sablière | 8. Petit Bois |
| 4. Cultures, prairies et pelouses | 9. Ripisylve du Rio |
| 5. Friche agricole devenue lande | 10. Ripisylve de la Loire |
| | 11. Bois de l'île |

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX

A. Lecture paysagère

Les délaissés

Les paysages d'exploitation ne sont pas tous en activité. Une partie comporte de grandes prairies et des landes. Les friches agricoles laissent place à une mosaïque de milieux ouverts, amplifiant les dynamiques écologiques. Par ailleurs, elles participent fortement à la perception paysagère en offrant de grandes vues dégagées.

A l'est du Bois de l'Île, la friche d'une aire d'apprentissage de la conduite automobile laisse place à un paysage atypique où la nature recolonise l'enrobé d'une voie et d'une aire de stationnement. En l'absence de gestion, les boisements referment partiellement le milieu. Cet espace constitue un point noir car il sert de décharge. Il constitue également un potentiel.

Le château du Bouschet et son domaine boisé, situé de l'autre côté de la route de la Levée, se trouve enclavé par sa disposition encaissée et la difficulté d'accès. Le château n'est pas occupé et les fenêtres obstruées dénotent un état d'abandon qui constitue également un point noir à traiter. L'aménagement du Parc de Loire devra permettre de reconnecter le château avec son environnement immédiat et mettre en valeur son identité ligérienne.

Les entités boisées

Le Bois de l'Île est une relique du paysage pré-gravières, en raison de sa taille et sa proximité à la Loire, il participe au caractère naturel du site, bien qu'il soit constitué désormais d'une forte proportion d'essence pionnière.

A la pointe ouest de l'île Charlemagne, les boisements amorcent la ripisylve et les abords boisés du Rio. Le secteur offre un cadre d'aspect naturel en contact immédiat avec la Loire, et ce malgré la présence des deux bassins aux pentes abruptes, hérités de l'ancienne exploitation de granulats. En outre, l'absence d'équipements d'accueil du public renforce son caractère «de bout du monde», alors que la ville d'Orléans est directement en contact visuel.

Les bandeaux de la ripisylve et les abords boisés du Rio s'inscrivent dans la logique paysagère linéaire. Ils forment une continuité précieuse pour le cortège faunistique et floristique à vocation naturelle. Peu entretenus, ces boisements ont tendance à enfermer le regard, clore les espaces et limiter les cheminements.

L'épaisseur plus ou moins dense des boisements participent fortement aux perceptions visuelles du site et des paysages, à l'identité du lieu et à la composition des points de vues.

La strate arborée présente sur les îles ligériennes, la ripisylve et les masses forestières forment une juxtaposition de plans. Ces filtres verticaux laissent entrevoir par transparence le paysage ligérien.

Un rapport à la Loire à révéler

Si la Loire est toujours proche, distante tout au plus de quelques centaines de mètres, elle se devine et se laisse entrevoir plus qu'elle ne se découvre.

Trois ouvertures visuelles majeures permettent d'en appréhender la majesté et le rapport de proximité avec la ville :

1. Aux portes d'entrée du site, à l'ouest ;
2. En cœur de site, à la pointe Est de l'île Charlemagne à l'embranchement du Rio ;
3. A la pointe Est du site, en promontoire depuis la Levée.

Ces points de vue sont cadrés successivement par les boisements de la ripisylve et des îles présentes sur la Loire. Ces panoramas d'exception participent naturellement à la mise en scène du site. Ils sont à magnifier par des aménagements spécifiques, tels que des balcons et de la signalétique.

Outre ces points de vue d'exception, de nombreuses fenêtres cadrées par la ripisylve laissent entrevoir la Loire. Ces cadrages, pour la plupart étroits, sont assez nombreux et peu remarquables. En axant le regard sur la rive nord urbanisée et les émergences emblématiques du paysage bâti ligérien (église, château...), ils rythment toutefois la promenade des berges. Une gestion de la strate arbustive participerait davantage à la valorisation de ces ouvertures sur la Loire.

Prendre la mesure du site

Les ouvertures visuelles à travers les épaisseurs du site permettent d'appréhender l'échelle du Parc.

Lorsque le paysage s'ouvre sur de grandes étendues, comme la plaine médiévale et les parcelles agricoles, des points de vue majeurs se dégagent. De la même manière, les plans d'eau, étant de grande ampleur, étirent le regard et offrent une perception élargie du site. Ces dégagements relient visuellement des entités paysagères, telles que la rive nord et l'Abbaye de Saint-Loup avec le Val Sud et le Château du Bouschet. Ils créent des percées visuelles sur les émergences architecturales remarquables, telles que la Cathédrale d'Orléans.

Ces ouvertures à travers les épaisseurs du site sont à préserver et à valoriser.



Château du Bouschet



Paysage des landes



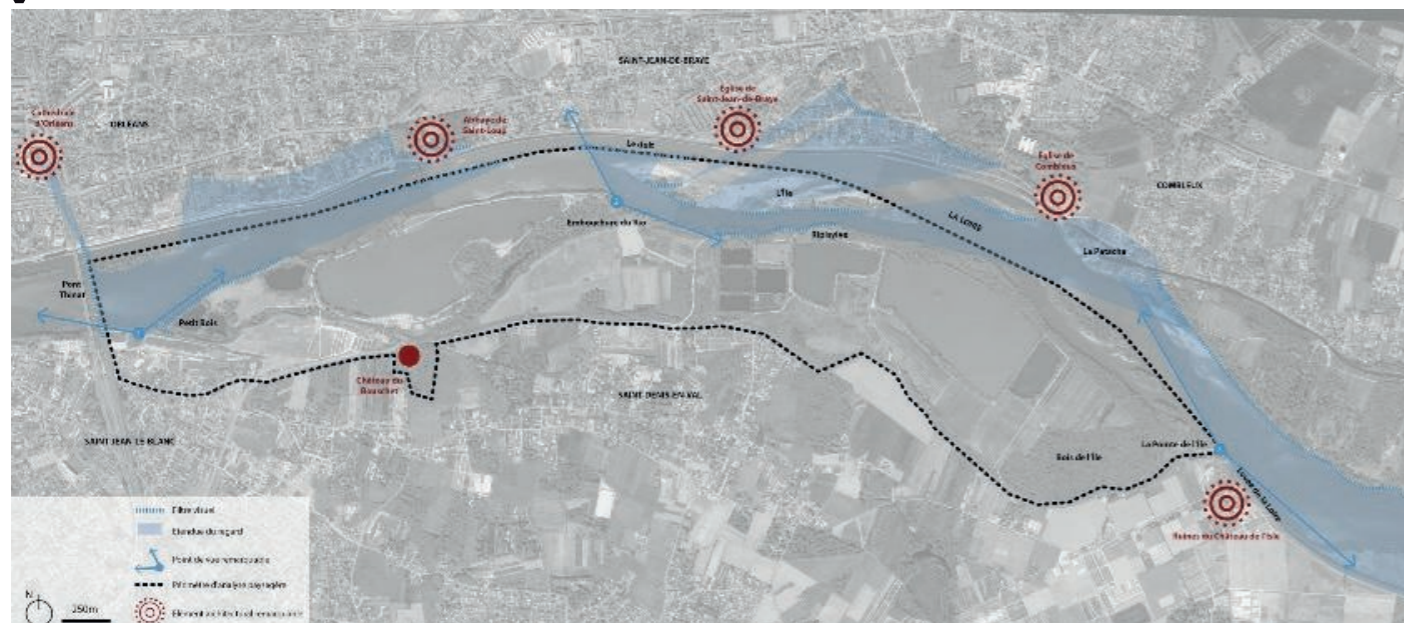
Ancienne piste d'apprentissage automobile



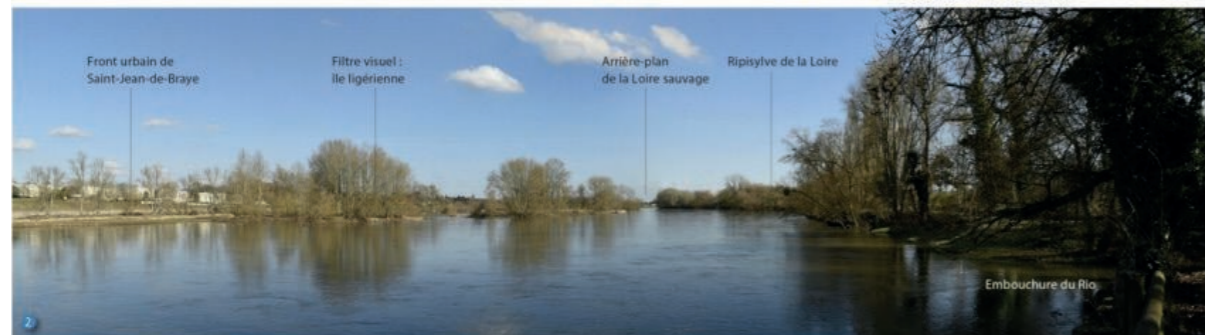
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX

A. Lecture paysagère

Les points de vue d'exception



1 Aux portes d'entrée du site A l'ouest, vues sur la Cathédrale d'Orléans et le Pont Thinat. A l'est, l'ouverture sur la Loire cadrée par la ripisylve et la rive urbaine du nord. Février 2017 Source : Champ Libre

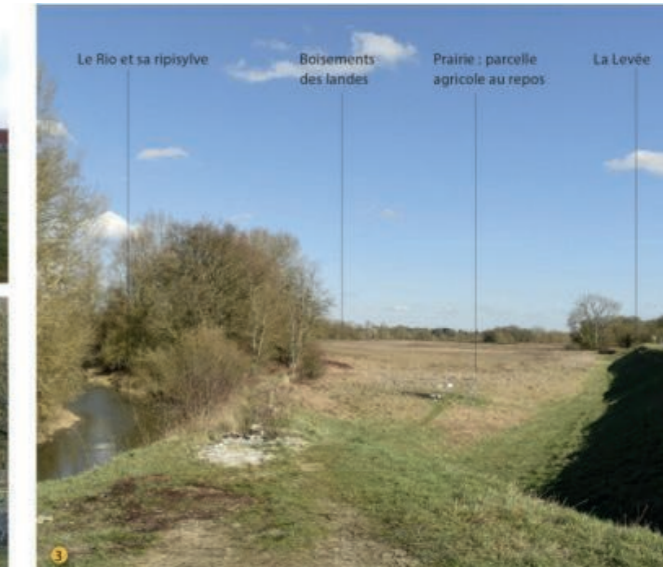
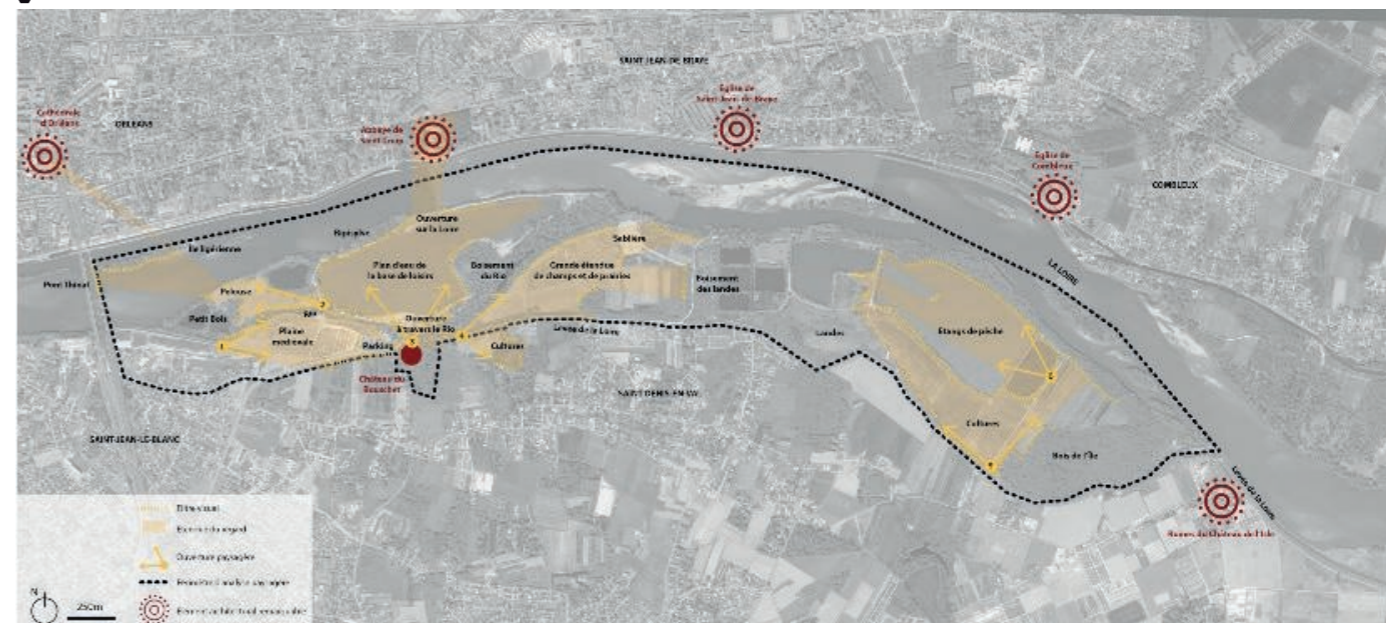


2 A l'embouchure du Rio Balcon sur la Loire, transition entre le quai urbain et la Loire sauvage, accompagné par la ripisylve. Février 2017 Source : Champ Libre



3 A la pointe de l'île Promontoire depuis la Levee, perception de la Loire sauvage. Février 2017 Source : Champ Libre

Les ouvertures à travers les épaisseurs du site



Les grandes pelouses et les prairies

1 La Plaine médiévale en entrée de site conduit le regard sur le parking.

2 La pelouse attenante à la base de loisirs offre une vue dégagée sur la Cathédrale.

La liaison des deux rives

4 Cette large ouverture ratée visuellement le château de Bouschet et l'Abbaye de Saint-Loup. Cependant, les activités de la base de loisirs, s'exposant au premier plan, encombrant le regard et troublent la lecture.

Février 2017 Source : Champ Libre

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX

B. Analyse écologique

Le Parc de Loire est concerné par plusieurs inventaires et zones de protection écologiques.

80 ha sont classés en ZNIEFF de type II ; près de 200 ha en Natura 2000 avec 162 ha en Zone de Protection spéciale (ZPS) et 80 ha en Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

Le site représente un habitat pour de nombreuses espèces, dont des espèces protégées « totem » telles que le martin pêcheur, la loutre ou encore le castor d'Europe.

Un espace à forte valeur écologique

Les secteurs de plus fort intérêt écologique dans le parc de Loire semblent être concentrés sur :

- la pointe aval de l'île Charlemagne
- le rio entouré d'une forêt galerie,
- la partie amont du Parc : zones forestières, plans d'eau secteurs de landes.
- l'ensemble du lit mineur de la Loire et les îles.

Une richesse pourtant peu visible

L'intérêt écologique porte sur des espèces parfois peu visibles (poissons, Loutre d'Europe, Castor d'Europe) ou dont la présence n'est pas pérenne au cours de l'année ou des saisons, donnant un intérêt cumulatif évident pour l'ensemble du site mais ne permettant pas pour un observateur occasionnel (visiteur), du fait de son caractère diffus, d'en appréhender aisément les composantes. Les oiseaux d'eau fréquentant le site, Sternes, canards, Cormorans, Hérons et Aigrettes, demeurent les espèces les plus facilement observées par le grand public.

L'ouverture sur la Loire semble ici le point majeur avec une vitrine sur le fleuve où se concentre le plus d'intérêt. C'est un axe migratoire important pour des poissons emblématiques (Saumon, Alose, Lamproies) et l'habitat d'autres espèces aquatiques moins connues (Moules d'eau douce, Gomphe serpent). Le val constitue un couloir de migration particulièrement important pour les petits échassiers (Bécassines,

Chevaliers) et les anatidés (canards, fuligules). Les îles et berges assurent la nidification de plusieurs oiseaux typiques associés au fleuve (Sternes, Martin-pêcheur, Hérons) et fournissent abri et nourriture au Castor d'Europe. Les variations du fleuve et son caractère naturel permettent de conserver des habitats d'intérêt européens et notamment la forêt galerie de Saules et les végétations annuelles caractéristiques se développant sur des vases exondées par l'étiage.

Les dysfonctionnements et limites

Espèces invasives

Une vingtaine d'espèces invasives sont notées assez régulièrement dans les milieux ligériens. La plupart de ces espèces sont retrouvées dans la délimitation du parc de Loire et sauf quelques exceptions ne créent pas de désordre écologique majeur. On note toutefois comme espèces problématiques du fait de leur forte capacité de colonisation des milieux :

- Le Robinier faux-acacia, fortement implanté autour des anciennes ballastières de la partie Est, dans le linéaire ligneux de bord de Loire et sur une grande partie du bois de l'île.
- La Jussie, particulièrement présente sur la partie aval du Rio et sur les rives de Loire.
- La Crassule des étangs, repérée en 2012 dans la roselière de la pointe Nord-Est du plan d'eau de l'île Charlemagne. Cette espèce très invasive, et jusqu'alors absente du département, a fait l'objet de travaux d'éradication par la ville d'Orléans.

Fermeture des espaces ouverts

De larges zones remblayées après exploitation des granulats ou laissées à l'abandon après arrêt de l'activité agricole ont été colonisées ou sont en cours de colonisation par des ligneux et notamment par le Robinier faux-acacia. Les stades transitoires qui font suite à l'abandon sont généralement intéressants car ils forment des landes associant des zones ouvertes et des progressions arbustives et favorisent la petite faune (avifaune, insectes). Toutefois, cet état ne peut se maintenir sans l'intervention humaine et un boisement plus banal remplace rapidement ces milieux.

Afin de conserver dans le parc de Loire une variété de milieux favorables à la faune et offrant par ailleurs un intérêt paysager en maintenant des zones de vision, une réflexion doit être engagée sur la gestion de ces espaces.

Profil des plans d'eau

La presque totalité des plans d'eau conserve la disposition de berges issue de leur création pour l'exploitation des granulats. Il s'agit donc de surfaces en eau de formes assez régulières entourées de berges raides ne permettant pas ou peu l'expression d'une végétation semi-aquatique. Ce phénomène est nécessairement accentué par un fort marnage qui crée temporairement des hauteurs de submersion auxquelles les plantes sont peu adaptées.

Cette situation induit souvent un faible intérêt écologique des plans d'eau par un manque d'abri pour la faune et l'absence de conditions favorables au développement de la flore des bordures d'eau.



A RETENIR

- Une valeur écologique avérée : 80 ha ZNIEFF, 200 ha Natura 2000
- Une biodiversité et des espèces « totem » pourtant peu visibles ; un enjeu de communication et de pédagogie auprès du grand public
- Des dysfonctionnements écologiques appelant un enjeu de gestion : espèces invasives, fermeture des milieux ouverts,...
- Un fort potentiel d'accroissement de la valeur écologique du site



Saulaies de rive et végétation des vases exondées

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX

C. Volet réglementaire

La réalisation du Parc de Loire devra répondre à des invariants inhérents à ses caractéristiques géographiques, naturelles et d'usages.

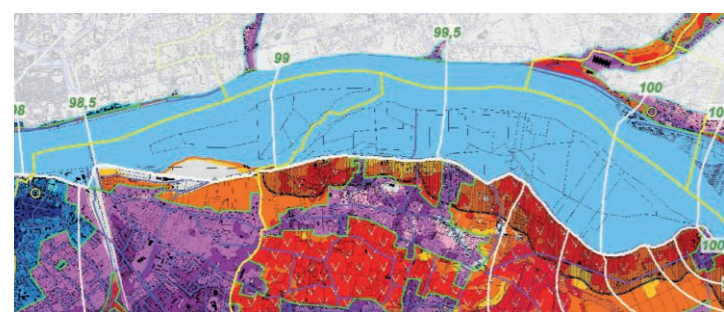
Maintenir le champ d'expansion des crues de la Loire

Le Parc de Loire est en grande partie situé dans le lit mineur de la Loire et est de fait couvert par un PPRI. Seule la plaine médiévale et une partie de l'île de Corse sont hors d'eau.

L'inondabilité constitue donc une condition intangible du projet. Dans l'ensemble des zones inondables, le projet devra veiller, d'une part, à ne pas aggraver les risques ou ne pas en provoquer de nouveaux et assurer ainsi la sécurité des personnes et des biens et d'autre part, à permettre l'expansion de la crue.

La création d'un Parc Naturel urbain est une réponse à cet enjeu d'aménagement dans un site marqué par le risque d'inondation.

Par ailleurs, l'ensemble de l'agglomération est soumise au risque de mouvement de terrain lié aux phénomènes karstiques. Un fontis est visible sur le site du parc de Loire. La prise en compte de ce risque nécessitera d'adapter les dispositifs constructifs éventuels.



Plan de zonage du Plan de prévention du risque d'inondation du Val d'Orléans - Agglomération Orléanaise

Approuvé par arrêté préfectoral du 20 janvier 2015



Préserver, valoriser, sensibiliser au patrimoine naturel

Le Parc de Loire est reconnu comme un espace d'intérêt écologique, ce que confirment les inventaires et zones de protection. Sur 350 ha, le Parc de Loire comprend :
80 ha de ZNIEFF 2
162 ha de Zone de Protection des Oiseaux (ZPS)
80 ha de Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

La préservation de ce patrimoine naturel est un invariant et devra s'accompagner d'un travail de sensibilisation afin de favoriser le respect du site par les usagers.

Il conviendra de réaliser une évaluation des incidences du projet sur les sites Natura 2000.

Protections patrimoniales

Certains secteurs sont inclus dans le périmètre de protection de 500 m autour de Monuments historiques. A ce titre, tout projet sera soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Par ailleurs, l'ensemble du périmètre fait partie du site du Val de Loire classé Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ce classement appelle à tenir compte des enjeux de protection du patrimoine et des paysages. Il conviendra de faire du patrimoine un socle du projet.



Carte des zonages et inventaires écologiques, périmètres Monuments historique.

Fond de plan Geoportail - carte Atelier PréAU



A RETENIR

- Un site en grande partie inondable, situé dans le lit mineur de la Loire
- Un enjeu de maintenir le champ d'expansion de la Loire, et de concevoir des aménagements adaptés au risque d'inondation
- Tenir compte de la valeur écologique du site : incidences des aménagements sur le milieu ; communication auprès des usagers et du grand public pour favoriser le respect du site
- Un fort enjeu de qualité paysagère : inscription dans le site Val de Loire classé patrimoine mondial de l'UNESCO

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX

D. Usages et appropriation

UN ESPACE APPROPRIÉ MAIS PEU QUALIFIÉ, UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT NOTABLE

Pour de nombreux usagers, l'appréhension du Parc de Loire se limite à la Base de Loisirs de l'île Charlemagne. Si le parc de Loire ne doit évidemment pas se résumer à L'île Charlemagne, elle en constitue néanmoins aujourd'hui le lieu principal de destination et de représentation. Le pôle de loisirs de 70 ha s'organise autour d'un plan d'eau de baignade. La fréquentation est estimée à 230 000 visiteurs par an avec des pointes à 30 000 personnes par jour en période estivale.

Une base de loisirs vieillissante, peu qualifiée

Les aménagements de la base de loisirs apparaissent vieillissants et peu qualifiés. Le caractère routier des installations en zone d'entrée, l'absence d'identité globale, le peu de mobilier en bord de Loire... ne sont pas en cohérence avec la qualité de l'environnement naturel et paysager.

L'aménagement de la base de loisirs, comme de l'ensemble du Parc, ne correspondent plus aujourd'hui au niveau des ambitions métropolitaines.

Des espaces naturels banalisés

Malgré un intérêt écologique avéré, l'aménagement et la gestion du site génèrent des espaces naturels banalisés, qui se distinguent peu des espaces ruraux proches. Aujourd'hui, rien n'indique au visiteur qu'il pénètre dans un espace naturel remarquable aux abords du rio, des étangs ou du Bois de l'île.

Les espaces de transition en limite du Parc de Loire renvoient également une image peu qualitative : serres cassées, stockage de matériaux en plein air... pourtant en décalage avec le dynamisme réel de ces activités.

Enfin les friches, bien que recelant un intérêt écologique réel, renvoient une image d'espaces délaissés, à l'abandon, qui peut contribuer à expliquer la présence de nombreuses dégradations sur le site du Parc de Loire.

Des aménagements dégradés

Des dégradations récurrentes sont constatées sur le mobilier urbain et les installations (pérennes ou éphémères). Le secteur du Parc de Loire apparaît aujourd'hui comme un espace de relégation à l'échelle de l'agglomération et les marques de dégradations contribuent à une faible appropriation du lieu.

Réponse à ces problématiques de détournement d'usages, les installations sur site affichent un caractère restrictif qui contribuent encore à la banalisation du site : portique routier,

blocs de bétons pour limiter l'accès aux véhicules motorisés...

Un potentiel de développement important

Le Parc de Loire possède des atouts pour devenir un lieu de destination majeur :

- la proximité avec la ville (40 minutes à pied depuis le centre-ville d'Orléans) permettant des usages du quotidien
- une superficie importante (350 ha) qui offre la possibilité d'accueillir des usages multiples
- un statut de parc métropolitain, avec un potentiel de rayonnement élargi.

Préconisations

Le Parc de Loire a un rôle à jouer dans l'attractivité résidentielle et la stratégie touristique, et notamment dans le changement d'image recherché par Orléans métropole. Cela passe par de nouvelles intentions pour le site afin de développer une offre touristique et de loisirs différenciante.

Donner de l'ambition au site

- Élargissement de l'offre de loisirs avec des équipements qui se distinguent de l'existant, autour d'un positionnement volontairement affirmé en appui avec l'existant. De nouvelles offres de loisirs sont à inventer.
- Un point (ou des points) de consommation qualitatif(s) à créer : points de location multi-sports, petite consommation, événementiel...
- Élargissement des espaces de loisirs aujourd'hui concentrés autour de la base de loisirs de l'île Charlemagne.
- Une marque et une communication unique.

Du confort pour les visiteurs et les usagers

- Un traitement qualitatif des interfaces entre le site et le centre-ville, le site et les bords de Loire et entre les différents pôles du parc.
- Sortir d'un espace « banalisé » afin d'amener les publics à fréquenter le site par plaisir.
- Répondre aux attentes de tous les publics : sportifs, familles, personnes âgées...
- Dans un objectif durable, en appui et en cohérence avec les spécificités naturelles du site. Les modes de déplacements doux doivent être privilégiés en termes d'accès et de circulation interne.



A RETENIR

- Un site déjà fortement approprié, les usages étant majoritairement concentrés sur l'île Charlemagne et la base de loisirs
- Des aménagements vieillissants et peu qualitatifs, des espaces naturels banalisés, appelant à une montée en qualité
- Un fort potentiel de développement lié aux atouts intrinsèques du site : surface disponible et proximité des zones urbaines.

Lac de baignade de l'île Charlemagne



Traitement routier de l'entrée de la base de loisirs. Un enjeu d'intégration paysagère



Berges abruptes des anciennes gravières. Un caractère naturel à retrouver.



Des espaces délaissés à reconquérir

Secteur Bois de l'île, ancienne piste auto



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX

E. Accessibilité

Le Parc de Loire, situé à 3,5 km du centre-ville d'Orléans, possède le potentiel de devenir un espace de proximité, facilement appropriable à vélo, mais aussi à pied. Cependant, l'enclavement du site et la gestion de ses accès contribuent au sentiment d'un site éloigné et peu accessible.

Une desserte motorisée tournée vers la voiture

La voiture individuelle constitue le mode de déplacement principal pour rejoindre la base de loisirs de l'île Charlemagne et ce malgré les contraintes d'accessibilité que présente le site. En effet, le site est enclavé par la Loire au nord, le pont Thinat et le franchissement des voies ferrées, et n'est pas desservi par un réseau structurant à l'est et au sud. De fait, l'accès routier se fait presque uniquement par l'avenue Jacques Douffiagues, connectée à la D951. Toutefois, le jalonnement vers le site est peu présent sur les principaux axes de réseau de la Métropole.

Au niveau de l'accueil de la base de loisirs se trouve du stationnement aménagé d'une capacité d'environ 150 à 200 places, qui s'étend lors des périodes de forte fréquentation sur la plaine médiévale à l'ouest (capacité estimée à 1000 places). Cette grande capacité de stationnement est idéalement située en entrée du site, mais le stationnement toléré, mais non organisé, peut être à l'origine de conflit avec les ambitions paysagères. La plaine médiévale bénéficie en effet d'une situation de belvédère à fort potentiel, et constitue la première image du Parc de Loire renvoyée au visiteur à son arrivée sur le site.

Le réseau de transports collectifs structurant (tramway) ne dessert pas directement le site. Des lignes fortes du bus circulent sur le pont Thinat, mais les arrêts se situent à plus de 1 km de l'entrée de l'île Charlemagne.

La navette IC (ligne saisonnière du réseau TAO) permet une desserte de l'île Charlemagne depuis la gare d'Orléans en période estivale uniquement. En 2016, la fréquentation de la navette était de 5000 à 7000 voyages par mois (respectivement juillet et août). La fréquence de la navette est cependant assez faible (1 bus toutes les 40 min).

Depuis 2016, une navette fluviale dessert le Parc de Loire durant la période estivale. Toutefois, étant donné la capacité de la navette et sa fréquence, cette offre relève davantage d'une offre de loisirs que d'un mode d'accessibilité structurant.

Des accès modes doux peu mis en valeur

L'entrée de la base de loisirs est située à plus de 3 km du centre d'Orléans, autour du pont George V. Les cheminements menant au site sont parfois peu confortables et sécurisés.

Le site accueille le passage de l'itinéraire de la Loire à Vélo, qui le relie au centre-ville d'Orléans. Toutefois, cet itinéraire nécessite de longer le pont Thinat très fréquentés par des voitures.

D'autres aménagements existent, notamment sur la levée des Capucins, mais il n'existe pas de cheminements complets, du fait notamment de l'absence d'aménagement cyclable sur le pont George V et sur le quai des Augustins.



Entrée de site Ouest peu qualitative
Parcours Loire à vélo

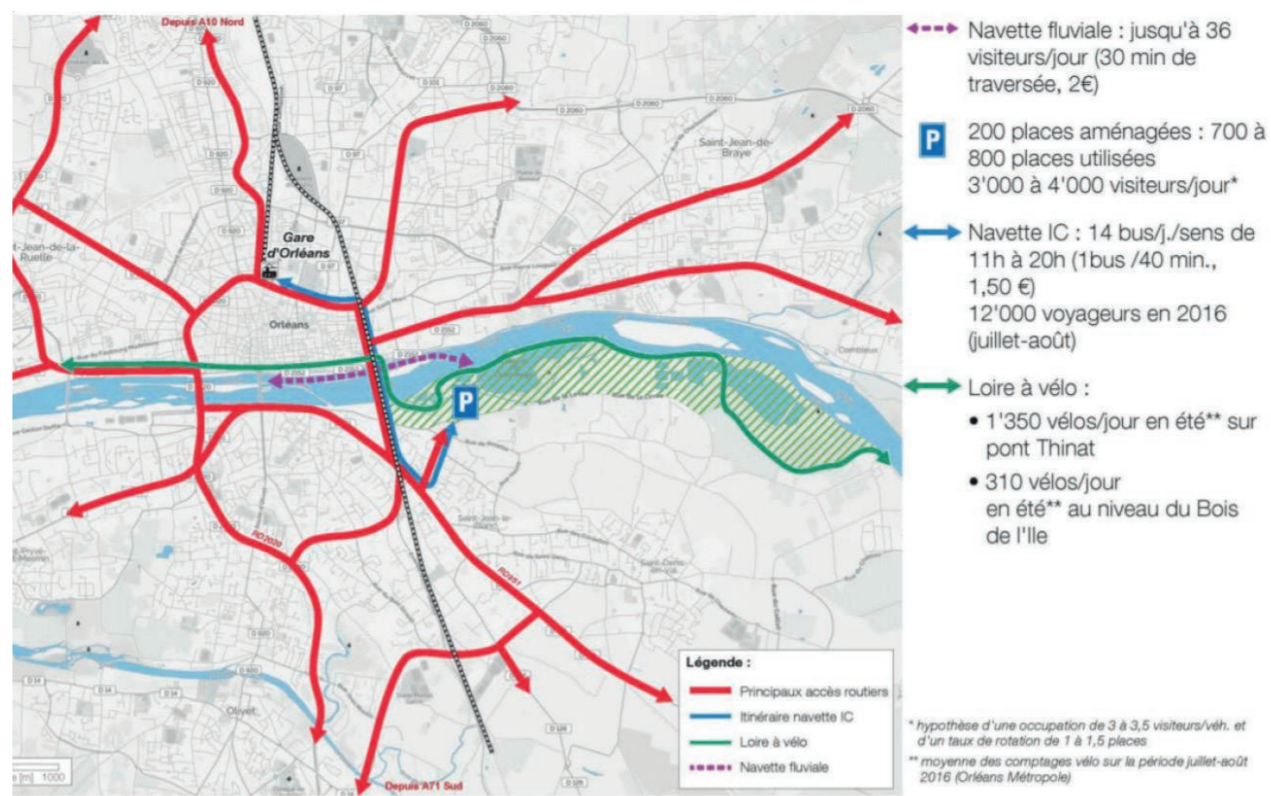


Peu de place pour les piétons et cycles quai des Augustins

Une situation péri-centrale qui constitue un atout pour l'accessibilité du Parc

Le Parc de Loire profite d'une situation géographique préférentielle, au cœur de la Métropole, et de la proximité des infrastructures existantes. Cette localisation permet d'envisager une stratégie d'accessibilité plurielle :

- en voiture, par les axes structurants existants : RD951, avenue Jacques Douffiagues
- en transport en commun : l'arrêt de tramway Tourelles-Dauphine, au sud du Pont George V, amène à la porte ouest du Parc de Loire.
- à pied et à vélo, 3 km séparent le centre-ville d'Orléans de l'île Charlemagne.



A RETENIR

- Malgré la proximité des zones habitées, l'accessibilité du Parc repose aujourd'hui principalement sur l'usage de la voiture.
- Le stationnement investit une grande partie de la plaine médiévale en période estivale, avec un fort impact visuel dès l'entrée de site
- En cohérence avec la proximité des zones habitées, la part des modes de déplacement actifs est à développer fortement par la création d'itinéraires confortables et sécurisés
- Une desserte en transports collectifs à conforter et rendre plus visible (navette IC, navette fluviale)

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX

Le Parc de Loire : un site naturel remarquable au cœur de la Métropole, à révéler

Le Parc de Loire constitue un espace ressource majeur qui s'ignore. Il souffre d'un déficit de lisibilité, marqué notamment par des aménagements vieillissants et banalisés. D'un lieu de promenade en bord de Loire, d'une base de loisirs municipale, il s'agit de construire un Parc naturel d'envergure métropolitaine accueillant une multitude d'usages.

Le Parc n'est plus un espace vert à la frange de la ville centre, il présente tous les ingrédients de devenir un vaste espace de nature et de loisirs au cœur du système métropolitain. Il s'agit de réussir à concilier des fonctions multiples et potentiellement antagonistes : la protection et la valorisation du patrimoine naturel, la lutte contre les inondations et l'accueil des publics.

Il convient désormais de définir le cap pour le Parc de Loire et d'enclencher sa montée en gamme. La montée en puissance de « la demande de nature », l'évolution des modes de vie mais aussi les potentiels de développement touristique questionnent l'offre et les relations qui s'établissent avec ceux qui le fréquentent. L'enjeu est tout autant de bâtir un plan guide sur une logique d'aménagement à réaliser que de fixer un cadre au développement et permettre ainsi à des initiatives et à des projets de s'y déployer.

Les intentions qui suivent reposent ainsi sur une approche systémique portant sur 3 dimensions indissociables :

1. un programme
2. une stratégie d'aménagement
3. un dispositif de gouvernance et une tactique de mise en œuvre.



A RETENIR

- Élargir les représentations, les usages et les ambitions.
- De la base de loisirs de l'île Charlemagne, à un Parc Naturel Urbain de 350 ha au cœur de la Métropole.

La Loire



Plan d'eau de l'île au Pin



Parcelle agricole, secteur bois de l'île



2 STRATÉGIE DE VALORISATION DU SITE



LA STRATÉGIE DE VALORISATION DU SITE

A. Les fondamentaux

La réalisation du Parc de Loire devra répondre à 3 invariants inhérents à ses caractéristiques géographiques, naturelles et d'usages :

01. Maintenir le champ d'expansion des crues de la Loire

Le Parc de Loire est situé en grande majorité dans le lit endigué de la Loire et est donc soumis au risque d'inondation. La prise en compte de ce risque constitue un invariant. Le projet d'aménagement devra impérativement maintenir la capacité d'écoulement du lit mineur de la Loire.

02. Préserver, valoriser, sensibiliser au patrimoine naturel

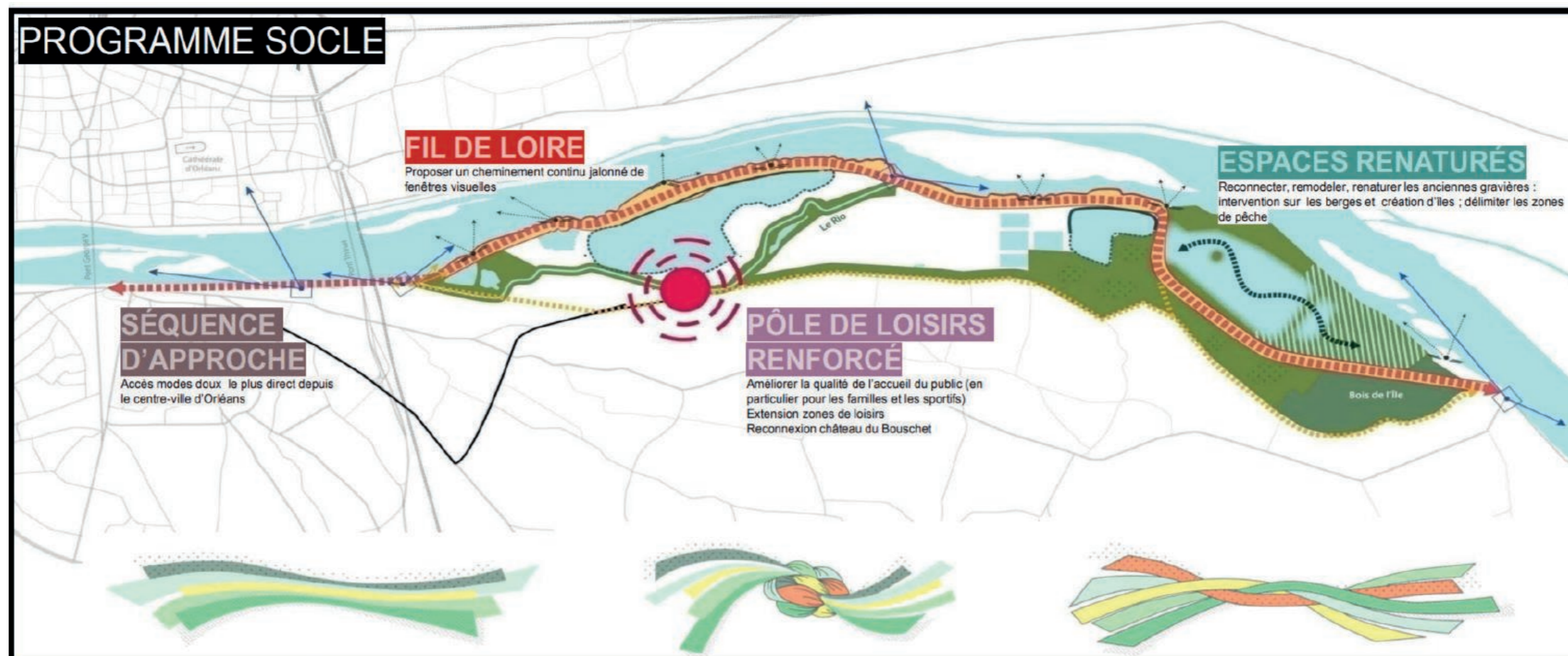
Le Parc de Loire est reconnu comme un espace d'intérêt écologique, ce que confirme les inventaires et zones de protection (Natura 2000, ZNIEFF de type 1 et 2). La préservation de ce patrimoine naturel est un invariant et devra s'accompagner d'un travail de sensibilisation afin de favoriser le respect du site par les usagers.

03. Garantir l'accès de tous les publics pour des activités physiques, de loisirs et culturelles

Le Parc de Loire et notamment l'île Charlemagne, joue un rôle social d'espace de loisirs libre et gratuit. Il constitue à ce titre un lieu incontournable de promenade et de loisirs. Le maintien de cette vocation est acté. Le projet devra veiller à maintenir et renforcer la mixité des publics avec l'enjeu de devenir un lieu de destination choisi.

A RETENIR

- 3 invariants au projet de Parc de Loire :
 - maintenir le champ d'expansion des crues de la Loire
 - préserver, valoriser et sensibiliser au patrimoine naturel et écologique
 - vocation sportive, de loisirs et culturelle pour tous.
- Les éléments intangibles du projet :
 - un cheminement continu traversant le Parc, le « Fil de Loire », avec une séquence d'approche urbaine depuis le pont George V
 - un pôle de loisirs renforcé autour de la zone d'entrée
 - renaturation et protection des espaces à plus forte valeur écologique.



Les éléments intangibles qui fondent l'armature générale du site à respecter dans la durée

LA STRATÉGIE DE VALORISATION DU SITE

B. Un parc «sport & nature» métropolitain

FAIRE DU PARC DE LOIRE UN LIEU DE PRATIQUES INCONTOURNABLE

Le projet Parc de Loire est considéré comme un marqueur de l'ambition métropolitaine et doit participer aux objectifs d'amélioration du cadre de vie des habitants et de rayonnement de la Métropole. Le positionnement d'un parc « Sport et Nature » s'inscrit dans la lignée de ces ambitions :

- D'offrir aux habitants de la Métropole un espace de nature et une offre de loisirs attractive, aux portes de la ville
- De contribuer à l'image et au rayonnement de la Métropole sur la scène nationale par un positionnement original conciliant intensification des usages et protection de l'environnement, cet équilibre devant se traduire par une exemplarité en matière d'aménagement.

Ces nouvelles intentions se traduisent en :

- Donnant de l'ambition au site : élargissement des espaces de loisirs, nouvelles offres à inventer, point de consommation, événementiels, marque et une communication unique.
- Du confort pour les visiteurs et les usagers : accès, qualité de l'aménagement et de l'offre, adapté à tous les publics.
- De nouvelles modalités de partenariat avec les opérateurs privés : s'appuyer sur le savoir-faire d'opérateurs pour développer une offre innovante et en phase avec les attentes des publics.

L'ambition du Parc de Loire consiste, en s'appuyant sur l'existant, à amplifier les usages et les pratiques et à élargir le périmètre d'appropriation de l'île Charlemagne à l'ensemble du Parc.

Développer des usages compatibles avec la vocation naturelle du site

Les pratiques sportives et de loisirs à développer seront « invitées » dans un cadre naturel d'exception. Ce cadre constitue à la fois un atout indéniable, mais il suppose également une maîtrise des nuisances et un respect de « bonnes pratiques ». Les activités recherchées seront en adéquation avec la vocation naturelle du site et respectueuses de l'environnement : il s'agira d'activités de plein air et de pleine nature, générant peu de nuisances (sonores, visuelles, pollution) et intégrées à leur environnement.

Les activités et sports mécaniques, générant des nuisances sonores, de la pollution ou une dégradation de l'environnement, et/ou susceptibles de générer des conflits d'usages (vitesse, bruit...) sont exclus.

En cohérence avec la qualité paysagère du Parc et afin de ne pas banaliser les aménagements, les installations ou équipements renvoyant à une image artificielle et/ou massive, ne sont pas souhaités. L'aménagement du Parc de Loire devra reposer sur une agilité et proposer des solutions « innovantes », en plein accord avec un cadre naturel et patrimonial d'exception (Val de Loire).

A RETENIR

- De l'île Charlemagne au Parc de Loire : amplifier les pratiques, déconcentrer les usages et élargir le périmètre d'appropriation.
- Un développement des usages compatible avec la vocation de Parc naturel urbain : des pratiques « invitées » dans un cadre naturel d'exception.



Source : parc naturel régional des Vosges

Aujourd'hui



Demain



LA STRATÉGIE DE VALORISATION DU SITE

B. Un parc «sport & nature» métropolitain

LES INTENTIONS PROGRAMMATIQUES

Les publics et clientèles

01. Préserver et renforcer la mixité des publics

L'île Charlemagne remplit aujourd'hui une fonction sociale majeure en permettant à tous les publics un accès à une offre de loisirs, en premier lieu la baignade, de pratiques sportives et de plein air libre et gratuit. Le projet devra veiller à préserver la mixité des publics. Le maintien d'un accès libre au site constitue un impératif.

Pour autant, l'objectif est aussi de diversifier les publics par une offre de loisirs renouvelée : chaque espace offrira ainsi des possibilités de loisirs payants et des activités complémentaires payantes afin de répondre au spectre large des attentes des différents publics.

02. Vers un élargissement des publics à une clientèle touristique

Le projet de Parc de Loire devra répondre aux attentes de tous les publics, du groupe à l'individuel, du jeune enfant à l'adolescent et l'adulte en recherchant des espaces et pratiques intergénérationnel.

Dans le détail, les publics cibles sont :

- les habitants d'Orléans Métropole : individuels et groupes
- les clientèles groupes de la filière sportive
- les clientèles touristiques pour une « pause nature » dans leur découverte d'Orléans et notamment en lien avec La Loire à vélo
- les clientèles touristiques en séjour dans un environnement élargi (les pratiques usuelles identifient jusqu'à 20/30 minutes de trajet pour un Parc attractif).

Donner une ambition touristique

01. Inscrire le Parc dans la stratégie touristique du territoire

La stratégie touristique de la Métropole est en construction. Le futur Parc de Loire, par son ambition et des aménage-

ments atypiques, pourra constituer une offre complémentaire à la découverte du centre-ville et compléter un parcours touristique sur plusieurs jours.

02. Stimuler, soutenir et gérer les initiatives privées

L'implication d'opérateurs privés sur le site est souhaitable afin de développer des pratiques de sport et de loisirs innovantes, répondant aux attentes nouvelles des publics. Le projet devra pouvoir accueillir des activités nouvelles en veillant à leur inscription dans une stratégie globale de valorisation environnementale et paysagère du site.

03. Devenir une halte originale de la Loire à vélo

L'ambition est de faire du Parc de Loire un lieu de halte identifié et lisible sur le parcours de la Loire à vélo : offre de services spécifique à l'attention des cyclistes, signalétique et équipements adaptés.

04. Concevoir un projet de valorisation du Château du Bouschet en articulation avec les loisirs du Parc

La valorisation du château du Bouschet a pour objectif de valoriser un élément du patrimoine orléanais en entrée de site. Espace bâti rare au sein du Parc, idéalement situé en entrée de site, le Château pourrait devenir à terme un lieu de destination.

Renforcer la vocation récréative et sportive

Réaménager la base de loisirs et ses abords

Le réaménagement de la base de loisirs devra entraîner une montée en qualité de l'offre et améliorer les conditions d'accueil

Améliorer les conditions de baignade et les pratiques nautiques

L'amélioration de la qualité de l'eau de baignade constitue un point central de la requalification de l'île Charlemagne. Elle devra permettre de pérenniser les pratiques de baignade et les pratiques nautiques, tout en améliorant le cadre paysager

et l'intérêt environnemental du plan d'eau.

Compléter l'offre sportive en pratique libre

Répondant à la demande croissante d'usages et de pratiques de plein air, il s'agira de développer des installations et équipements permettant ces pratiques libres : boucles de running, sports de sable, musculation,... sur l'ensemble du parc.

Imaginer un pôle d'excellence sportif de plein air

En réponse à l'ambition d'un Parc « Sport-Nature », et en prolongement des pratiques de compétition déjà présentes sur le site, il s'agira d'identifier le Parc comme site d'entraînement et de compétition et de prévoir des aménagements d'accueil en conséquence.

Des pratiques multiformes pour répondre à la diversité des publics et des attentes

Les enjeux en termes de pratiques sont les suivants :

Accueillir les usages du quotidien

Il s'agit d'inscrire le Parc de Loire comme un espace vécu, au même titre que les autres parcs et jardins de la Métropole ou les quais. L'attractivité du parc de Loire se mesurera également à la capacité de répondre aux usages sportifs et récréatifs du quotidien.

Des pratiques libres

Toutes les enquêtes confirment que la pratique des sports de plein air est en croissance avec de nouvelles tendances qui émergent. Ces tendances se caractérisent par :

- un raccourcissement des temps d'apprentissage (un accès rapide à la pratique)
- la recherche de pratiques libres et autonomes
- de la flexibilité attendue (horaires, locations, encadrement)
- l'attrait d'un panel d'offres pour des pratiques en famille/entre amis
- des pratiques sortant du cadre traditionnel avec des activités émergentes : la glisse urbaine, les parcours déambulatoire, sports de sable...
- Au-delà de la pratique sportive, une attention portée au bien-être avec des offres combinant efforts physiques et lieu

A RETENIR

- Maintenir la fonction sociale du parc (site de loisirs libre et gratuit) et diversifier les publics et les pratiques
- Développer des pratiques de sport et de loisirs innovantes, répondant aux attentes nouvelles des publics : de la flexibilité, du confort, du «fun».
- Donner une ambition touristique au site.

de ressourcement

- L'envie de disposer sur le lieu de loisirs d'un espace de convivialité avec des services de Bar/restauration
- Et toujours l'intérêt marqué pour la baignade qui reste un incontournable.

Des sports et loisirs inédits

Le parti pris est de sortir du cadre habituel pour permettre de « vivre une expérience Parc de Loire ». Les activités vécues dans le Parc seront singulières, du fait d'une offre souhaitée comme atypique à l'échelle du territoire et/ou d'un cadre naturel d'exception.

Les activités à développer composeront des « univers » différenciés : des entités rassemblant des familles de sports et de jeux, ajustées à la réalité des espaces et intégrant des intentions paysagères choisies. Chacun de ces « univers » comportera à minima des activités gratuites, complétées par des activités payantes pour certains. La diversité de l'offre a vocation à satisfaire la diversité des publics et des attentes.

Des services et du confort

Etre attractif par une déclinaison de services : Accueil en zone entrée, Kiosque de la Plage, restauration (potentiellement au sein du Château du Bouschet), Guinguette au bord de Loire, cheminements confortables et adaptés à toutes les tranches d'âge.

De l'événementiel

Un calendrier d'animation décliné sur l'année « Les 4 saisons au Parc de Loire » qui rythme l'activité de la base et renouvelle l'envie d'y revenir.

La programmation événementielle pourrait participer d'un changement d'image du site et symboliser la naissance du Parc de Loire. Un programme d'animations variés permettrait de faire connaître le Parc et de capter les différents publics : animations et tournois sportifs, animations culturelles, grand public, animations environnement, événements originaux,...

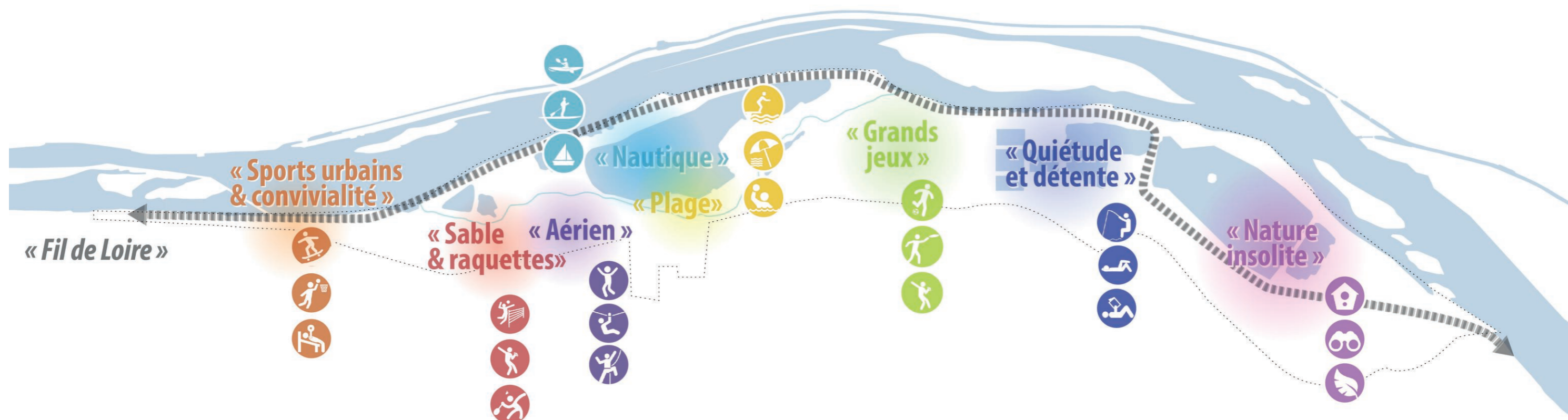
LA STRATÉGIE DE VALORISATION DU SITE

B. Un parc «sport & nature» métropolitain

LES UNIVERS PROGRAMMATIQUES

A RETENIR

- Conférer une identité propre aux différents secteurs par le concept « d'univers d'usages »
- Dans chacun des 8 univers, des usages attendus définis en accord avec la localisation, l'ambiance et la qualité écologique des sites
- Ces univers invitent les visiteurs à parcourir l'ensemble du parc et en rythment la découverte.



La déclinaison des « univers »

Ils viennent rythmer la découverte et les pratiques du Parc de Loire. Ils permettent de déambuler au gré des envies, de donner envie de revenir, de créer les conditions pour vivre « une expérience » Parc de Loire.

Chaque univers singularise un sous-espace du parc de Loire, en accord avec sa localisation, son ambiance et sa qualité écologique.

Huit univers sont proposés et colorent les activités et installations :

- **Sports urbains et convivialité** sur le site BECOME, en interface avec les espaces urbains et en réponse à l'aménagement des quais au nord. Ce promontoire possède un fort potentiel d'appropriation par sa proximité aux espaces urbains et le point de vue d'exception offert sur la Loire, le duit Saint-Charles et le centre-ville d'Orléans.
- **Sable et raquette** sur une partie de la Plaine médiévale. Cet univers traduit l'ambition d'un positionnement d'Orléans sur les sports de beach à l'échelle nationale.

- **Aérien**. La plaine médiévale est investie par de nouvelles activités autour de l'aérien : parcours, sauts, jeux d'équilibre... jouent avec la situation de point haut du site et offre un point de vue sur les espaces en contrebas.
- **Plage** autour du plan d'eau de baignade, les pratiques actuelles sont confortées et amplifiées ; de nouveaux aménagements donnent de la qualité au site et créent une ambiance « balnéaire »
- **L'univers Plaisance** conforte les activités nautiques sur le plan d'eau, la Loire et une partie du Rio.
- **De grands jeux** investissent une vaste plaine dégagée, devenue un espace de liberté et d'accueil de loisirs extensifs
- **Détente et quiétude** autour des étangs, mêlant activités calmes et découverte de la nature
- **Nature insolite** sur le secteur du Bois de l'île, où les installations agrémentent un parcours de découverte naturaliste.

Les fils conducteurs

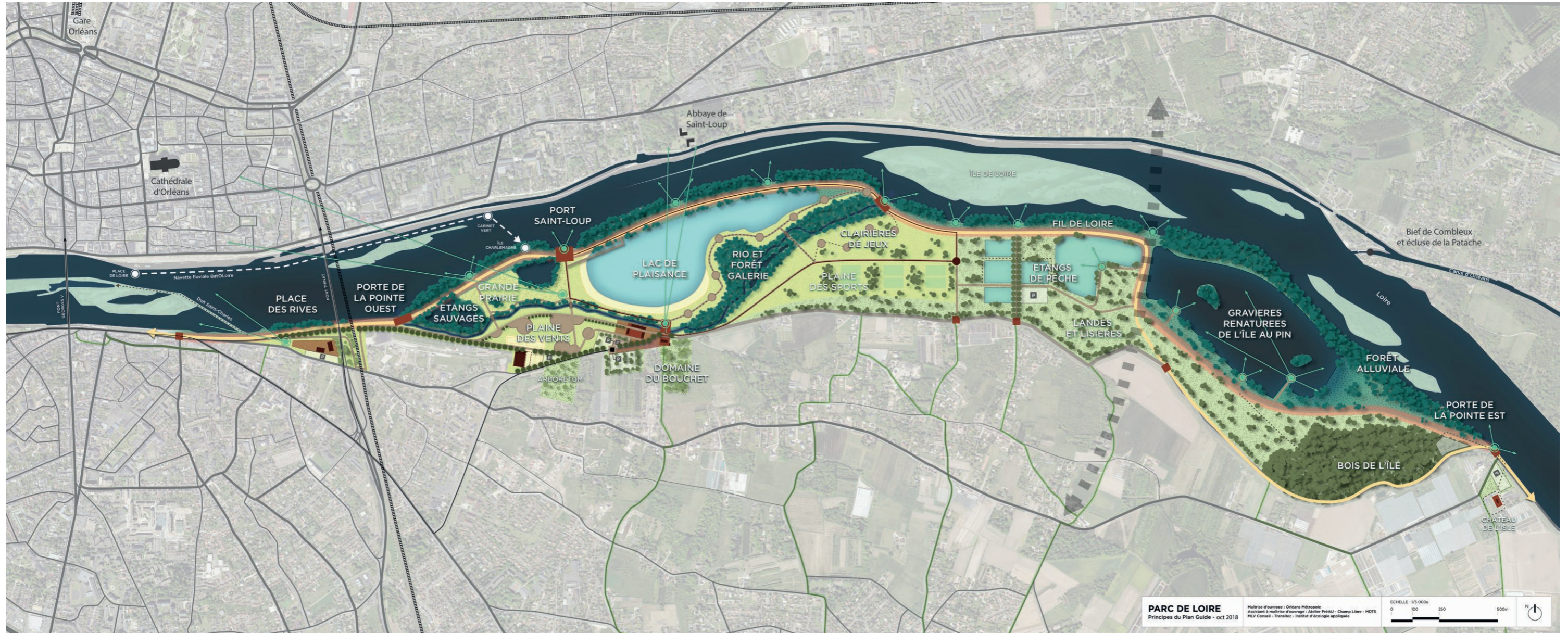
Faisant le lien entre ces différents univers, le Parc de Loire met en scène :

- **Le « fil » de Loire** : promenade et pratiques sportives en bord de Loire, ponctuée d'ouvertures visuelles et de mobiliers atypiques (design actif)
- **Des cheminements doux** pour une découverte à pied, en vélo, à cheval/en ânes/en carrioles, des boucles de durées diverses pour toutes les pratiques
- **L'itinéraire Loire à Vélo** et sa halte dédiée
- **Des itinéraires de balades connectées**, des jeux de pistes et course d'orientation
- **Des sorties naturalistes**
- **Des espaces libres** pour faire la sieste, lire, pique-niquer, contempler... répartis sur les différentes séquences du Parc
- **Des mobiliers légers**, innovants, incitatifs qui vont naturellement distinguer les usages : grandes tables de pique-nique pour les familles et les groupes, des espaces plus

intimes, des belvédères pour la contemplation, des estacades pour se (re)poser...

LA STRATÉGIE DE VALORISATION DU SITE

C. Le plan guide



LA STRATÉGIE DE VALORISATION DU SITE

C. Le plan guide

LECTURE IMMERSIVE

Accroche urbaine et pôle de loisirs

Depuis le Pont George V, une séquence d'approche guide les visiteurs vers le Parc de Loire. La première séquence est urbaine, pendant de l'aménagement de la rive nord. Le site Become affirme une vocation autour des sports urbains et des usages festifs et offre un point de vue d'exception sur le patrimoine naturel et architectural d'Orléans. Le Fil de Loire prolonge le sentier des Tourelles vers l'île Charlemagne ; sa porte d'entrée Ouest est affirmée par une passerelle sur le rio qui met en scène le caractère insulaire. Cheminement continu, le fil de Loire renvoie au vocabulaire linéaire de la Loire. Il est agrémenté du concept de design actif qui prolonge les usages jusqu'à la pointe Est. Véritable fil conducteur du Parc, le Fil de Loire traverse différents paysages et invite à le parcourir dans toute sa longueur.

La base de loisirs est amplifiée : l'offre est étendue et complétée. Des terrains constructibles peuvent accueillir un équipement sportif d'ambition. Les activités développées font écho à l'imaginaire de la Loire (activités nautiques, positionnement autour des sports des sables, activités en lisière de la forêt du rio) et confortent le rôle de pôle de loisirs et d'aventures aux portes du centre-ville. Des kiosques de plage proposent des petits en-cas, boissons fraîches et glaces. Elles contribuent à l'image et à l'animation du Parc par des architectures customisées. Installée en bord de Loire, en lien avec la Halte fluviale, la guinguette est un nouveau point d'animation en période estivale : grandes tablées conviviales, menu unique mitonné à partir de produits locaux, programmation musicale... Il est imaginé une architecture démontable, compatible avec une localisation en espace inondable.

L'extension des activités permet de préserver des espaces à haute valeur écologique tels que les étangs sauvages, la grande prairie, le rio et sa forêt galerie. Ces espaces sont préservés des usages et valorisés, ils participent au paysage ligérien.

L'entrée de la base devient la porte d'entrée du Parc de Loire et affirme une fonction d'accueil : un vaste parvis aménagé assure l'accueil du public et permet d'améliorer sa fonctionnalité et son intégration paysagère. Un bâtiment d'accueil est construit, il apporte le « menu » du Parc de Loire et permet d'appréhender l'offre de services et de balades à disposition. Le parvis met en scène le château du Bouschet et ouvre le regard jusqu'à l'abbaye de Saint-Loup. Un nouveau franchissement du rio est aménagé au droit du Château.

Celui-ci est réintégré au fonctionnement du Parc de Loire, en interface avec la zone d'entrée. Un restaurant pourrait prendre place dans le Château reconverti, faisant la part belle aux circuits courts et aux producteurs locaux, travaillant des produits naturels et sains. L'aménagement d'une grande terrasse vue Loire serait l'élément central pour reconnecter le Château au parc. Au sud, le parc boisé intime serait valorisé dans une fonction réceptive.

Une signalétique distinctive et fluide facilite le repérage et la déambulation vers les points de destination. Des supports pour explorer le Parc sont également prévus afin d'accompagner le visiteur : plans, mais aussi outils numériques, animations, guides...

Le parc de stationnement principal est réaménagé sur la plaine médiévale. Un parking de délestage est aménagé par delà la levée. Dès la porte d'entrée, les aménagements seront incitatifs aux déplacements doux : cheminements et signalétique, un pôle de services de mobilité donnant de l'information sur les modes de déplacement disponibles à l'intérieur du Parc, une halte Loire à vélo (point d'eau, WC, station de gonflage et de recharge électrique, consignes à bagages...). Ces équipements actent l'ambition de cantonner la voiture à l'entrée du parc, privilégiant les modes de déplacement alternatifs au-delà.

Plaine et étangs récréatifs

Le fil de Loire se différencie de la première séquence et s'intègre dans la dynamique plus naturelle de ce secteur. Véritable prolongement de la fonction ludique et sportive de la base, la plaine affirme son atout de vaste espace dégagé ouvrant le regard sur les profondeurs du Parc. L'ambiance de ce secteur est plus extensive et accueille les usages et activités publiques nécessitant de grandes emprises foncières. La plaine des jeux reconstitue ainsi la vocation événementielle de la Plaine médiévale ; ce grand espace dégagé accueille fêtes et manifestations. Au-delà, la plaine accueille des terrains de grand jeu intégrés au paysage, sous forme de clarières, afin de compléter l'offre publique de sports de plein air.

Le secteur des étangs préserve et valorise les activités de pêche, de la pratique sportive à l'offre familiale. La valeur écologique de ces espaces est mise en valeur (sentier d'interprétation).

Une tour d'observation pourrait prendre place au centre de la Plaine. Véritable signal et repère au sein du parc, elle offrirait un point de vue renouvelé sur le Parc et le paysage de Loire, jusqu'au centre-ville d'Orléans.

Les activités sont intégrées aux espaces naturels, les étangs par les landes, les terrains de jeux par des prairies. La levée, route paysagère, ouvre le regard sur la profondeur du parc jusqu'aux fenêtres visuelles sur la Loire. Les accès routiers sont limités et l'offre de stationnement réduite sur ce secteur.

Secteur naturel du bois de l'île

Le fil de Loire conduit au cœur du parc et permet une découverte de ses différents milieux naturels. Au nord, la gravière renaturée de l'île au Pin et ses milieux humides en lien avec la

forêt alluviale et la Loire ; au sud le bois de l'île et son système de landes et de lisières accompagnent la promenade. Des structures artistiques singulières offrent l'occasion de découvrir, interpréter et dialoguer avec ce cadre naturel d'exception. Ces installations, par leur originalité, constituent autant de « surprises » à découvrir tout au long du parcours.

Le plan d'eau de l'île au Pin et l'étang privé à l'est, ne forment plus qu'un seul ensemble paysager et écologique. Le plan d'eau est renaturé en vue d'accroître ses qualités écologiques : reprofilage des berges, création d'îles propices à la nidification, décaissement d'une zone humide à l'est du plan d'eau (les matériaux extraits pouvant être réutilisés pour les travaux des autres plans d'eau). La forêt alluviale, à grande valeur écologique et paysagère, est préservée. La création d'une mosaïque de milieux permet de qualifier ce lieu à haute valeur environnementale, et de le rendre visible en créant un point d'attractivité à partir duquel spécialistes et grand public peuvent observer la nature « sauvage » dans son environnement (observatoires, sentier d'interprétation, visites guidées,...).

Le Bois de l'île, classé Natura 2000, est préservé dans sa fonction écologique par un plan de gestion des invasives. Environnement clos, plus intime, le bois restauré est parcouru d'un sentier de découverte qui plonge le visiteur dans une atmosphère de calme propice à la rêverie. A l'extrémité Est, un point de vue exceptionnel s'ouvre sur la Loire. Cette porte Est constitue un point de contact privilégié avec la Loire ; la base canoë existante et la pratique libre de sorties sur Loire peuvent être renforcées par l'aménagement d'un parking de proximité.

LA STRATÉGIE DE VALORISATION DU SITE

D. Stratégie paysagère

La trame paysagère du Parc de Loire constitue l'armature sur laquelle développer les éléments de programme. Elle est constituée de pôles, surfaces et chemins.

Les accès et les parcours

L'accès routier principal et le parking sont reconfigurés et repositionnés à l'entrée de site, ceci dans l'objectif de limiter l'impact de la voiture, de privilégier la proximité aux équipements sportifs et ludiques, de donner une vocation de voie partagée à la Levée.

Par sa morphologie de promontoire, la route de la Levée prend au-delà de l'entrée de site une dimension paysagère en limitant les flux routiers au profit des modes de déplacement doux.

L'accès piétons et cycles est déconnecté de l'accès véhicules. Le franchissement du Rio à la pointe de l'île s'inscrit dans une mise en scène paysagère du passage de la ville à la nature. Il constitue l'accès privilégié du Parc de Loire.

Un parcours naturaliste est proposé, il s'appuie sur le parcours du Rio, traverse la ripisylve, longe les boisements denses et les prairies pour déboucher à travers le Bois de l'île sur la Levée. Cette promenade constitue un itinéraire de découverte des différents milieux écologiques et de découvertes d'ambiances paysagères diversifiées.

De manière complémentaire, le parcours de la Loire à vélo longe la rive Sud de la Loire en s'appuyant sur les aménagements déjà existants. Ce parcours jouit de nouvelles fenêtres à travers la ripisylve sur le paysage naturel ligérien et la rive Nord.

En complément de la traversée du Pont Thinat reliant la route de la Levée, l'itinéraire Loire à vélo pourra être complété par

un nouvel itinéraire le long du quai des Augustins. Ceci afin de rejoindre le centre-ville d'Orléans par le Pont Royal.

Enfin, un débarcadère est imaginé entre le Quai du Roi et l'île Charlemagne afin de pérenniser la navette fluviale expérimentée durant la saison estivale de l'année 2016 et 2017.

Les entités paysagères

L'urbanisation de l'île de Corse fonctionne comme la porte d'entrée du Parc de Loire et mérite une attention particulière sur l'aménagement des limites et des formes urbaines.

L'espace récréatif et sportif s'organise en répartissant de manière cohérente les usages. Le plan d'eau et ses alentours proposent des activités nautiques et des plages mises à distance des espaces naturels. Le domaine du Bouschet est intégré au fonctionnement de la base de loisirs. L'île Charlemagne devient un centre dynamique où les équipements sont implantés de manière à valoriser la mise en scène du site en s'intégrant soigneusement au sein du contexte paysager.

L'apaisement des espaces fortement marqués par l'anthropisation a pour objectif de convertir l'île Charlemagne en parc naturel, proposant une diversité de milieux. La continuité des boisements et la présence de plans d'eau aux abords de la Loire sont le support de la biodiversité en proposant une mosaïque de milieux. La pointe de l'île est à la fois une porte d'entrée et un espace renaturé à l'écart des activités sportives et ludiques. De manière minimaliste, le traitement paysager vise à retrouver un aspect sauvage. Dans la continuité, les boisements du Rio amorcent une promenade propice à la découverte naturaliste en retrouvant une épaisseur conséquente. La renaturation des étangs efface les berges accentuées au profit de berges adoucies, facilitant l'installation d'une flore adaptée pour l'accueil de l'avifaune. Une partie des étangs pourrait être réservée à la pêche.

La reconversion des espaces agricoles vise à maintenir des espaces ouverts par des pratiques agricoles alternatives telle que la mise en place d'un pâturage adapté. La transition agricole vers de nouvelles pratiques s'inscrit dans une démarche écologique permettant la cohabitation entre les pratiques agricoles et les espaces naturels. Cette action reforme des continuités paysagères, par les pratiques agricoles, au-delà des limites du Parc de Loire. C'est une initiation à la reconversion agricole à une échelle plus globale, franchissant la Levée.

Les points de jonction

Les pôles identifiés définissent des lieux de rencontres et de dynamiques majeurs. Ces nœuds de jonction articulent les ambiances, les circulations et les usages. Ils comportent une mise en scène paysagère appuyée et sont supports de ponctuation dans les parcours du site :

- **la porte d'entrée** : véritable seuil paysager, la passerelle sur le rio à travers les boisements éclaircis propose un accès principal pour les vélos et les piétons. Ce lieu est la transition entre urbain et nature.
- **l'embarcadère** : accès alternatif, il propose aux usagers de rejoindre le parc depuis la Loire et offre un point de vue privilégié sur le paysage ligérien. Le ponton d'accostage se connecte au parcours sportif et se dilate en une placette, au profit des pratiques estivales.
- **l'entrée du pôle de loisirs** : espace opprimé par la place laissée à la voiture mais central, elle s'apaise par un traitement qualitatif dédié au piéton et s'étend des bâtiments de la base de loisirs au domaine du Bouschet. En proposant un franchissement piéton du Rio et de la Levée, elle reconnecte le château à la base de loisirs au profit d'usages récréatifs.

A RETENIR

- La stratégie paysagère dénoue le «nœud» de la base de loisirs de l'île Charlemagne et déroule autant de «lanières» :
- Un parcours continu est créé de part et d'autre du Parc : le Fil de Loire
- Les usages sont étendus depuis le site Become jusqu'à la pointe Est
- L'ensemble des espaces font l'objet d'un traitement paysager dans lequel viennent s'insérer les activités.

- **l'embouchure du Rio** : en balcon sur la Loire, elle se situe au cœur du Parc naturel, à mi-parcours du circuit Loire à vélo et offre une ouverture exceptionnelle sur le paysage ligérien. Le lieu s'offre à la pause et à une redécouverte des qualités écologiques du site mises en valeur par une signalétique significative et ludique.
- **l'avancée sur les étangs** : entre paysage cultivé et paysage lacustre, la topographie existante crée une avancée propice à l'implantation d'un lieu spécifique.
- **la pointe est** : semblable à la porte d'entrée, ce seuil connecté à la Levée et au parcours sportif propose un accès principal pour les vélos et les piétons. La ripisylve et la topographie participent à la mise en scène de la Loire sauvage en offrant un panorama d'exception

LA STRATÉGIE DE VALORISATION DU SITE

E. Stratégie de valorisation écologique

Un tiers d'espaces naturels préservés

Afin de préserver la richesse écologique du site et de permettre son développement, le Parc se compose d'une alternance de zones de fréquentation et des zones de retrait. Les zones de fréquentation constituent les espaces investis par le public et qui accueillent des usages de loisirs. Les zones de retrait constituent, quant à elles, des espaces de tranquillité pour la faune : ces espaces sont volontairement préservés des usages. Ils peuvent toutefois être traversés et « donnés à voir ».

Le parti pris vise à préserver un tiers de la surface du Parc en espaces dédiés à la nature, où les usages sont limités à des pratiques douces et éphémères (passage à pied, repos, contemplation,...)

La délimitation des espaces de retrait s'effectue au regard de la qualité actuelles des espaces et de leur potentiel : les zones identifiées Natura 2000 et ZNIEFF sont particulièrement concernées. Le rio, les bords de Loire et la ripisylve, le plan d'eau de l'île au Pin et le Bois de l'île constituent des espaces à préserver.

Maintenir l'équilibre entre les activités et les habitats naturels

Dans ces espaces, les usages sont contenus au minimum. Le visiteur est « invité » dans un espace naturel sensible dans lequel les usages et règles de conduite sont ajustés pour être compatibles avec la fonction d'écrin écologique pour les espèces. Tandis que certains espaces pourront être traversés (étangs sauvages, Bois de l'île), d'autres mériteraient d'être protégés et les usages mis à distance (forêt galerie du rio, ripisylve, étang de l'île au Pin) ou admis très ponctuellement par l'aménagement de points de vue.

La concentration des usages vise à limiter les impacts sur l'environnement (piétinement,...) et le dérangement dans l'ensemble du Parc, qui pourraient nuire à la qualité d'espaces aujourd'hui peu investis. Le maintien d'espaces de retrait est une condition essentielle pour favoriser la colonisation de ces espaces par les espèces, et tendre vers un accroissement de la valeur écologique du site.



- **Les espaces naturels préservés sont les suivants :**
- Les étangs sauvages, à la pointe ouest de l'île Charlemagne
 - Le Rio et sa forêt galerie
 - Le secteur du bois de l'île : landes, étang de l'île au pin, ripisylve en bord de Loire et bois de l'île.



A RETENIR

- Maintenir un équilibre entre espaces de loisirs et habitats naturels
- Principe d'1/3 d'espaces de retrait écologiques, préservés des usages
- Ces espaces sont ceux qui présentent le plus fort potentiel écologique : les étangs sauvages ; le rio et sa forêt galerie ; le secteur de l'île au Pin et du Bois de l'île.

La ripisylve aux abords du plan d'eau de l'île au Pin

Aujourd'hui pratiquée, la ripisylve a vocation à être protégée des usages et des dérangements afin de recoudre une connexion entre la Loire et le Plan d'eau. En conséquence, le cheminement piéton et cycle sera détourné par l'intérieur du site, permettant d'en appréhender sa profondeur et la diversité des milieux du parc.

Source : Champ Libre

LA STRATÉGIE DE VALORISATION DU SITE

E. Stratégie de valorisation écologique

Améliorer la qualité écologique du site

Deux axes d'amélioration écologique sont à considérer dans un premier temps :

- le maintien d'espaces ouverts et semi ouverts favorables à la petite faune (passereaux, insectes),
- le développement de l'intérêt écologique des plans d'eau.

La lutte contre les espèces invasives constitue une action d'accompagnement indispensable aux travaux de renaturation du site, afin de permettre le déploiement d'une faune et d'une flore typiques des espaces ligériens.

De surcroît, il apparaît nécessaire d'assurer la promotion auprès du public de la valeur écologique du site dans un objectif de sensibilisation et d'appropriation des règles et des bonnes pratiques qui devraient régir cet espace.

01. La reconquête des milieux banalisés

L'ensemble des espaces naturels est aujourd'hui marqué par l'anthropisation et bon nombre constituent des milieux « banalisés », dont l'aspect ne reflète pas la richesse écologique réelle. L'une des actions phare du projet de Parc de Loire réside dans la reconquête des espaces naturels à fort potentiel. La renaturation des anciennes gravières constituera une action fortement visible auprès du public. La réouverture des milieux en cours de boisement et la création de milieux humides auront pour objectif de maintenir une mosaïque de milieux, qui constitue un atout fondamental du site.

Développement de l'intérêt écologique des plans d'eau

La forme abrupte des plans d'eau limite leur intérêt écologique par un manque d'abri pour la faune et l'absence de conditions favorables au développement de la flore des bordures d'eau (Mégaphorbiaies, Phalaridaies, roselières).

Un des axes à privilégier serait donc d'étudier la faisabilité d'une amélioration écologique de certains plans d'eau en recherchant des solutions pour :

- adoucir les berges (profil permettant d'accroître l'interface eau/terre),
- créer des hauts fonds,

- planter une végétation hygrophile pérenne et étendue, à défaut planter sur certaines rives des écrans végétaux denses à vocation d'abri pour la faune
- créer des îlots propices à la nidification.

Mettre en place un plan de gestion des milieux remarquables

Le Parc de Loire comprend des espaces à grande valeur écologique : le rio, les landes, les bois alluviaux... Toutefois, en évolution libre certains de ces espaces pourraient voir leurs qualités s'amenuiser. Les espaces de landes ont ainsi tendance à se refermer naturellement, alors qu'ils constituent un état intermédiaire intéressant d'un point de vue écologique. A l'inverse, la gestion intensive de certains espaces (prairies et abords des plans d'eau de l'île Charlemagne) limite leur potentiel écologique. La mise en place d'un plan de gestion est un préalable incontournable à la valorisation écologique du Parc.

Concernant le maintien des espaces ouverts et semi-ouverts, le recours à une gestion extensive par éco-pâturage pourrait être une solution adaptée peu coûteuse et présentant un intérêt pour le public.

Agir dans le temps contre les espèces invasives

Certains des espaces d'apparence les plus « naturels » sont en réalité investis par des espèces invasives : c'est le cas des boisements en bordure de plans d'eau et d'une grande partie du Bois de l'île (robiniers faux acacias). La lutte contre les espèces invasives nécessitera des efforts continus et maintenus dans la durée. L'objectif à terme est de permettre la recolonisation par des espèces caractéristiques du milieu ligérien.

02. Vers des expérimentations techniques et scientifiques, support à la formation professionnelle et universitaire

Les opérations de renaturation des plans d'eau, du rio de Loire, ou encore la gestion des espèces invasives, pourraient constituer des supports d'expérimentation en matière de renaturation d'espaces de bord de Loire. Des partenariats pourraient être tissés avec les acteurs de la gestion des milieux écologiques (acteurs institutionnels, associatifs, citoyens)

voire alimenter la recherche-action par l'expérimentation de procédés à l'étude. Des liens pourraient être tissés avec la Vallée du Végétal.

Valorisation de l'intérêt écologique du site auprès du public

Le parc de Loire offre au visiteur une diversité de milieux bien représentatifs de l'espace ligérien. Ces milieux favorisent l'expression d'une flore d'intérêt sur diverses zones; ils sont utilisés au long de l'année par une faune typique et diversifiée. Ces éléments à l'exception de quelques espèces emblématiques (Castor d'Europe, Sternes, Hérons) sont toutefois diffus et demandent dans bien des cas une formation ou un guide pour pouvoir être pleinement appréciés.

Il apparaît donc nécessaire de prévoir cette information du public.

Une fonction d'éducation et de sensibilisation à l'environnement

Les modalités d'éducation et de sensibilisation du public restent à définir. Une réflexion est à poursuivre en partenariat avec les forces vives du territoire, parmi lesquels le Muséum Orléanais de la Biodiversité et de l'Environnement (MOBE), Loiret Nature Environnement...

Les actions suivantes pourraient être mises en place :

- Accueil permanent ou saisonnier du public (animateur)
- Mise à disposition de brochures, de livres, d'itinéraires de découverte,
- Expositions variables selon les saisons,
- Film en boucle sur la biodiversité locale,
- Accueil de groupes scolaires et visites guidées selon des thèmes saisonniers,
- Parcours d'interprétation
- Sorties naturalistes sur le Parc et en Loire
- Mise en place de structures d'observation de la nature : observatoires, parcours aménagés pour l'observation, caméra en direct sur une espèce installée (terrier hutte de Castor, nidification d'une espèce remarquable)

A RETENIR

- Des actions prioritaires pour accroître la valeur écologique du site : maintien des espaces ouverts, renaturation des plans d'eau, plan de gestion des milieux remarquables
- Communiquer sur l'intérêt écologique de ces espaces auprès du grand public, des usagers et exploitants pour favoriser les bonnes pratiques
- Développer une fonction d'éducation à l'environnement.

La place du numérique dans la découverte et la sensibilisation à la biodiversité

En complément d'un lieu de sensibilisation et des actions d'animation déployées, les outils numériques pourraient constituer de formidables support de communication et de projection en accès et pratique libre : parcours connectés, réalité augmentée,... permettraient de donner à voir des espèces par ailleurs très difficiles à observer. Le territoire dispose de ce point de vue d'un terrain favorable pour la création d'outils numériques (LAB'O, projet européen « BE-GOOD »)

Accueil d'événements culturels et artistiques

A l'instar de l'éco-festival contemporain de Vernand, une offre culturelle et artistique pourrait être développée en prenant pour support la qualité environnementale du site, ses enjeux de protection et de renaturation. Ces événements sont un outil au service de la sensibilisation du grand public et du rayonnement du territoire.

Communiquer et sensibiliser sur la richesse du site à destination des exploitants et usagers

La sensibilisation des usagers et l'adoption de « bonnes pratiques » constitue un enjeu dès aujourd'hui pour le Parc de Loire. La communication et la sensibilisation à la valeur écologique du site devra permettre, auprès des exploitants et des usagers, l'éveil de la conscience d'investir un site fragile et tendre vers un ajustement des comportements au profit de pratiques plus vertueuses. L'exemple des parcs naturels et des réserves peut constituer une source d'inspiration quant aux messages à porter au public dès les entrées du site.

L'élaboration d'une charte de respect de l'environnement à destination des usagers constitue aussi un prérequis essentiel pour concilier activités nouvelles et environnement.

LA STRATÉGIE DE VALORISATION DU SITE

F. Une accessibilité maîtrisée

Une stratégie d'accessibilité multimodale

L'accessibilité routière

Du fait du réseau routier et des franchissement de Loire autour du site, l'accès routier principal reste l'avenue Jacques Douffiagues, qui donne alors accès à un parc de stationnement principal de 450 places en entrée de site, avec une poche de stationnement de délestage.

Pour accompagner et mettre en valeur cet accès, un jalonnement adapté est à prévoir sur le réseau routier principal de la métropole. De même, des aménagements modérateurs de vitesse sont à envisager sur le réseau de desserte local aux alentours afin de réduire le risque de transit dans les secteurs résidentiels.

Le carrefour principal d'accès Douffiagues / Sandillon pourra nécessiter des adaptations à terme. En effet, selon les ambitions de fréquentations, les voies de stockage devront être dimensionnées correctement à partir de comptages en période de vacances scolaire (pic de fréquentation du parc) et hors vacances.

Enfin, la rue de la levée passera en zone 30 ou en zone de rencontre pour apaiser les flux et permettre la cohabitation voitures / cycles / piétons. L'interface entre le zone d'entrée, le parc de stationnement et le Château du Bouschet fera l'objet d'un traitement particulier pour sécuriser les traversées des piétons.

Une attention particulière sera portée à l'accessibilité des secours au plus proche des zones de loisirs.

Des parking seront aménagés aux extrémités du parc, sur la pointe Ouest sur le site BECOME (80 à 100 places) et à l'Est à proximité immédiate de la levée (20 places).

Des parkings secondaires seront prévus en cœur de site pour répondre aux usages de proximité (pêche, pique-nique, découverte du secteur Est). Une attention particulière sera apportée à la maîtrise des accès des véhicules à l'intérieur du parc.

L'accessibilité cyclable

Pour mettre en valeur l'accès au site en vélo, la première étape nécessite de compléter le maillage cyclable de part et

d'autre du parc. Ces aménagements doivent être sécurisés (séparé d'une forte circulation ou en cohabitation avec une circulation faible) et lisibles (aménagement similaire par section, attention sur le traitement des carrefours).

Le quai des Augustins nécessitera probablement, à terme, un réaménagement en vue de favoriser une liaison douce structurante en rive sud de la Loire (lien en centre-ville d'Orléans par le pont George V). La stratégie est à phaser dans le temps :

Le profil actuel ne permet pas d'accueillir des aménagements cyclables sans supprimer un sens de circulation ou élargir l'emprise (6 m de voirie). Or, le double sens de circulation automobile est nécessaire pour l'instant à l'échelle de la métropole pour l'accessibilité du secteur Sud Loire. Par ailleurs le trafic actuel est trop élevé (1 200 véhicules/heures aux heures de pointe) et ne permet pas d'envisager la cohabitation voitures / vélos selon les recommandations du CEREMA (> 400 véh./h/sens).

L'étude de hiérarchisation du réseau routier et l'étude du schéma cyclable à l'échelle de la métropole, lancées prochainement, permettront d'identifier les marges de manœuvres mobilisables pour permettre d'accueillir des aménagement cyclables confortables.

L'accessibilité en transports en commun

Le site est desservi par la navette IC, liaison saisonnière au départ de la gare d'Orléans, principal pôle multimodal de la métropole.

Afin d'étendre la desserte de cette navette, un itinéraire alternatif à l'existant serait à envisager, passant alors par les mails à l'ouest puis en empruntant le quai des Augustins. L'accès pourrait également être dissocié de l'accès en voiture pour assurer de meilleures performances.

De plus, la ligne 16 actuelle, ligne plutôt scolaire, pourrait être renforcée en période estivale pour compléter la desserte de la navette et offrir une connexion avec le tramway A au niveau de la station Tourelles-Dauphine.

Lors de programmation événementielle à forte fréquentation, l'accès en voiture étant contraint par la capacité des parkings, la desserte devra s'appuyer fortement sur les transports collectifs avec des renforts de desserte à mettre en place. Cela nécessite alors une système de navettes en lien avec les parkings relais de la métropole.

Le stationnement de dépose/reprise des cars de tourisme sera limité à l'entrée du site et un stationnement de longue durée à intégrer à l'offre globale de la métropole. Ce stationnement longue durée peut s'effectuer loin de parc.

Enfin, la navette fluviale ne peut être considérée comme un mode d'accès structurant au site avec une offre telle qu'elle l'est actuellement. Cependant, il est possible d'étudier un développement de cette offre pour renforcer l'attractivité de l'accès par la Loire. Toutefois, un départ depuis la place de Loire comme aujourd'hui limite l'attractivité étant donné que ce lieu n'a pas pour ambition de devenir un pôle de rabattement voiture, et que les alternatives modales sont également plus rapides.

Les déplacements à l'intérieur du parc

Le parti pris est bien celui de limiter les déplacements motorisés à la porte d'entrée du site (parking, accueil) et de favoriser les modes de déplacements actifs au-delà. Afin de permettre aux usagers venus en voiture de découvrir le site, un pôle de services de mobilité sera créé en entrée de site, permettant de se renseigner sur les solutions de mobilités à l'intérieur du parc et de louer différents équipements de mobilité actives (vélos, vélos électriques, vélos cargos, triporteurs, trottinettes...) adaptés aux besoins des visiteurs. Ce service pourra être public ou privé, et inclure des acteurs déjà présents sur la métropole.

A terme, un service de rabattement pourra être envisagé pour faciliter l'exploration de l'est du site. Ce système pourrait être de différents types : navettes, calèches, etc. Toutefois, les conditions de faisabilité (aménagements) et d'exploitation (matériel, gestion, période de fonctionnement...) sont à étudier plus finement.

A RETENIR

- Mettre en place un plan de circulation pour maîtriser les flux automobiles et limiter les reports sur les zones résidentielles
- Prioriser la navette IC
- Concept de «pôle des mobilités» à l'entrée du Parc, favorisant le report sur des modes de déplacement alternatifs pour les déplacements internes. Limiter les flux routiers à l'intérieur du parc au strict minimum
- Adapter la desserte à la fonction événementielle, au profit des transports collectifs.

LA STRATÉGIE DE VALORISATION DU SITE

F. Une accessibilité maîtrisée

Une accessibilité à moduler dans le temps au gré des besoins

La stratégie d'accessibilité du Parc de Loire devra accompagner la montée en puissance du projet et la hausse de fréquentation attendue. Cette stratégie se décline en deux grandes temporalités ; des solutions complémentaires pouvant être développées après 2025 selon la nature des besoins.

Temps 1. 2018-2025

- **Développer un pôle de services mobilités** au plus proche des activités, des voies d'accès et du parking principal
- **Une porte d'entrée principale en voiture par l'avenue Douffragues associée à une offre de parking de 800 places au plus proche des activités**
- **Favoriser les modes actifs depuis les centres de vie** par des cheminements et signalétique (séquence d'approche fil de Loire-SDV)
- **Une navette TC l'été** dont les accès au parc sont à distinguer des accès voitures pour ne pas être pénalisée par les flux automobiles
- **Priorité aux modes de déplacements alternatifs pour les déplacements internes.**

Temps 2. après 2025

- **Des capacités de stationnement supplémentaires autour du pôle de services mobilités**
- **Hypothèse de franchissement depuis le «Cabinet Vert» ou l'abbaye de Saint Loup**

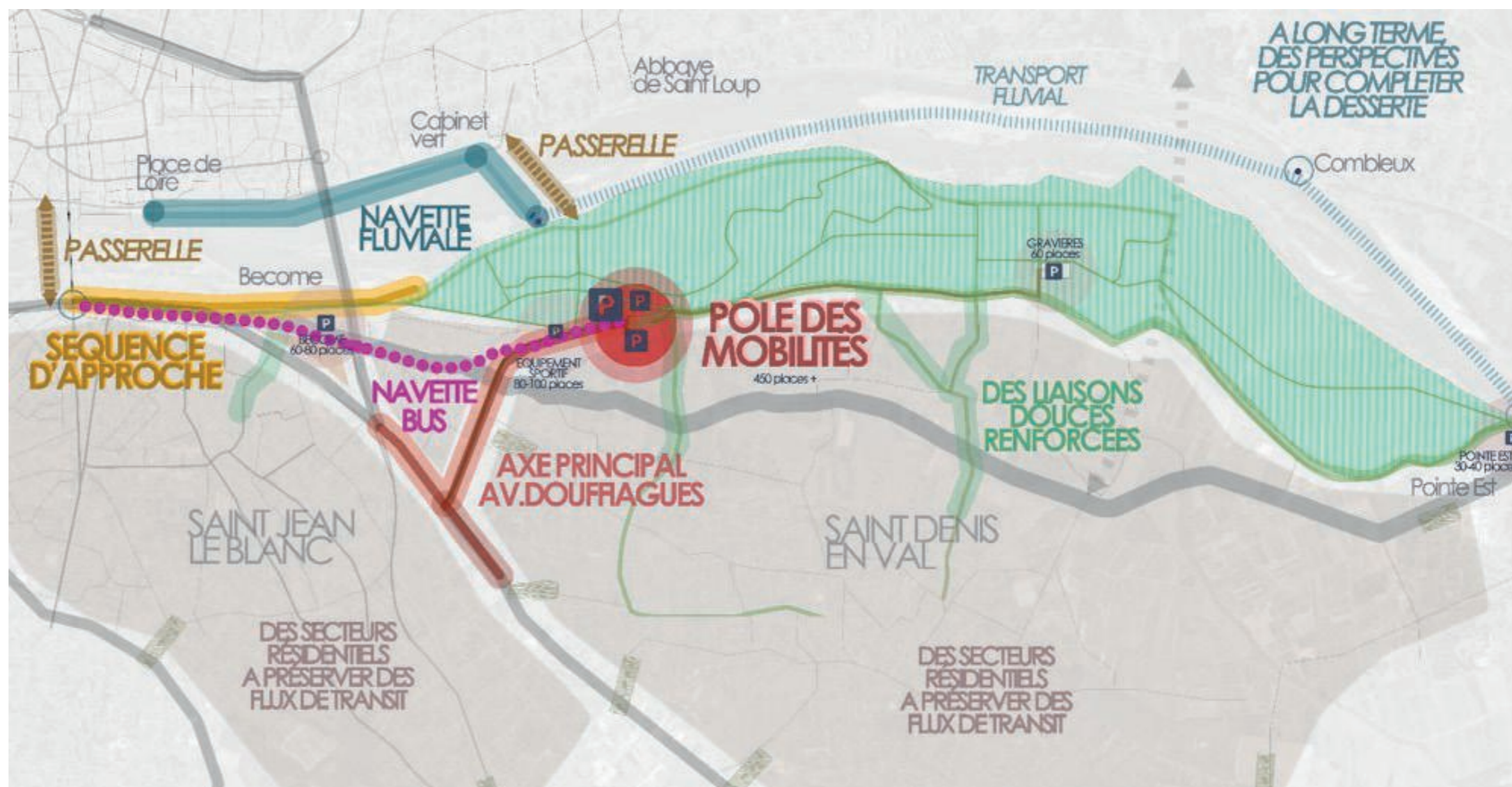
En l'état, une passerelle n'apparaît pas indispensable au fonctionnement actuel du Parc. Si une passerelle devait être réalisée, il conviendrait de veiller à :

- sa connexion aux pôles de vie et à la présence d'une offre de stationnement à proximité
- l'impact paysager de l'ouvrage dans la large ouverture de la Loire

- Etudier les conditions de **transformation de la navette en une offre de transport fluvial** intégrée au réseau de transports en commun élargi au périmètre du Parc de Loire

A RETENIR

- Une stratégie d'accessibilité à phaser dans le temps : une montée en puissance à considérer au regard de l'évolution de la fréquentation.



3 PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE



INSTAURER UN SYSTÈME DE GOUVERNANCE POUR LE PARC DE LOIRE

Instaurer un cadre de développement lisible, pérenne et partagé

Le Parc de Loire offre l'opportunité d'inventer un parc naturel urbain (e)co-géré pour le territoire, capable de rassembler à l'initiative de la Métropole de nombreux acteurs autour d'objectifs de qualité paysagère et écologique. Le Parc a vocation à constituer un lieu de vie à l'échelle de proximité comme métropolitaine, mais aussi un outil de coopération et de développement local. Dans un contexte de resserrement des financements publics, il importe de définir un nouveau modèle, d'instaurer un cadre de développement à la recherche de nouveaux équilibres financiers et fondés sur une ouverture aux acteurs privés.

Mettre en place une gouvernance partagée, à l'initiative et sous la maîtrise de la Métropole

La mise en place d'un système de gouvernance a pour objectif fondamental d'animer la communauté d'acteurs du parc de Loire, de créer du lien et des synergies entre les parties prenantes. Le travail partenarial a été esquissé en phase d'élaboration du plan guide, lors de laquelle de nombreux partenaires et usagers ont été rencontrés.

Le système de gouvernance pourra se décliner en plusieurs instances :

- pilotage technique,
- instance décisionnelle,
- comité de gestion partagé,
- comité scientifique garant du respect et de la compatibilité des projets avec la valeur écologique du site.

La mise en place de ce système de gouvernance a pour objet de prendre des décisions interfacées avec les projets de chacune des collectivités et partenaires associés, et garantir la mise en œuvre et le respect du plan guide.

Si l'ampleur du projet suppose nécessairement de doter le Parc de Loire de moyens dédiés, les modalités et la forme et de sa réalisation et de sa gestion restent à définir. Dans sa phase de préfiguration, l'hypothèse est prise d'un pilotage par Orléans métropole. Par la suite, l'opportunité de création d'une structure dédiée -de pilotage et/ou de gestion- sera à interroger à l'aune de la volonté politique d'associer des col-

lectivités partenaires voire des acteurs privés (certains objets pourraient être confiés en délégation de service public ou autres formes contractuelles).

Déterminer les conditions d'accompagnement des initiatives privées et associatives

La réalisation du projet s'appuie fortement sur l'idée de partenariats entre la collectivité et des acteurs privés, garants du développement d'offres de loisirs innovantes et renouvelées. La mise en œuvre du plan guide suppose ainsi une structuration de la Métropole en interne afin d'accompagner les initiatives privées :

- Identifier un référent « Parc de Loire » au sein de la Métropole
- Etre facilitateur et support dans les démarches administratives et techniques
- Veiller à la viabilité et pérennité des initiatives (comité d'analyse, études de marché)

Concevoir une communication « Parc de Loire »

Les principes fondateurs du plan guide validés, la mise en place d'une stratégie de communication autour du projet aura pour objectif d'informer les habitants de la Métropole et de constituer un outil de promotion du projet et du territoire. En premier lieu, cette stratégie passera par :

- La définition d'une Marque et d'une identité graphique (nom, logo)
- Des outils de promotion (site internet, signalétique)
- Référencement et animation (agenda / événements)

A RETENIR

- Un système de gouvernance à instaurer
- Un principe d'ouverture à des acteurs privés pour le déploiement d'une offre de loisirs innovante et renouvelée.

UN PROJET PHASÉ DANS LE TEMPS

Le plan guide constitue la vision d'un projet de long terme, qui se réalisera dans le temps.

Le rythme du projet est donné par l'atteinte des fondamentaux (acquisitions foncières notamment) et le cadre réglementaire. Ce cadre conduit à envisager un déploiement du projet après 2020.

Avant 2020, le plan d'action sera essentiellement orienté sur des actions « soft » (gouvernance, gestion, communication, animation...) et des reprises d'aménagements qui marqueront la naissance du projet et feront vivre le « Parc de Loire ». Suite à l'obtention des autorisations réglementaires, les premières actions indispensables à l'évolution du site (améliorations des conditions d'accessibilité et d'accueil notamment) seront réalisées en vue de préparer la phase de déploiement massive après 2025.

2018 - 2020 : phase de préfiguration

Durant cette période qui fait suite à la validation politique du plan guide, les prérequis pour engager la réalisation du projet seront mis en œuvre :

Autorisations réglementaires.

Gestion et montage des partenariats avec les opérateurs actuels et nouveaux.

Actions prioritaires, comprenant des actions de préfiguration (gouvernance, stratégie de communication, animation...) et des travaux d'entretien et de reprise d'aménagements existants (eau de baignade, cheminements, mobiliers,...). La majorité de ces actions se concentreront sur l'île Charlemagne, qui constitue l'espace le plus fortement approprié à ce jour. « Avant-goût » du projet, ces actions de préfiguration visent à améliorer et conforter les pratiques existantes et à diversifier les publics et les usages. Elles constitueront un signal fort du renouvellement de la base de loisirs. L'aménagement du Fil de Loire bâtira l'amorce du projet au-delà de l'île Charlemagne.

Après 2020 : le déploiement du projet.

Une fois les prérequis en place, les conditions seront favorables au développement du projet et à son déploiement sur l'ensemble des 340 ha jusqu'à la Pointe Est. L'image renouvelée du Parc de Loire et une fréquentation en hausse par rapport aux tendances actuelles, constitueront un cadre propice à attirer de nouveaux opérateurs. La réalisation du projet après 2021 reposera sur un dispositif partenarial entre la collectivité et des opérateurs privés, et couvrira deux volets :

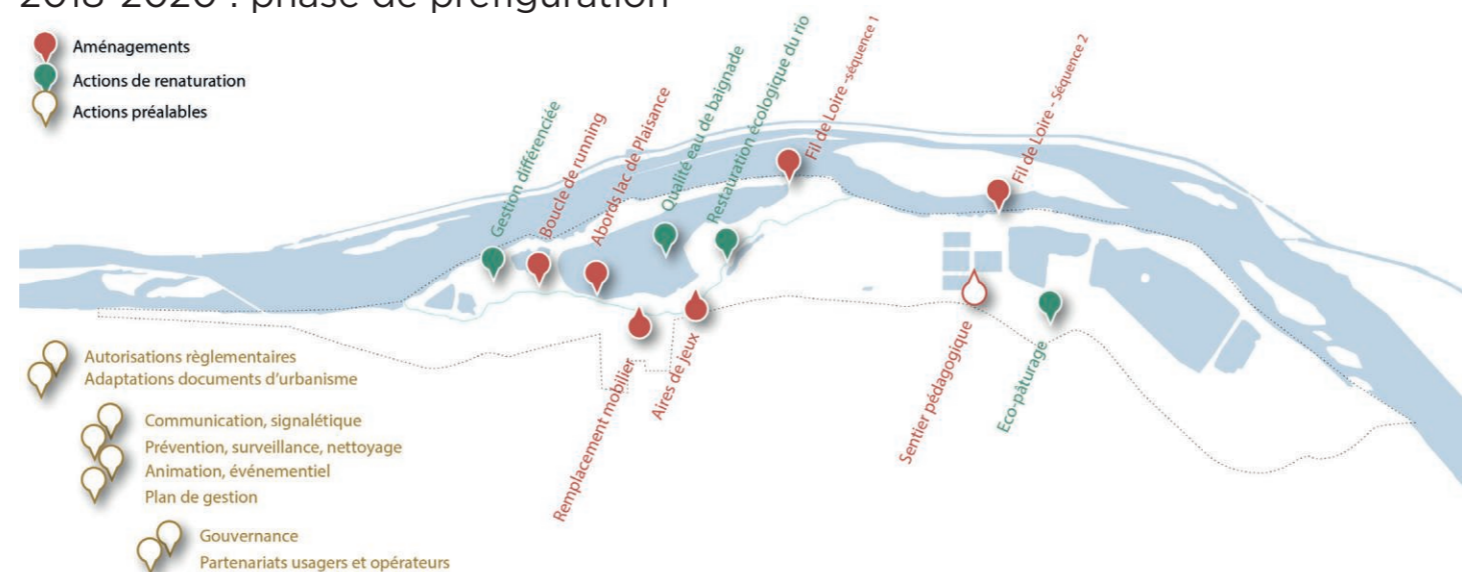
- Réalisation des aménagements
- Développement des « univers ».

A RETENIR

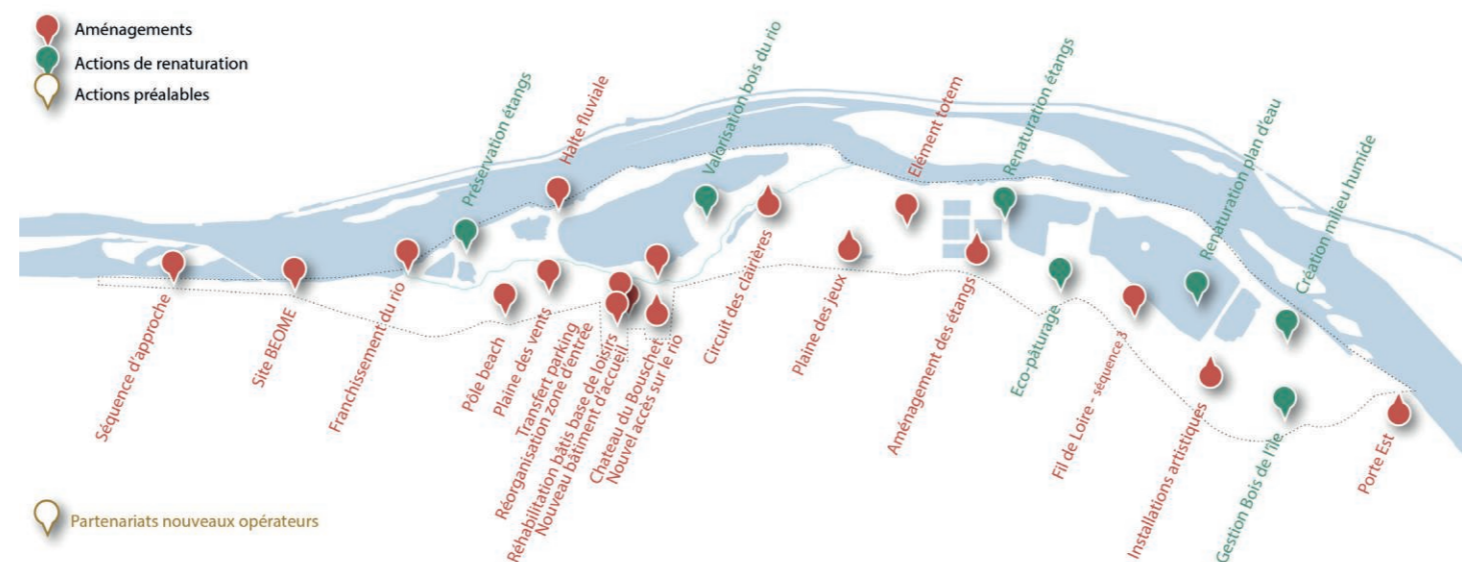
- Une mise en œuvre en deux temps :
- 2018 - 2020 : phase de préfiguration, comprenant de premières actions d'aménagement et la mise en place des conditions de développement du projet.
- 2020 - 2025 : phase de déploiement du projet.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DANS LE TEMPS

2018-2020 : phase de préfiguration



Après 2020 : phase de déploiement



4

DECLINAISON DES ORIENTATIONS
SPATIALES ET PROGRAMMATIQUES
PAR SECTEUR



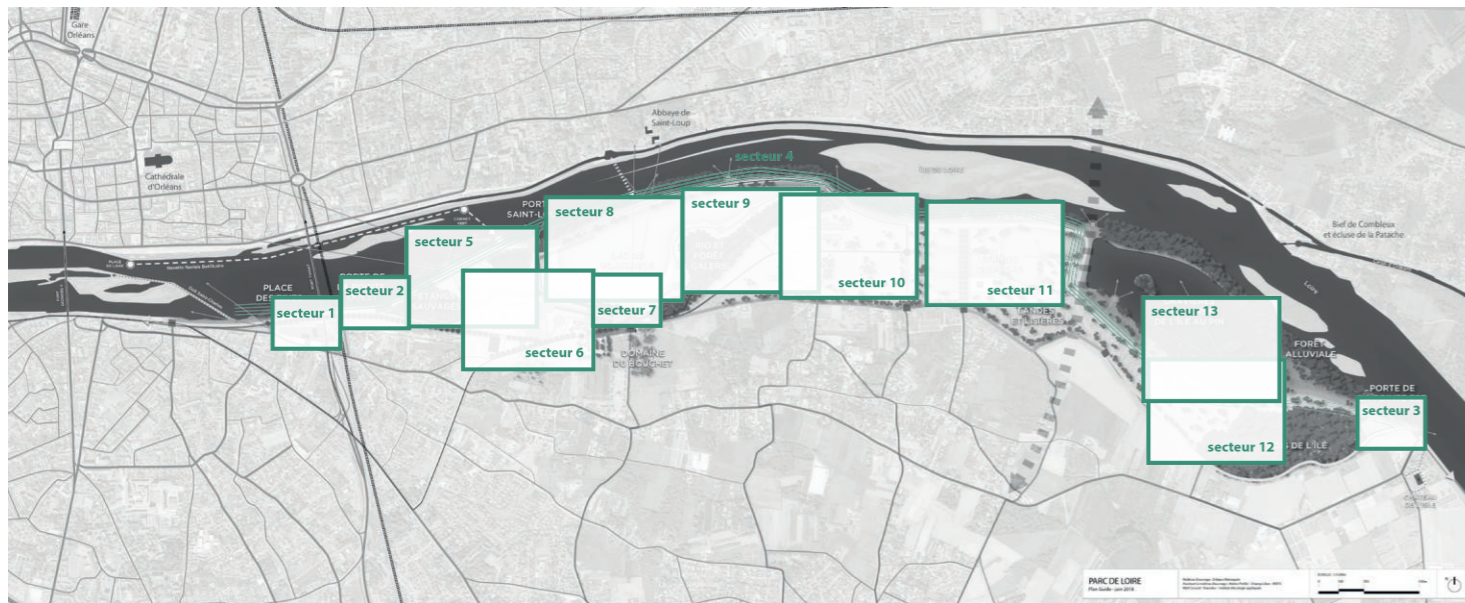
FOCUS PAR SECTEUR

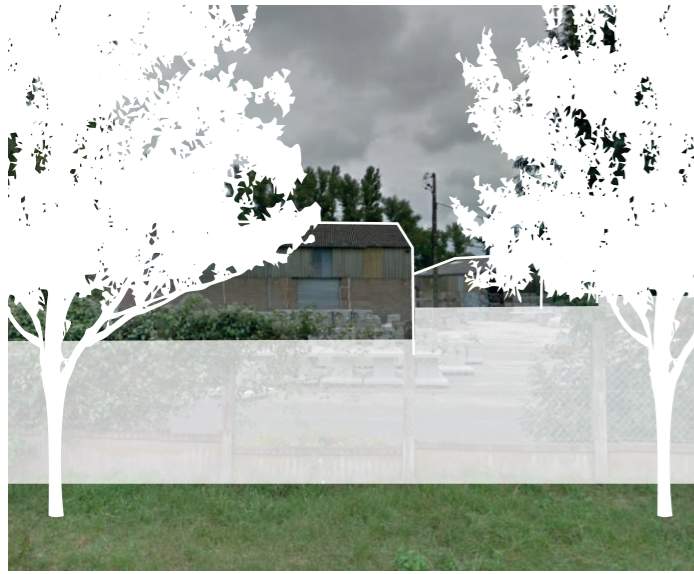
Les focus présentent les orientations programmatiques et spatiales détaillées pour chaque espace.

- Vocation de l'espace et usages attendus
- Intentions d'aménagement

SOMMAIRE

SECTEUR 1	p.43
SECTEUR 2	p.45
SECTEUR 3	p.45
SECTEUR 4	p.48
SECTEUR 5	p.52
SECTEUR 6	p.54
SECTEUR 7	p.56
SECTEUR 8	p.60
SECTEUR 9	p.62
SECTEUR 10	p.64
SECTEUR 11	p.66
SECTEUR 12	p.68
SECTEUR 13	p.70





S'appuyer sur l'existant

Conserver la dalle bétonnée, réhabiliter les halles industrielles et réemployer les modules préfabriqués pour la création d'un street-park innovant.

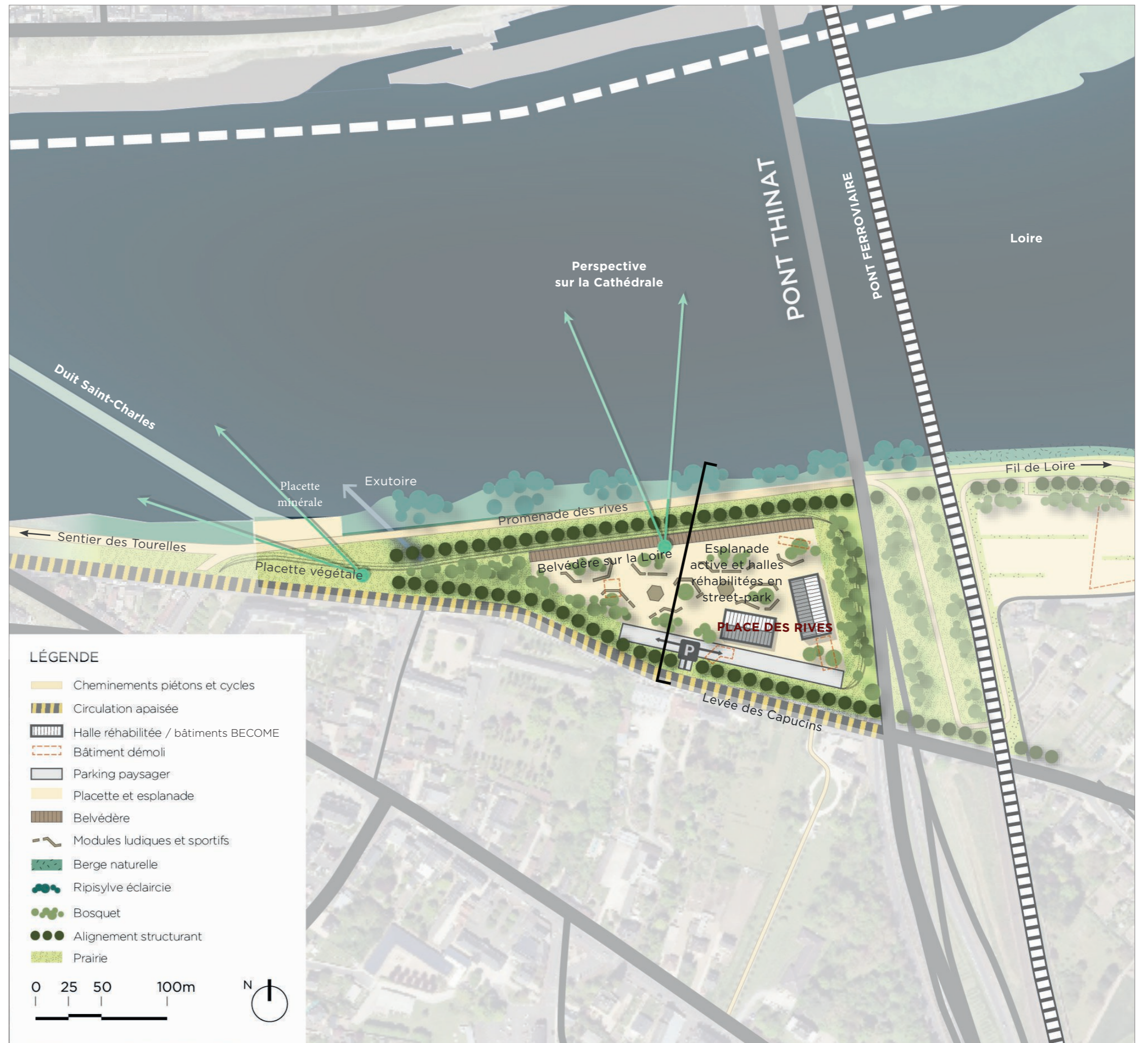
Source : Google



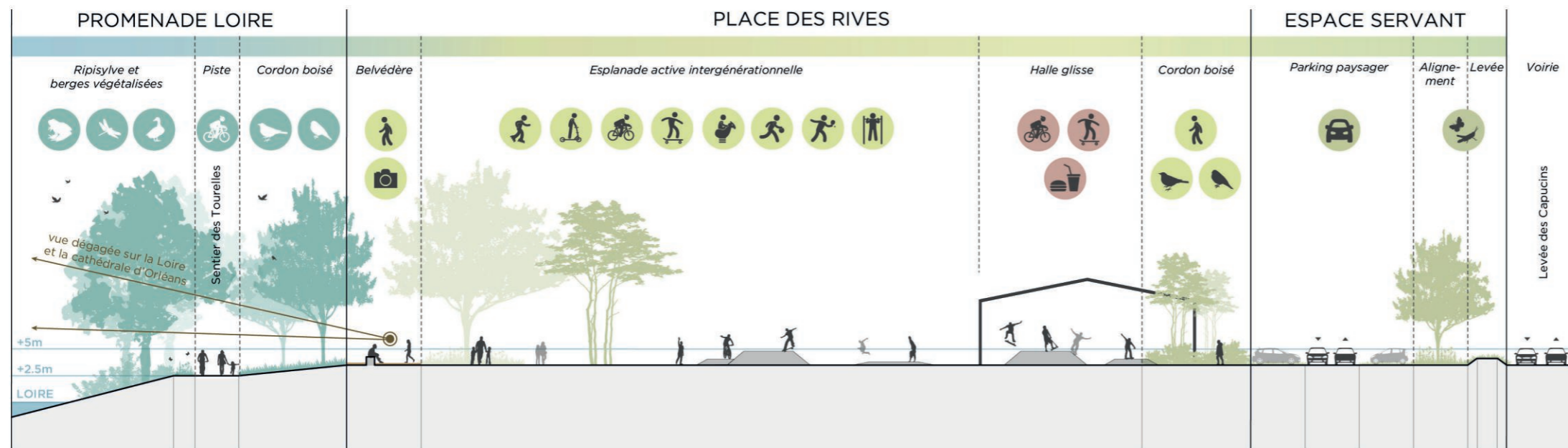
Promenade des rives

Des cheminements et une placette minérale en réponse à la berge sauvage au Sud et au quai urbanisé de la Rive Nord.

Source : Park Spoor Noord à Anvers / Berges du Rhône à Lyon



RECONVERSION DU SITE BECOME - 1/500e



Secteur 1

La séquence d'approche et la place des rives

« Sports urbains & convivialité »

La séquence d'approche du duit Saint-Charles au Pont Thinat se situe à l'articulation de la ville et du Parc de Loire. Elle s'inscrit également dans la continuité du sentier des Tourelles et de l'aménagement du fil de Loire. Les aménagements de la rive sud sont vecteurs d'un changement d'image, en miroir de la rive minérale au nord.

Le site industriel Become comporte également une situation privilégiée en promontoire surplombant la Loire et les éléments patrimoniaux. Les aménagements découlant d'une programmation ciblée sont l'opportunité d'appuyer le changement d'image.

Principes d'aménagement

- Réhabilitation des halles industrielles et requalification de la dalle béton en esplanade accueillant un programme mixte (street-park avec modules de glisse et de parkour, terrains de basket, parcours BMX, table de ping-pong, agrès, offre de jeux de proximité, pistes de danse pour la guinguette, buvettes, food-trucks, boutiques...).
- Suppression des bâtiments légers et des bâtiments annexes pour dégager une esplanade libre.
- Aménagement d'une promenade basse le long de la ripisylve afin d'inscrire le fil de Loire dans la continuité du sentier des Tourelles.
- Aménagement d'une placette de rencontre minérale afin de mettre en valeur le duit Saint-Charles, pouvant accueillir des événements (guinguettes...).
- Déplacement de la zone de jeux et création d'une prairie en surplomb du duit.
- Aménagement d'un parking paysager d'une centaine de places.
- Ouverture et mise en valeur de cadrages afin de renforcer la position de promontoire sur le paysage ligérien et le patrimoine bâti.
- Valorisation de la ripisylve en pratiquant une gestion écologique de la ripisylve (coupes d'éclaircie et pâturage), afin de privilégier le développement des strates arbustives et herbacées.
- Plantation d'un alignement structurant le long de la levée des Capucins en amorce du Parc de Loire.
- Préservation du cordon boisé le long du pont Thinat afin de favoriser l'intégration paysagère de l'ouvrage.
- Aménagement d'un passage piéton et cycle confortable sous le pont Thinat.
- En accompagnement : requalification de la levée des Capucins afin de favoriser les déplacements doux.



Esplanade active et lisière boisée

Espace ouvert polyvalent et propice à la cohabitation des usages en interface d'une lisière boisée naturelle.

Source : Drøn på skolegården, Danemark



Halles réhabilitées

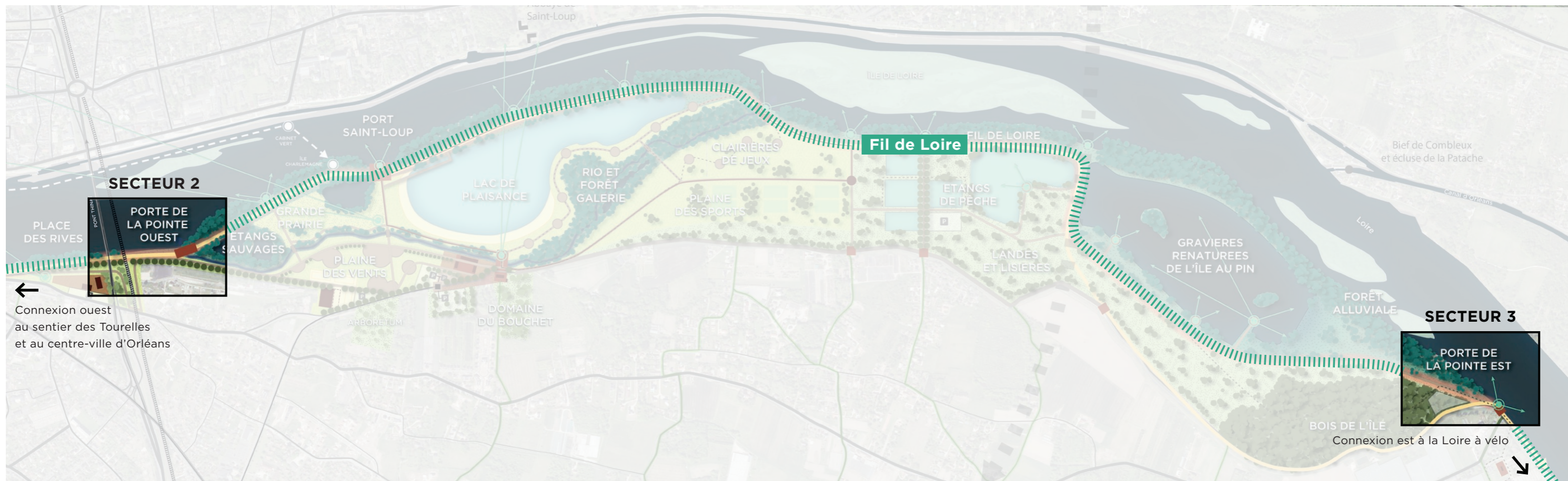
Architecture industrielle épurée.
Source : Maison du parc au lac d'Aiguebelette



Street-park

Réutilisation de pièces industrielles en module pour skatepark.

Source : Skatepark de Luleå en Suède



Secteur 2 - Porte de la pointe ouest



Passerelle piétonne et cyclable
L'entrée ouest jouant le rôle de transition entre le contexte urbain et le parc est mise en scène par la création d'une passerelle élégante réservée aux modes doux.
Source : Pont piétonnier à Tirschenreth en Allemagne

Secteur 3 - Porte de la pointe est



Belvédère et placette de rencontre
La passerelle de la pointe est s'élargit en placette de rencontre afin de créer un belvédère sur la Loire sauvage.
Source : Griespark Volketswil en Suisse

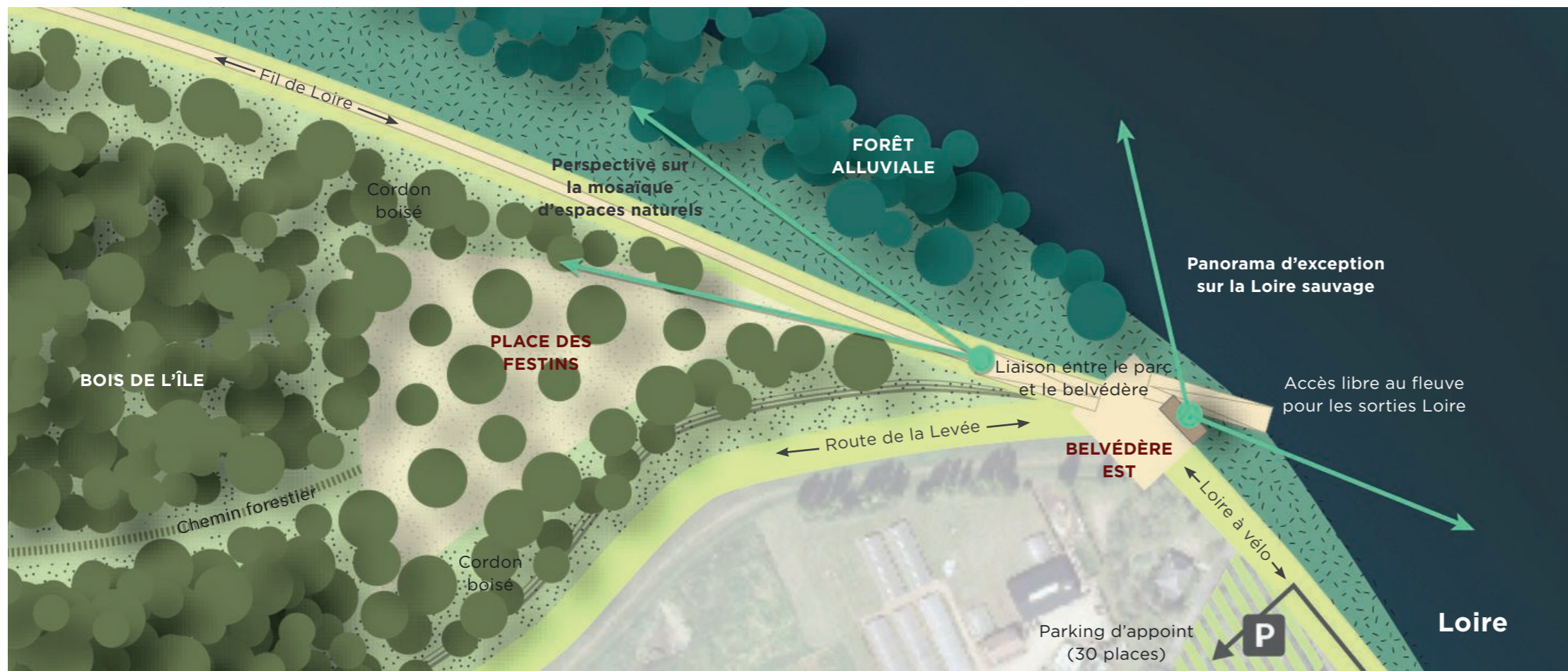


Place des festins
Du mobilier et des guinguettes prennent place sur l'ancienne dalle à l'ombre des arbres pour les pique-niques.
Source : Parc Duisbourg en Allemagne

Secteur 2 - La pointe ouest



Secteur 3 - La Pointe Est



Secteur 2 et 3

Les portes d'entrée

Les portes du parc constituent des points de contact privilégiés avec la Loire. La topographie renforce la position de promontoire, s'ouvrant sur des panoramas d'exception. La requalification de ces secteurs comporte de forts enjeux paysagers visant à qualifier les entrées sur le parc de belvédères sur le fleuve et sur la ville.

Ces secteurs forment l'articulation entre les itinéraires cyclables et le parc : la pointe est forme le point d'entrée de la Loire à vélo et la pointe ouest est l'accroche au sentier des Tourelles et au centre-ville d'Orléans.

Principes d'aménagement

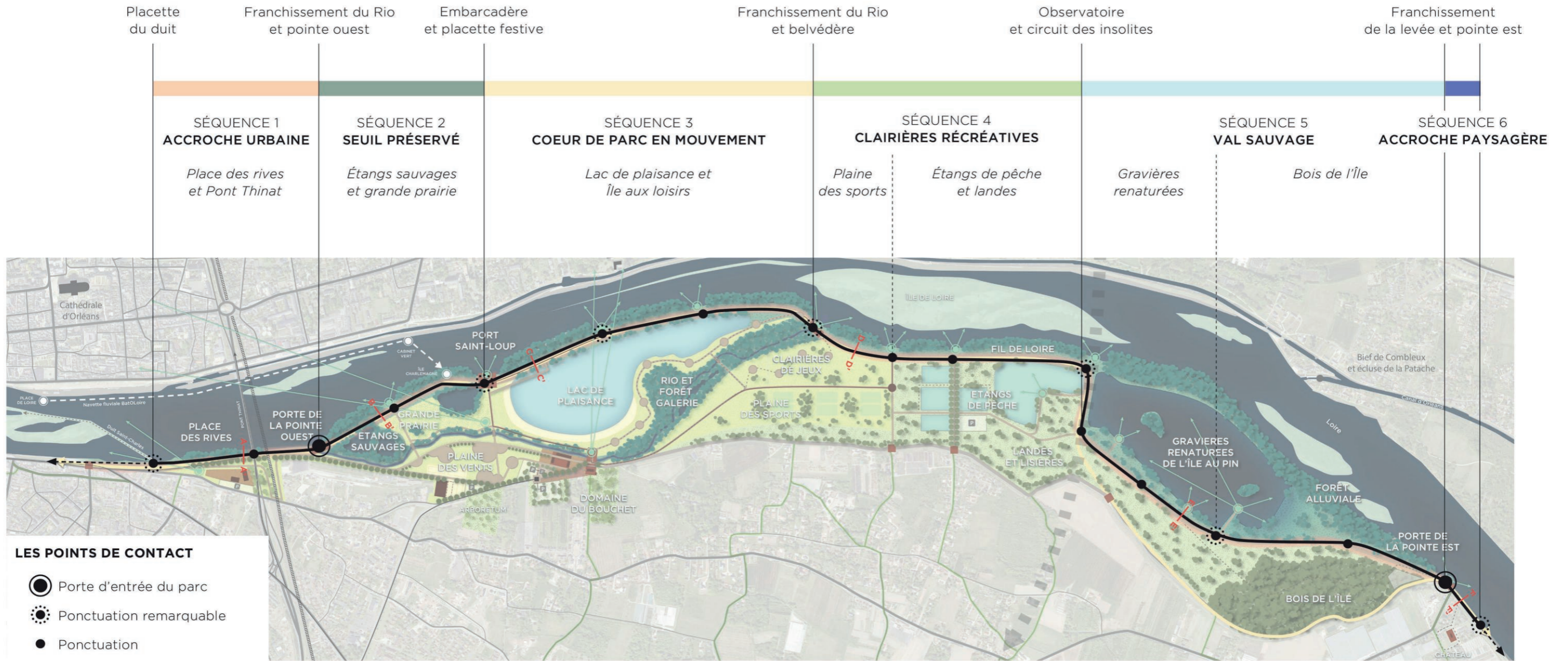
1. La pointe ouest

- Création d'un point de franchissement du Rio. Cet franchissement est un marqueur identitaire du Parc, valorisant le rôle de belvédère et offrant un accès privilégié au Parc en continuité du fil de Loire.
- Aménagement d'un franchissement de la levée et d'une placette de rencontre afin de créer des continuités piétonnes entre la promenade haute et la passerelle.
- Plantation d'un alignement d'arbres, sous réserve d'autorisation, afin de souligner la position de promontoire.
- Valorisation de la ripisylve en pratiquant une gestion écologique (coupes d'éclaircie et pâturage) afin de privilégier le développement des strates arbustives et herbacées.

2. La pointe est

- Création d'un point de franchissement qualitatif de la levée sous la forme d'une rampe afin de mettre en scène l'entrée Est depuis la Loire à Vélo via le fil de Loire.
- Aménagement d'un belvédère et d'une placette de rencontre afin de mettre en scène l'entrée est et les vues d'exception sur la Loire sauvage.
- Requalification de l'ancienne piste d'auto-école enrichie en place des festins, afin de favoriser des usages en interface des espaces naturels.
- Intégration paysagère de la levée par le maintien d'un cordon boisé en lisière du bois de l'île.
- Valorisation de la ripisylve en pratiquant une gestion écologique (coupes d'éclaircie et pâturage) afin de privilégier le développement des strates arbustives et herbacées.
- Renforcement de l'accès libre à la Loire par l'aménagement d'un parking de proximité, d'une capacité de 30 places.

SÉQUENCES PAYSAGÈRES DU FIL DE LOIRE



1 Accroche urbaine



2 Le seuil préservé



3 Le coeur de parc en mouvement





Rapport à la Loire

Le parcours s'inscrit dans la linéarité du paysage ligérien, l'identité paysagère du parc. Le rapport à la Loire s'établit par une succession de fenêtres sur le fleuve, cadrées par des aménagements qualitatifs et naturalistes.

Source : Parc du Peuple de l'herbe à Carrière-sous-Poissy

Design actif

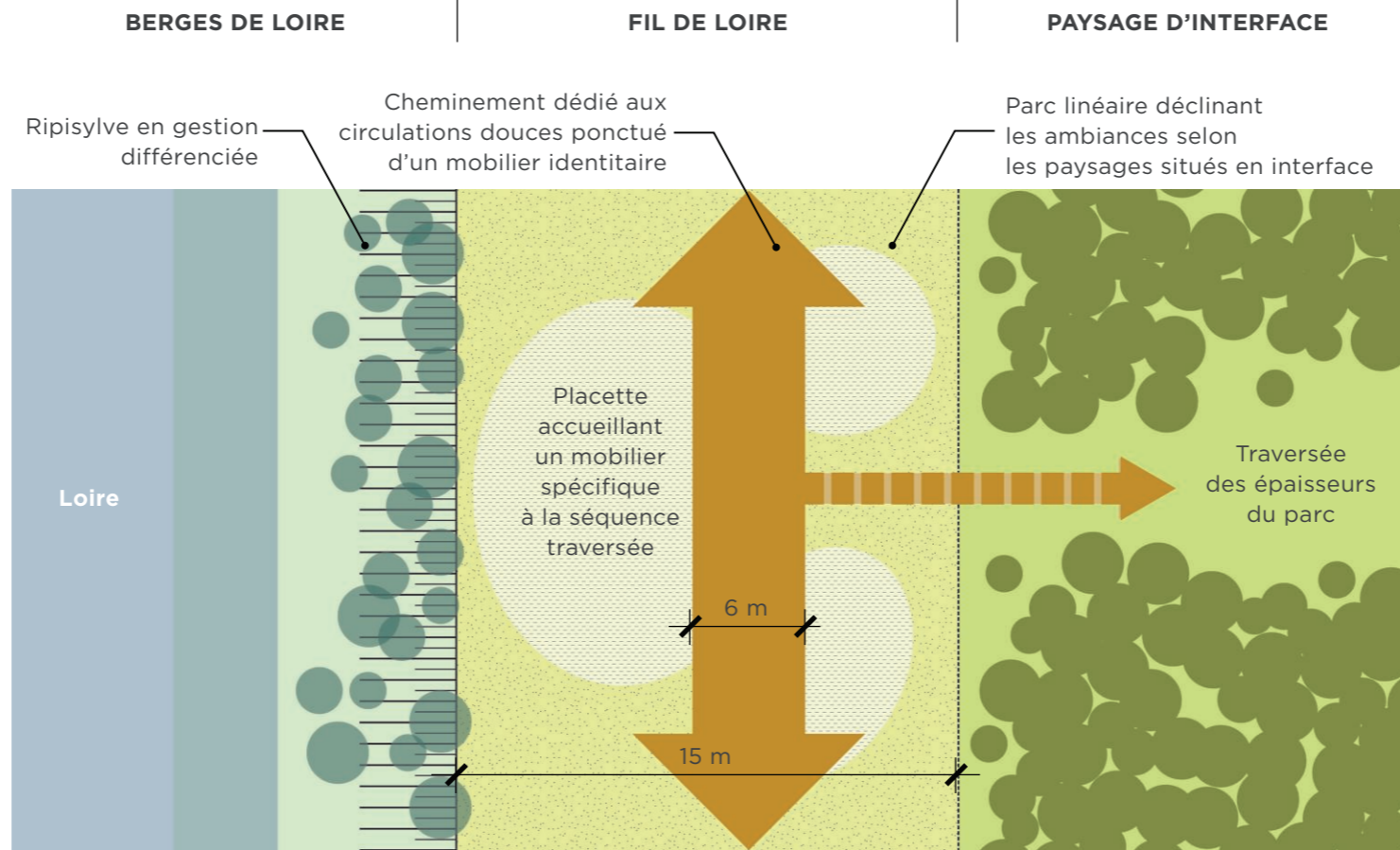
Le mobilier identitaire accompagnant le fil de Loire combine de multiples usages. La déclinaison d'espaces ludiques, relaxants et contemplatifs anime la promenade et est attractif pour un large public.

Source : Promenade de Colwyn en Angleterre

Principes paysagers

Le fil de Loire maintient un gabarit de largeur fixe afin de former une harmonie de composition et une unité d'écriture sur l'ensemble. Les espaces paysagers de part et d'autre du chemin sont le prolongement des ambiances en interface, privilégiant un cadre naturaliste et diversifié.

Source : Champ Libre



Secteur 4

Le fil de Loire

Le fil de Loire amorce la découverte sensible du Parc sous la forme d'une promenade linéaire depuis le sentier des Tourelles jusqu'au Château de l'Île. Cet aménagement au contact du fleuve a pour objectif d'aménager et de requalifier la façade nord du Parc en s'inscrivant dans la continuité des itinéraires existants. Cette promenade sera jalonnée de mobilier et petites installations faisant écho aux différents « univers » d'usages. Le caractère submersible de la promenade devra être intégré dans les propositions d'aménagement afin d'adapter une réponse esthétique et qualitative aux contraintes techniques et réglementaires.

Comprise dans le lit majeur de la Loire, la promenade se caractérise par un gabarit généreux privilégiant la mise en scène des paysages parcourus, la variation des ambiances, l'intégration paysagère des espaces récréatifs, la déclinaison des usages et les continuités écologiques au contact des espaces naturels. Les dimensions fixes (15m de large incluant 6m dédiés aux circulations douces) accompagnées d'une gamme de mobilier identitaire garantissent une unité sur l'ensemble du linéaire. L'aménagement du cheminement devra se conformer aux prescriptions du cahier des charges

« Loire à vélo ». Il se décline au travers de 6 séquences :

- Accroche urbaine
- Seuil préservé
- Coeur de parc en mouvement
- Clairières récréatives
- Val sauvage
- Accroche paysagère

Chaque séquence comporte une identité fortement marquée au travers d'une gamme de mobilier et des ambiances paysagères inédites, relatives aux entités paysagères avoisinantes.

Principes d'aménagement

- Aménagement d'un profil continu sur l'ensemble du parc de 15m de large, dont 6m de piste cyclable et incluant la création d'aménagements paysagers en interface avec les espaces actifs et naturels de proximité.
- Mise en scène de la promenade par la succession d'ambiances paysagères contrastées afin de nuancer la découverte du parc au fil de son parcours.
- Ponctuation du parcours par une déclinaison de mobilier innovant, modulable et attractif pour un large public.
- Déclinaison de mobilier thématique selon les séquences traversées destiné à une complémentarité des usages.
- Aménagement qualitatif des points de contact sous la forme de placettes
- Suppression de tous les aménagements existants liés à l'usage de la voiture au contact de la Loire afin de privilégier les déplacements doux et préserver la forêt alluviale.
- Création de fenêtres sur la Loire et valorisation de la ripisylve en pratiquant une gestion écologique différenciée afin de privilégier un parcours au contact du fleuve.

4 Les clairières récréatives

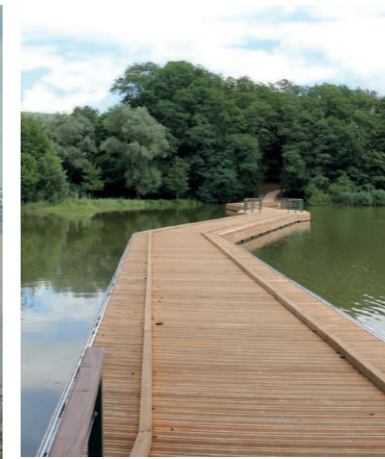
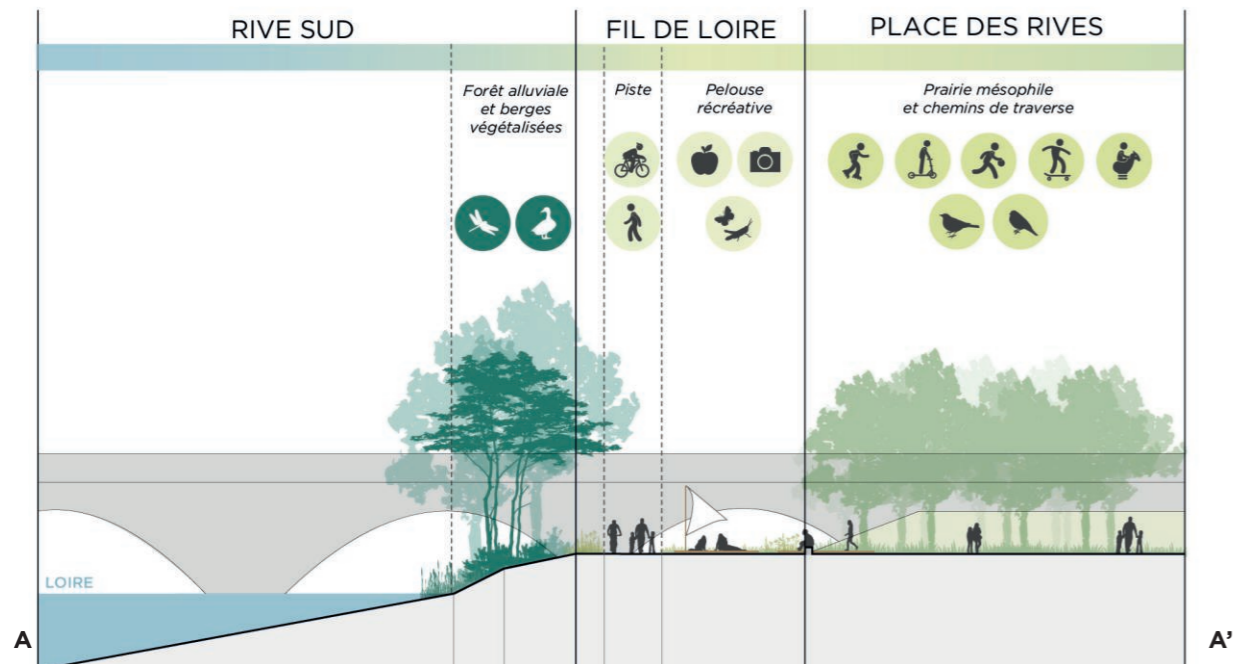


5 Le val sauvage



6 Accroche paysagère

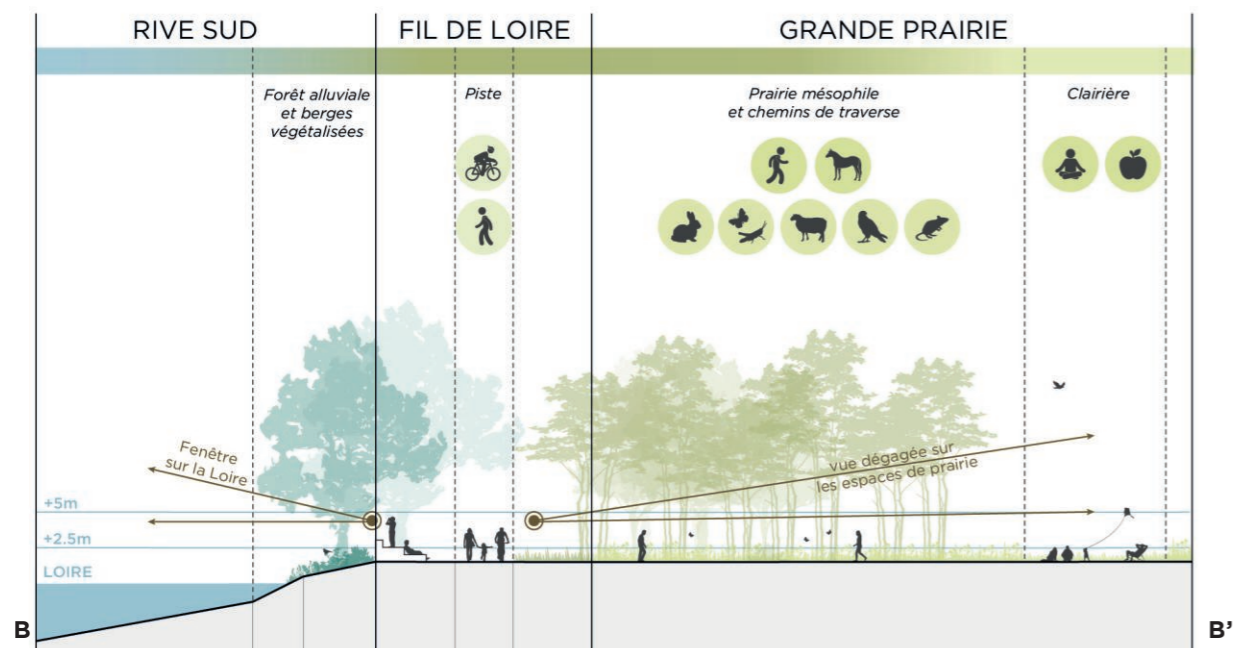




SÉQUENCE 1
Accroche urbaine

Cette séquence d'approche dessine une transition entre le centre-ville et les espaces naturels préservés du Parc. Elle dévoile des berges paysagées dégageant le regard sur les quais et le paysage urbain. Particulièrement soumise aux caprices ligériens, le caractère inondable et événementiel de la séquence suscite une mise en scène du paysage submersible. Les variations créées par les crues sont facteurs d'étonnement et d'expériences. La thématique de la « Loire domestiquée et naviguée » se décline à travers le mobilier, offrant une découverte au contact de l'eau. Les incidences éventuelles sur les ouvrages hydrauliques devront être étudiées par un bureau d'études spécialisé sur les questions sécuritaires des aménagements.

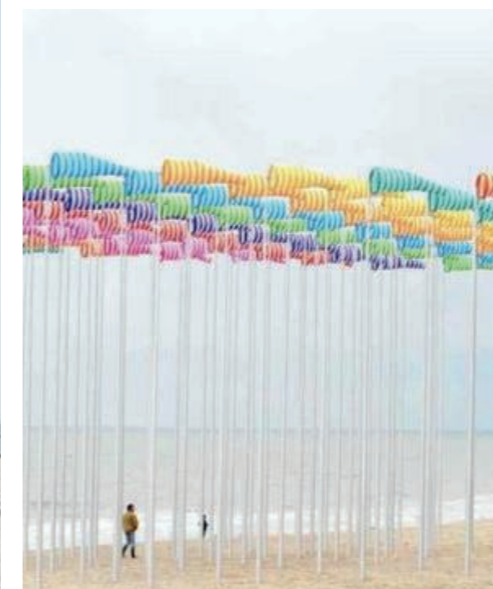
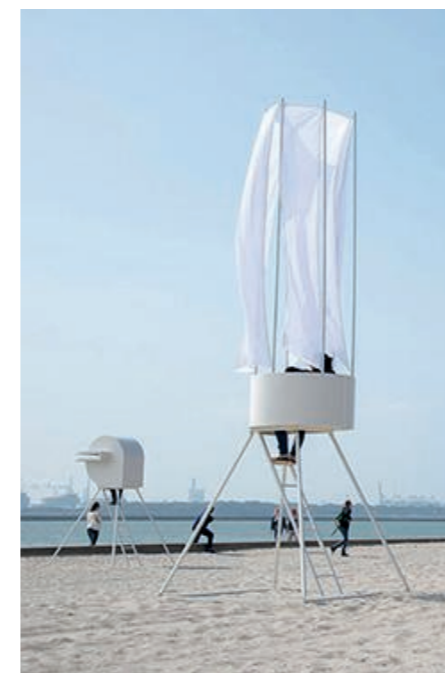
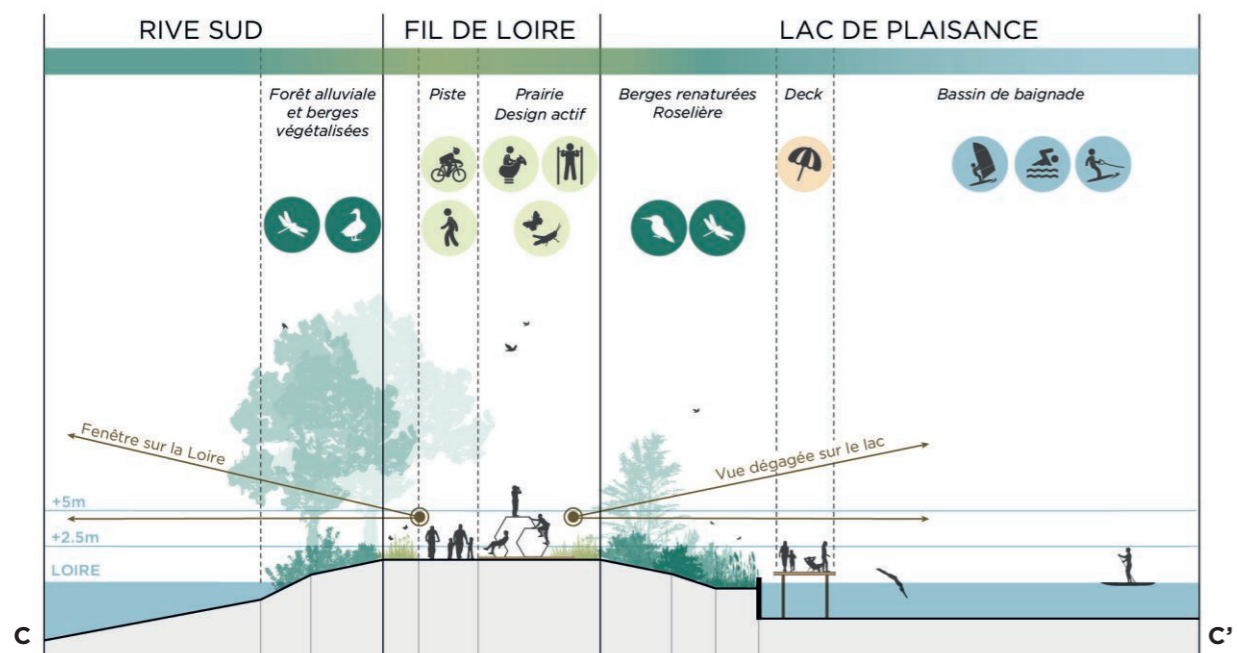
Source : Parc des berges à Bordeaux / Passerelle flottante à Revermont



SÉQUENCE 2
Seuil préservé

Cette première séquence du parc forme une articulation entre le paysage dégagé de la pointe ouest et l'embarcadere amorçant les espaces actifs du lac de plaisance et de l'île aux loisirs. Les boisements denses forment un effet d'antichambre où le caractère intimiste prédomine. Bordée de part et d'autre d'espaces naturels privilégiés (forêt alluviale, étangs sauvages et grande prairie), elle incite à une halte passagère et raisonnée. Son aménagement respectueux de l'environnement facilite la prise de conscience de la qualité paysagère et écologique. L'alternance des bosquets et des clairières ponctue la promenade de cadrages emblématiques sur la cathédrale, la Loire et les étangs.

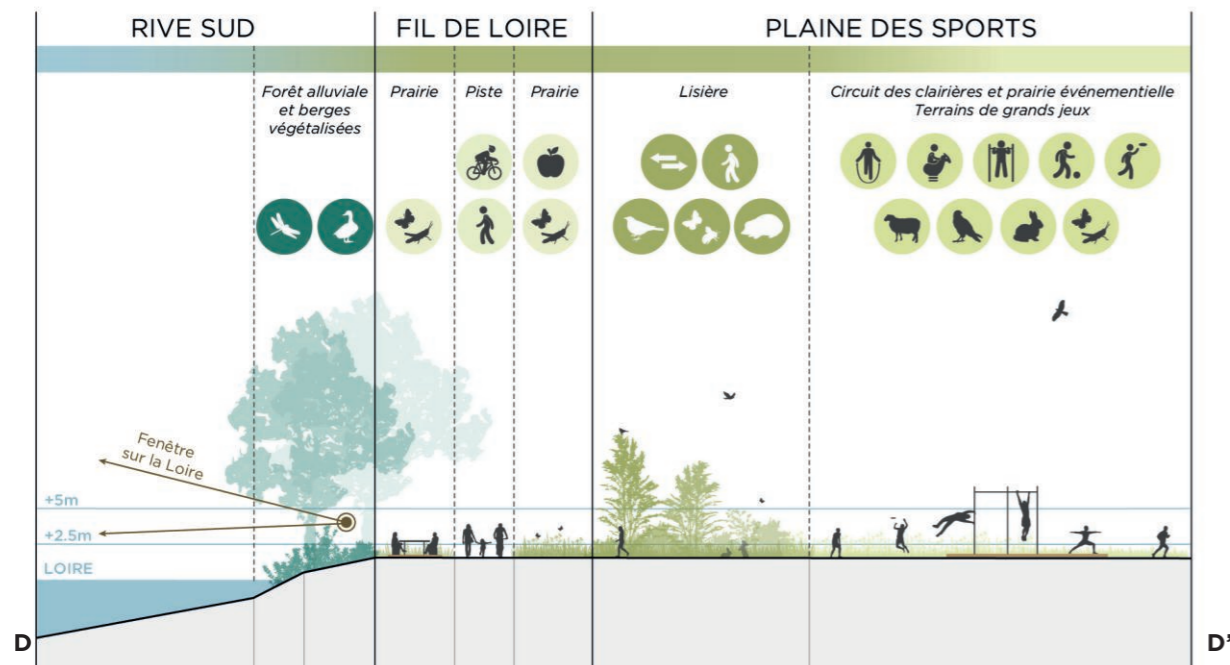
Source : Flaschenhals park / Stokke Sculpture Park



SÉQUENCE 3
Coeur de parc en mouvement

Cette séquence conséquente de l'île Charlemagne articule les espaces naturels préservés et la plaine des sports. S'inscrivant dans la continuité du circuit ludique des clairières et en interface avec les espaces de plaisance aux abords du lac, elle se destine à une promenade hautement attractive. Les ouvertures visuelles sur l'eau (Loire et lac) et le patrimoine bâti d'exception forment de larges clairières exposées aux vents dominants. Le mobilier ludique joue avec cette caractéristique du site afin de proposer un parcours fréquenté par les familles. L'embarcadere et le belvédère sont des lieux de prédilections propices à la convivialité et à l'orientation du public. L'aménagement paysager devra permettre l'intégration éventuelle d'une passerelle reliant la rive nord du Parc à l'abbaye de Saint-Loup.

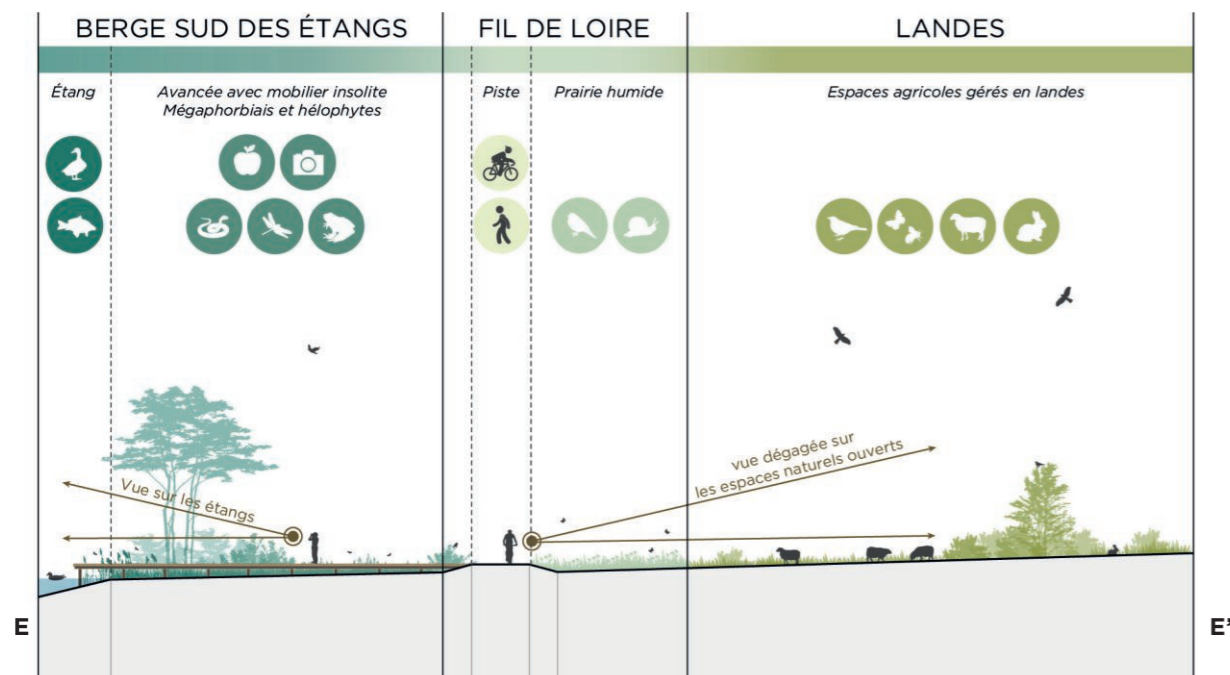
Source : Rob Sweere à Hoek van Holland/ Le vent souffle de Daniel Buren



SÉQUENCE 4
Clairières récréatives

Cette séquence de l'île Charlemagne forme une transition douce entre l'île aux loisirs et un gradient d'espaces renaturés. L'étendue des paysages maintenue par une proportion conséquente d'espaces ouverts (prairies, étangs, clairières) affirme la monumentalité de l'échelle du site. La perte de repère est compensée par une série d'aménagements proportionnés aux dimensions du site. Ils se veulent confortables, généreux et conviviaux. Le mobilier est propice aux pique-niques et facilite l'organisation de tout type d'événements festifs. Les ambiances paysagères du fil de Loire sont le reflet des paysages présents dans les épaisseurs du parc. Ponctuellement, des fenêtres s'ouvrent sur la Loire sauvage et la rive nord.

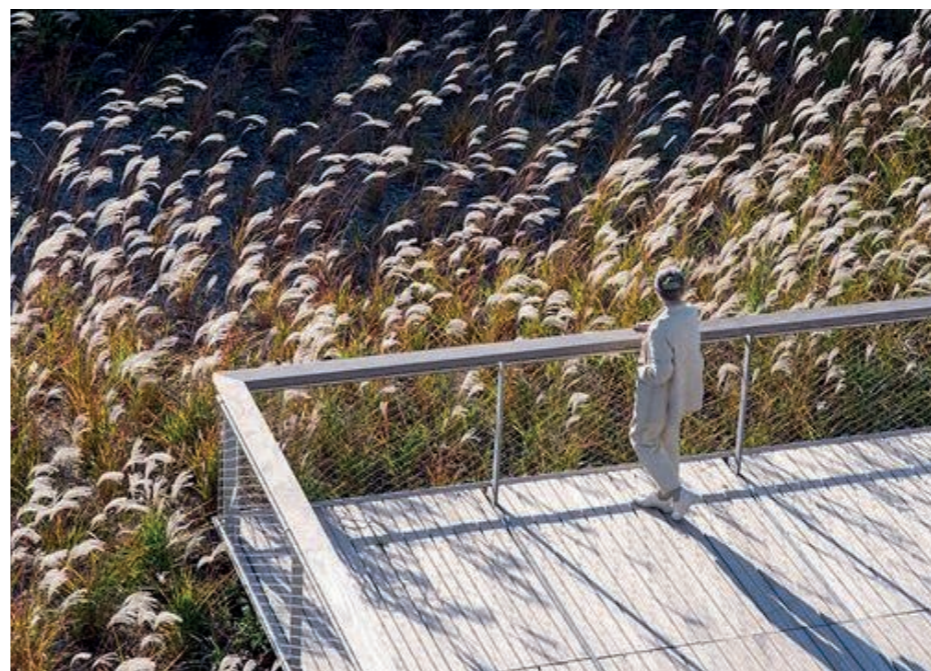
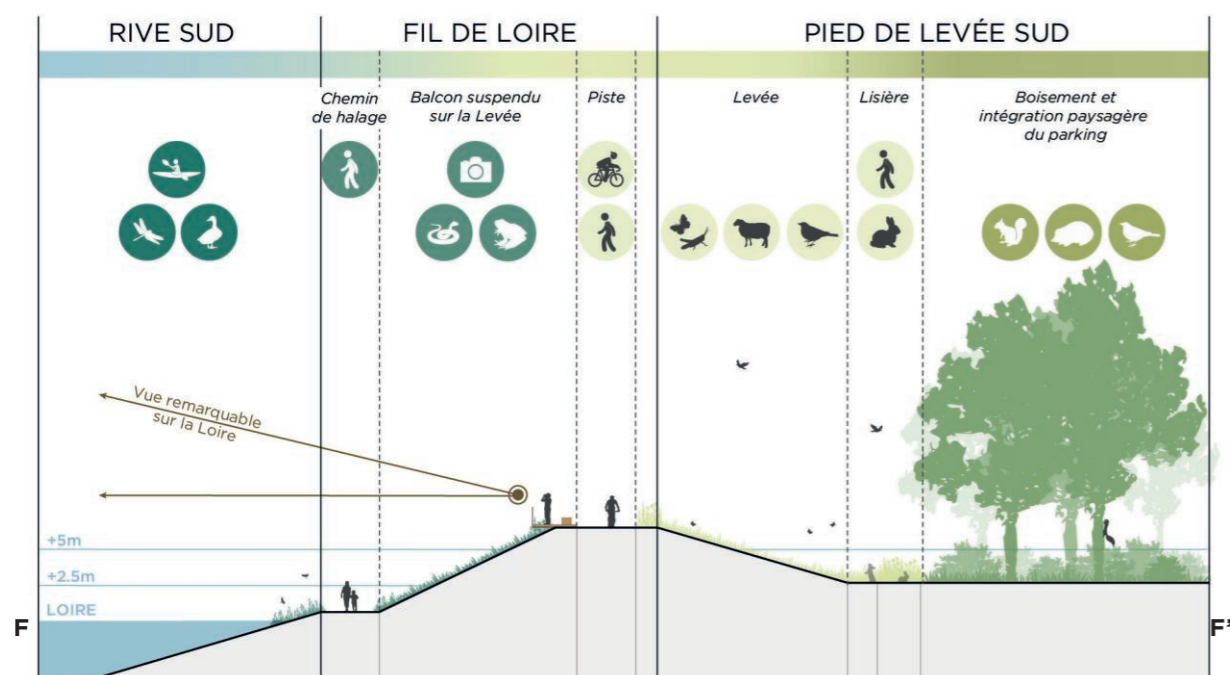
Source : Qinhuangdao Red Ribbon Park / Banquet au jardin d'Eole



SÉQUENCE 5
Val sauvage

Cette ultime séquence est à la fois une liaison aux étangs de pêche encadrés de landes et une accroche à la levée accueillant l'itinéraire de la Loire à vélo. Le fil de Loire se décolle de la rive pour se placer au coeur du val paysager. Les ambiances naturalistes de la séquence plongent les usagers dans un cadre privilégié de paysages anthropiques renaturés. La pluralité des milieux écologiques traversés invite à la contemplation de la variété des paysages ligériens. La mise en place d'une gestion douce devient pédagogique par la présence d'animaux domestiqués (éco-pâturage). Le parcours se ponctue d'un mobilier identitaire et insolite à mi-chemin entre art et nature. Le circuit se veut à l'image d'un musée en plein air.

Source : Norges-la-Ville / Jardin flottant à Paris



SÉQUENCE 6
Accroche paysagère

Cette séquence d'approche forme une transition entre le val horticole longeant la Loire sauvage et les espaces renaturés du parc. Située en promontoire sur la Loire, elle offre une vue panoramique sur les paysages ligériens. Un large belvédère permet au public de profiter des points de vue. Une déclinaison d'objets ludiques et pédagogiques anime la découverte du site. Une signalétique ponctue le parcours menant au Château de l'Isle et de la fonction horticole du secteur de Melleray.

Source : Parc Martin Luther King à Paris

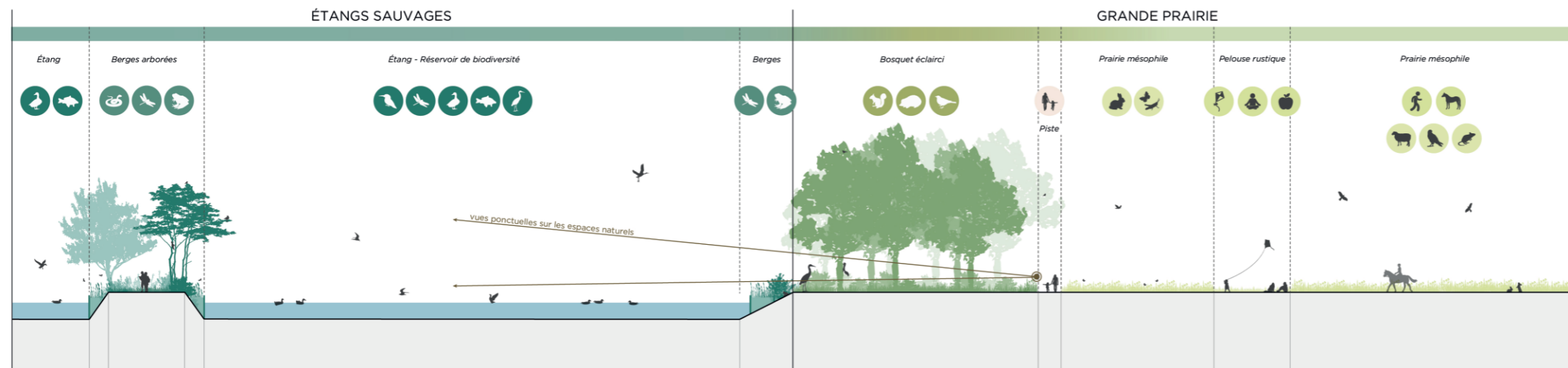


Fasciner les rives

Le génie végétal permet d'étager la végétation et de constituer un écrin le long des berges.

Source : Champ Libre





Secteur 5

Les étangs sauvages et la grande prairie

Ce secteur rassemble différents enjeux écologiques et paysagers :

- Situés à la confluence de la Loire et du Rio sur la pointe ouest du parc, les espaces naturels sont inclus dans les périmètres d'une ZNIEFF et d'un site Natura 2000. Les aménagements visent à modérer les usages sur ce secteur et amplifier la valeur écologique des différents milieux.

- Les prairies et les boisements forment une succession de plans, offrant un cadrage d'exception sur la cathédrale d'Orléans. Il conviendra, par conséquent, de veiller à mettre en valeur cette perspective en maintenant l'ouverture visuelle.

Principes d'aménagement

- Mise à distance du public vis-à-vis des étangs à proximité du Rio en supprimant les chemins buissonniers le long de la berge.
- Aménagement de cheminements piétons axés sur les franchissements existants du Rio, ponctués de mobilier et de signalétique adaptés.
- Aménagement d'une plage enherbée sur la rive ouest du grand plan d'eau.
- Amélioration du maintien des berges des étangs par des aménagements en génie végétal afin de constituer un écran boisé favorable à la biodiversité.
- Favorisation de la biodiversité en pratiquant une gestion écologique sur les boisements et sur les prairies (coupes d'éclaircie et pâturage).
- Valorisation des perspectives remarquables sur la cathédrale d'Orléans, en maintenant les espaces ouverts et en déposant les aménagements perturbant le dégagement visuel.
- Ouverture de deux points de vue sur les étangs en éclaircissant les bosquets.



Mise en scène des perspectives

Les bosquets cadrent les points de vue sur la ville, soulignés par les espaces de prairie.
Source : Parc de la Feyssine à Lyon



Clairière enherbée

Gestion différenciée formant des clairières de jeux au sein d'une prairie naturelle.
Source : Parc du Vallon à Lyon



Ambiance naturaliste

Bosquets éclaircis et prairie haute longés de cheminements doux reliant le Rio et la Loire.
Source : Parc de Muskau en Allemagne





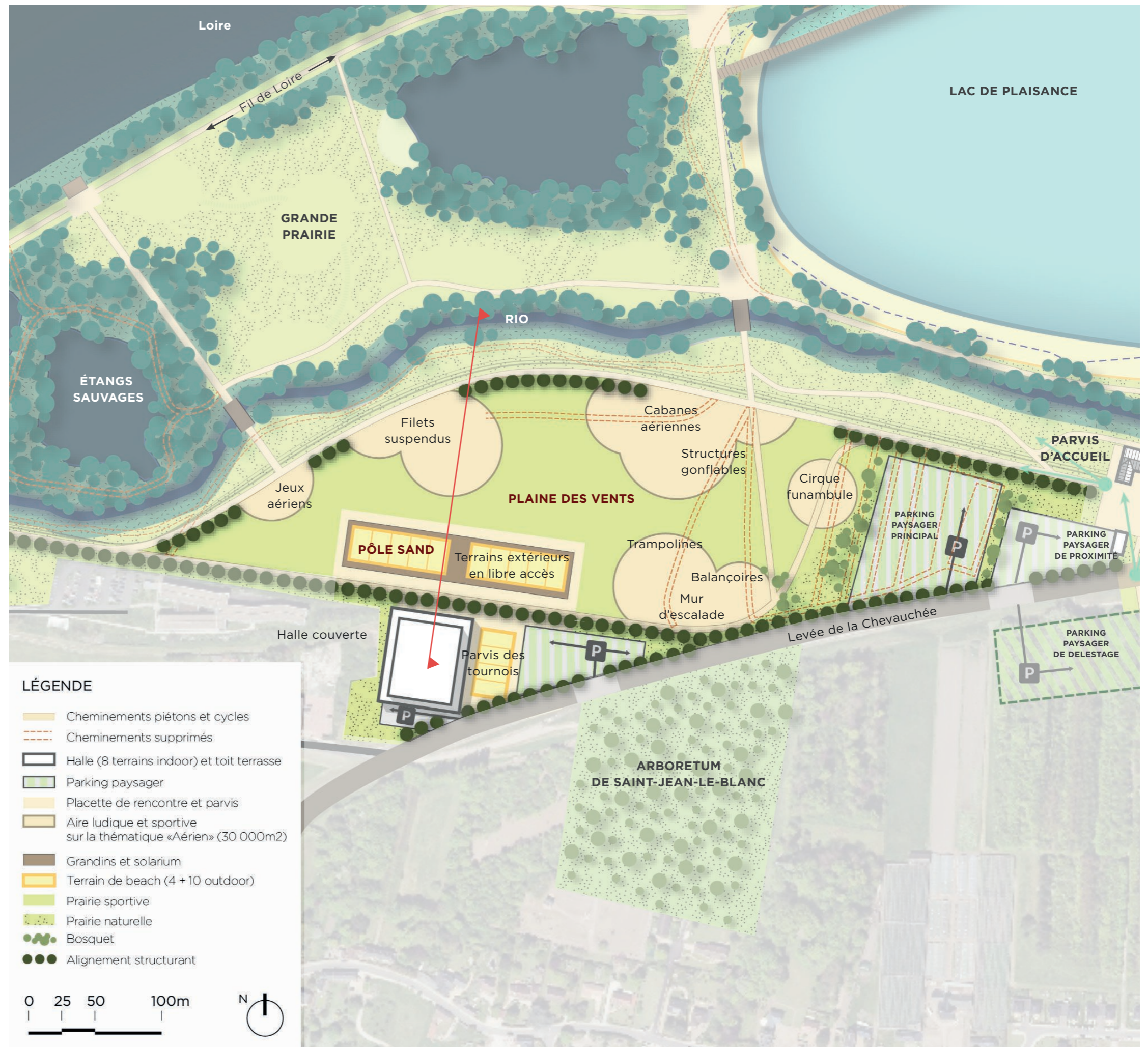
Activer la prairie

Aménager des zones récréatives sur la thématique de l'aérien et des zones dédiées aux pratiques autour du « Sand ».
Source : Champ Libre

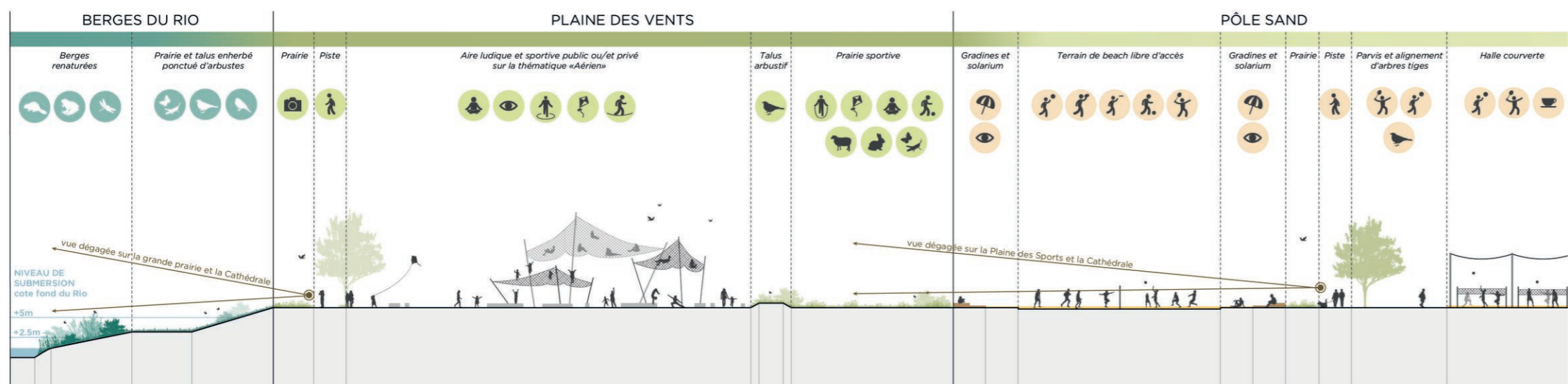


Pôle Sand

Une halle couverte avec panneaux rétractables pour pouvoir pratiquer par tous les temps et une multitude de terrains extérieurs intégrés paysagèrement.
Source : Boulodrome à Issy-les-Moulineaux et Tagus Linear Park à Lisbonne



LA PLAINE DES VENTS : INVESTISSEMENT DE LA PLAINE MÉDIÉVALE - 1/500e



Secteur 6

La plaine des vents

Univers Aérien Sable & raquettes

Située sur l'actuelle plaine médiévale aux portes de la ville, la plaine des vents se positionne en extension de la base de loisirs. Elle est concernée par un fort enjeu d'attractivité et d'innovation afin d'accueillir un large public. De par sa proximité à la Loire, le développement d'un pôle « Sand » dédié aux sports de sable et de raquettes apparaît comme une évidence. De nouveaux aménagements se déclineront sur la thématique de l'aérien, renforçant la position de balcon.

La plaine des vents se trouve à proximité des entités naturelles du Parc, notamment le Rio et les étangs sauvages. Elle est donc concernée par un fort enjeu d'intégration paysagère.

Principes d'aménagement

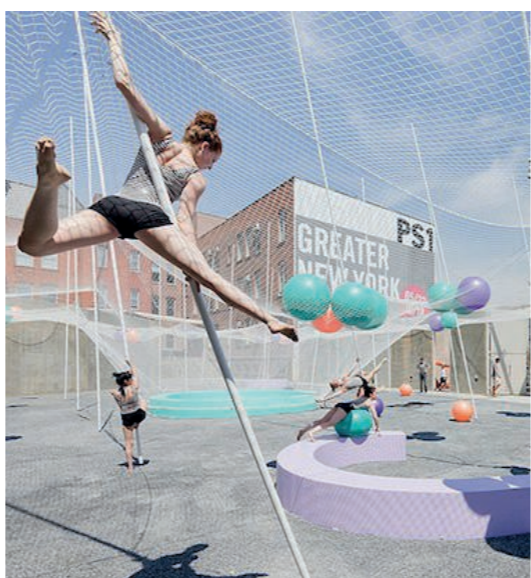
- Aménagement d'un pôle « Sand » comprenant une halle couverte aux parois amovibles selon les usages. Il peut accueillir la pratique indoor sur 4 terrains, un parvis aménagé de 4 terrains avec emplacement pour des tribunes démontables, un parking paysager, un parvis arrière, à destination technique, et une dizaine de terrains publics en outdoor, encadrés de gradines et de solariums afin d'accueillir le public.
- Création de plus de 30 000 m2 de clairières minérales ludiques et sportives en remplacement du parking provisoire existant. Elles seront aménagées avec du mobilier innovant sur la thématique de l'aérien. Ces espaces pourront être répartis entre une offre récréative publique et un investissement par des prestataires privés.
- Préservation d'une grande prairie centrale afin de favoriser les pratiques récréatives libres.
- Aménagement de cheminements structurants qui s'appuient sur la topographie existante et suppression de la promenade le long du Rio. Ces axes seront soulignés par des alignements d'arbres de haute tige.
- Prolongement de cheminements dans la continuité des franchissements du Rio, rejoignant la plaine des sports.
- Plantation d'un alignement mettant en valeur la position de promontoire de la plaine des sports et les vues sur le Parc ainsi que sur la cathédrale.
- Intégration paysagère des équipements par l'aménagement de bosquets, prairies hautes et talus arbustifs.



Une plaine récréative et sportive

Déclinaison des usages au travers de grandes poches minérales intégrées paysagèrement dans son contexte patrimonial et qualitatif.

Source : Parc Blandan à Lyon

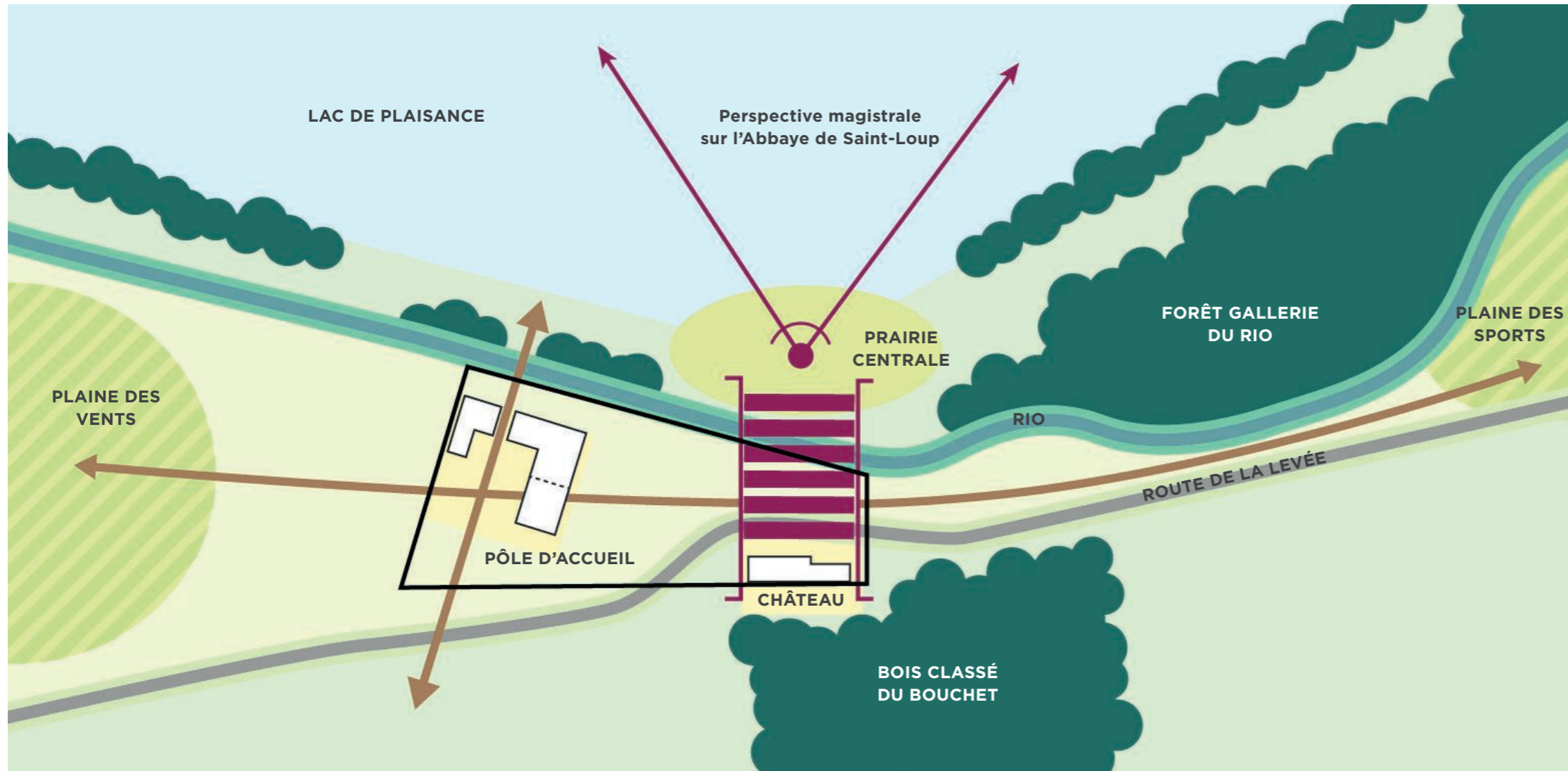


Un mobilier / jeu aérien

Filets et cordages suspendus, murs d'escalade, balançoires, structures gonflables et trampolines sont une attraction innovante sur la plaine des sports.

Source : PS1 Pole Dance à New York et Flower Pavillon à Berlin





Les composantes paysagères

Aujourd'hui, le projet d'ensemble a pour ambition de créer une entrée magistrale au parc. Il est indispensable d'améliorer la qualité du pôle d'accueil afin que les espaces publics se déploient et soient porteurs des ambitions suivantes :

- accueillir, informer et orienter les publics ;
- offrir un stationnement confortable et de proximité ;
- clarifier la lisibilité des activités déclinées sous la forme d'univers ;
- mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager qui signe la singularité du site.

Principes d'aménagements

- Aménagement d'une entrée magnifiée, à l'échelle du site, par la création d'une passerelle et le terrassement des berges sud en gradines formant un théâtre de verdure, afin d'articuler les espaces du château du Bouchet, du pôle d'accueil à l'île aux loisirs.
- Mise en valeur du château du Bouchet par la réalisation de coupes d'éclaircies le long de la levée, la reconversion du bâtiment en restaurant et par la création d'une terrasse orientée sur la perspective magistrale de l'abbaye de Saint-Loup.
- Transposition des terrains de sport sur la plage et au niveau des clairières de jeux afin de mettre en scène la perspective sur le patrimoine architectural et paysager.
- Aggrandissement et développement du pôle d'accueil par la création d'une extension, regroupant une structure d'accueil pour les groupes et la centrale de mobilité.
- Requalification du parvis par un traitement qualitatif afin d'améliorer la lisibilité des espaces et les conditions d'accueil des groupes.
- Réorganisation des cheminements en privilégiant les continuités piétonnes est-ouest entre la plaine des vents et la plaine des sports, et nord-sud entre les espaces servants et l'île aux loisirs.
- Requalification de la passerelle existante afin de sécuriser l'accès au lac de plaisance et de réduire son impact visuel.
- Restructuration et intégration paysagère des stationnements en conservant le parking de proximité requalifié et en créant un poche de stationnement conséquente au sud de la levée.

Fiches actions

N°	Désignation
1	Amélioration de la fonctionnalité du Rio



Développement du pôle d'accueil

Clarifier la lisibilité des espaces par la requalification du parvis et la restructuration des stationnements.
Source : Champ Libre



Mise en scène de la prairie centrale

Créer une entrée magnifiée valorisant la prairie centrale et la perspective remarquable cadrée par les bosquets.
Source : Champ Libre



Rayonnement du château du Bouchet

Reconversion du château en restaurant et création d'une terrasse donnant à voir le Parc.
Source : Champ Libre



Secteur 7

L'entrée de la base de loisirs

Le maillage des circulations

Les actions menées vis-à-vis du pôle d'accueil contribuent à orienter les publics. L'organisation et la hiérarchisation des circulations visent à :

- capter les flux au niveau du parvis et à les diffuser vers les lieux attractifs ;
- mettre à distance le public des espaces naturels et contribuer à la préservation de la valeur écologique du parc.

Principes d'aménagement

Afin de clarifier la lisibilité des espaces et la fluidité des circulations, il est nécessaire de dissocier les flux en fonction des usages, afin de minimiser l'impact de la voiture et de privilégier les modes doux au sein du parc.

Depuis la levée de la Chevauchée, les flux de circulation motorisée sont captés en amont du château du Bouchet. Ils s'organisent en trois poches de stationnement :

- Au nord de la levée et accolé à la base de loisirs, le parking de proximité avec une capacité de 100 places.
- Au nord de la levée et au contact de la plaine des vents, le parking principal avec une capacité de 350 places.
- Au sud de la levée et au niveau de l'ancienne pépinière, la création d'un parking de délestage.

La desserte en transport en commun est assurée par une navette, dont le point d'arrêt s'établit à proximité du pôle d'accueil.

Depuis le pôle d'accueil, le parvis se définit comme un lieu de libre circulation et une articulation de l'ensemble des cheminements ultérieurement cités. Il forme le point de départ des différents circuits.

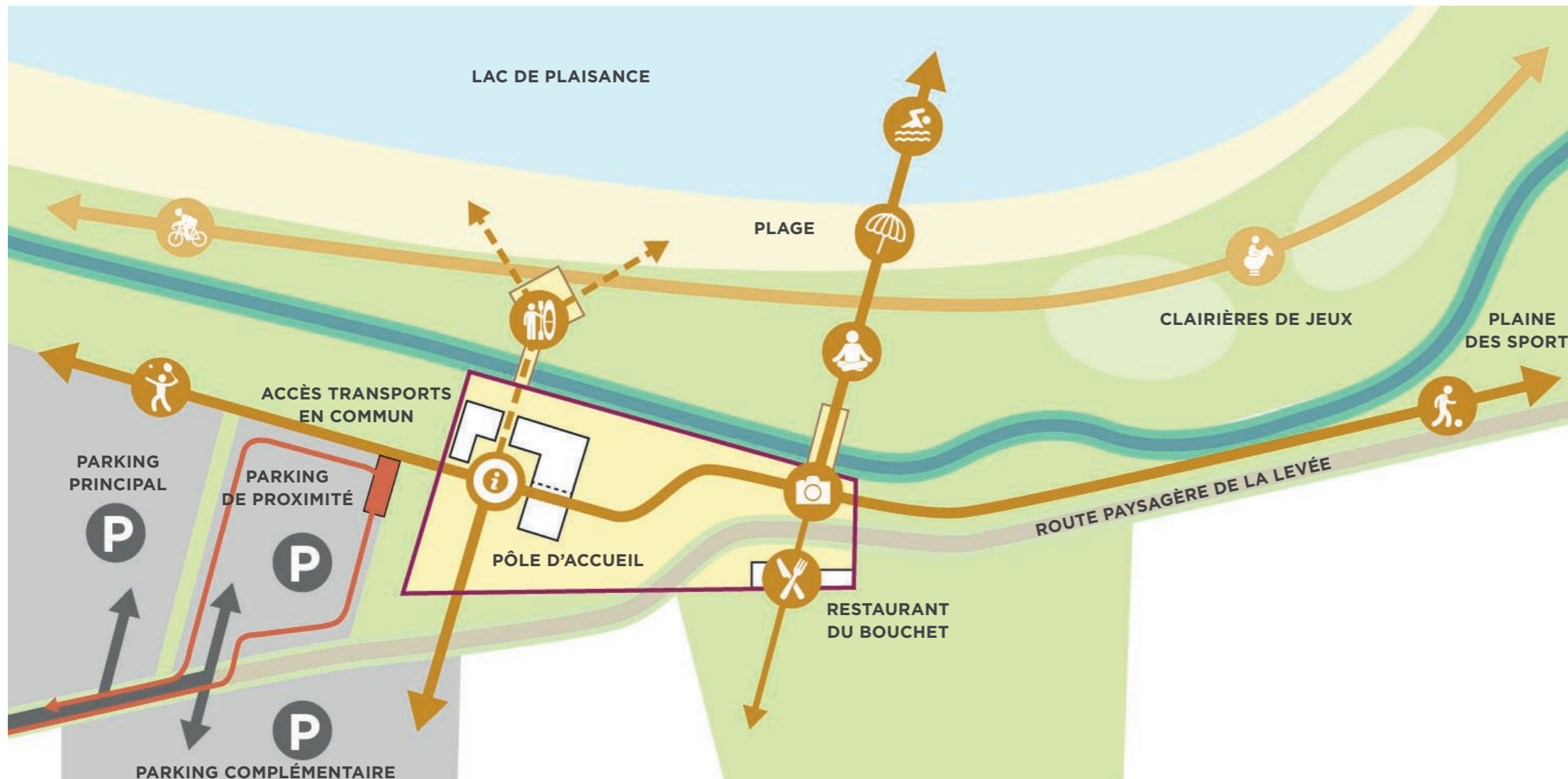
Trois continuités est-ouest se déclinent au sud du parc :

- Le chemin de l'île aux loisirs le long de la plage formant une promenade desservant les espaces naturels libres de la grande prairie aux clairières de jeux.
- La promenade haute située sur la rive sud du Rio, surplombant l'île aux loisirs, forme une continuité de circulations douces entre les plaines récréatives et sportives.
- La levée destinée à être requalifiée en route paysagère, privilégiant les itinéraires cyclables et valorisant sa position de promontoire sur le parc.

Deux continuités nord-sud s'établissent :

- l'axe majeur du château valorisant la perspective et orientant les usagers vers une multiplicité d'espaces récréatifs (restaurant, belvédère, prairie libre, plage et lac de baignade).
- le chemin existant secondaire reliant le parking paysager Sud au pôle d'accueil et offrant un accès réservé aux associations.

Le franchissement de la Levée et du Rio nécessite des aménagements qualitatifs sécurisant et valorisant les traversées piétonnes.



Création d'une promenade haute

S'appuyer sur la topographie du site pour offrir une continuité est-ouest en surplomb du parc.

Source : Champ Libre



Articulation du Château du Bouchet avec le parc

Favoriser une continuité piétonne nord-sud entre le lac de Plaisance et le château du Bouchet.

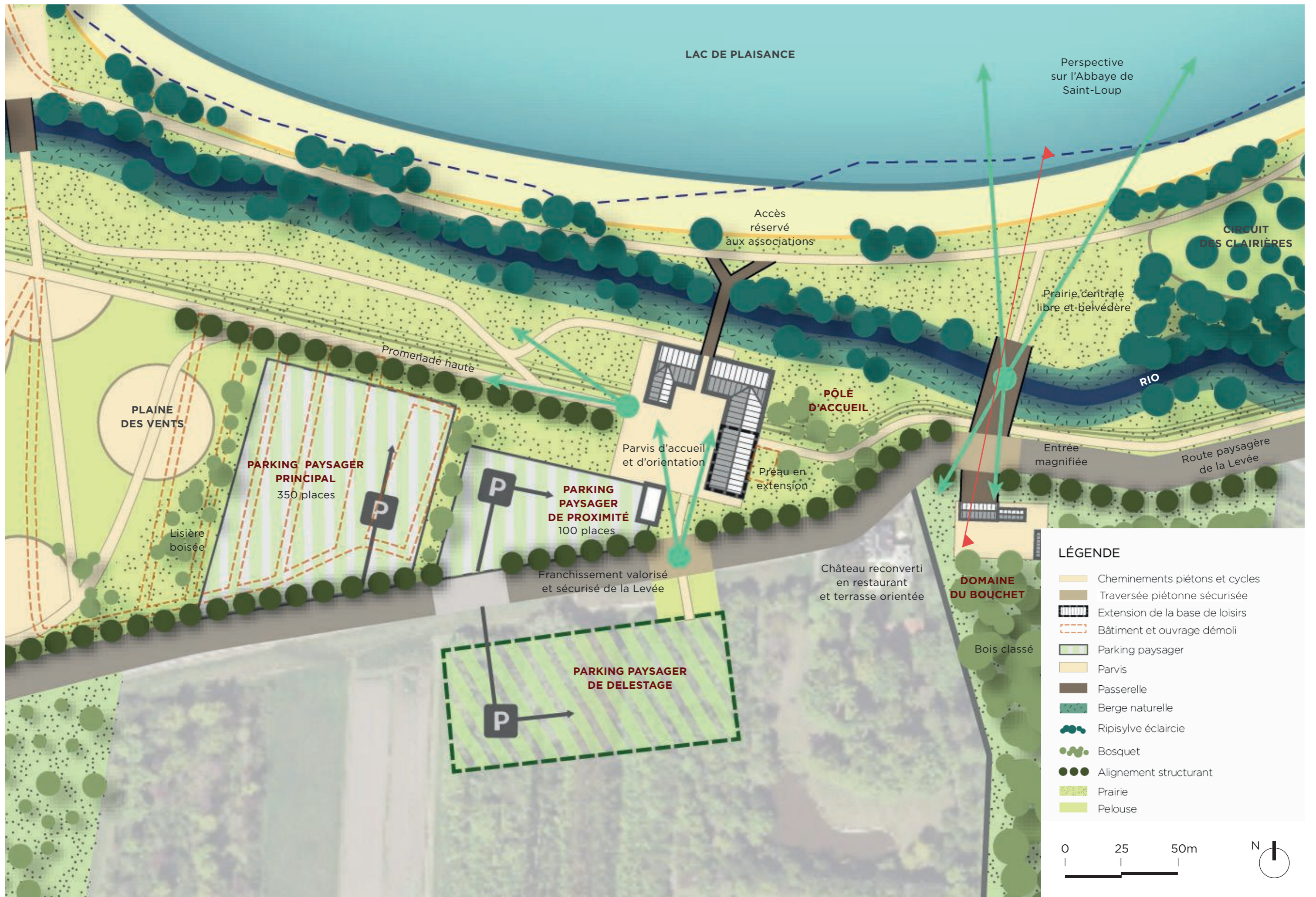
Source : Champ Libre



Requalification de la Levée

Capter les flux en amont du pôle d'accueil afin de privilégier les continuités cyclables au sud du parc.

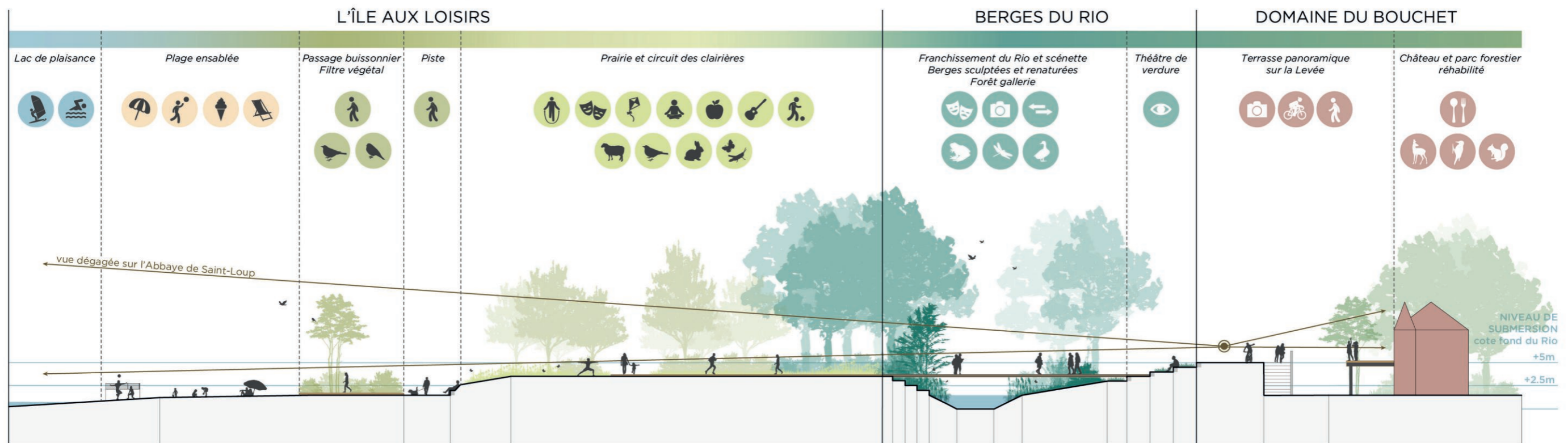
Source : Champ Libre



Secteur 7

L'entrée de la base de loisirs

LIAISON CHÂTEAU DU BOUCHET À L'ÎLE AUX LOISIRS - 1/500e



Passerelle piétonne
L'ouvrage renforce le caractère naturaliste des berges du Rio par un tablier fin et la transparence des garde-corps.
Source : Parc écologique à Saint-Jacques-de-la-Lande



Parking paysager
La végétation intègre les poches de stationnement dans un cadre naturel en interface avec la ville et le Parc.
Source : Parc de la Deûle, à Lille



Extension avec porche
Le porche facilite la continuité des cheminements, reliant la plaine des vents à la plaine des sports.
Source : Maison du Parc à Milly-la-Forêt



Requalifier les façades du lac

Effacement du terrain de cross, implantation d'une roselière et mise en valeur de la perspective en partie est sur le lac.

Source : Champ Libre



Remplacer les édicules

Déclinaison de micro-architectures sur les pourtours du lac affirmant une ligne contemporaine en accord avec le caractère naturel du parc et offrant toutes les commodités à proximité du lac.

Source : Champ Libre



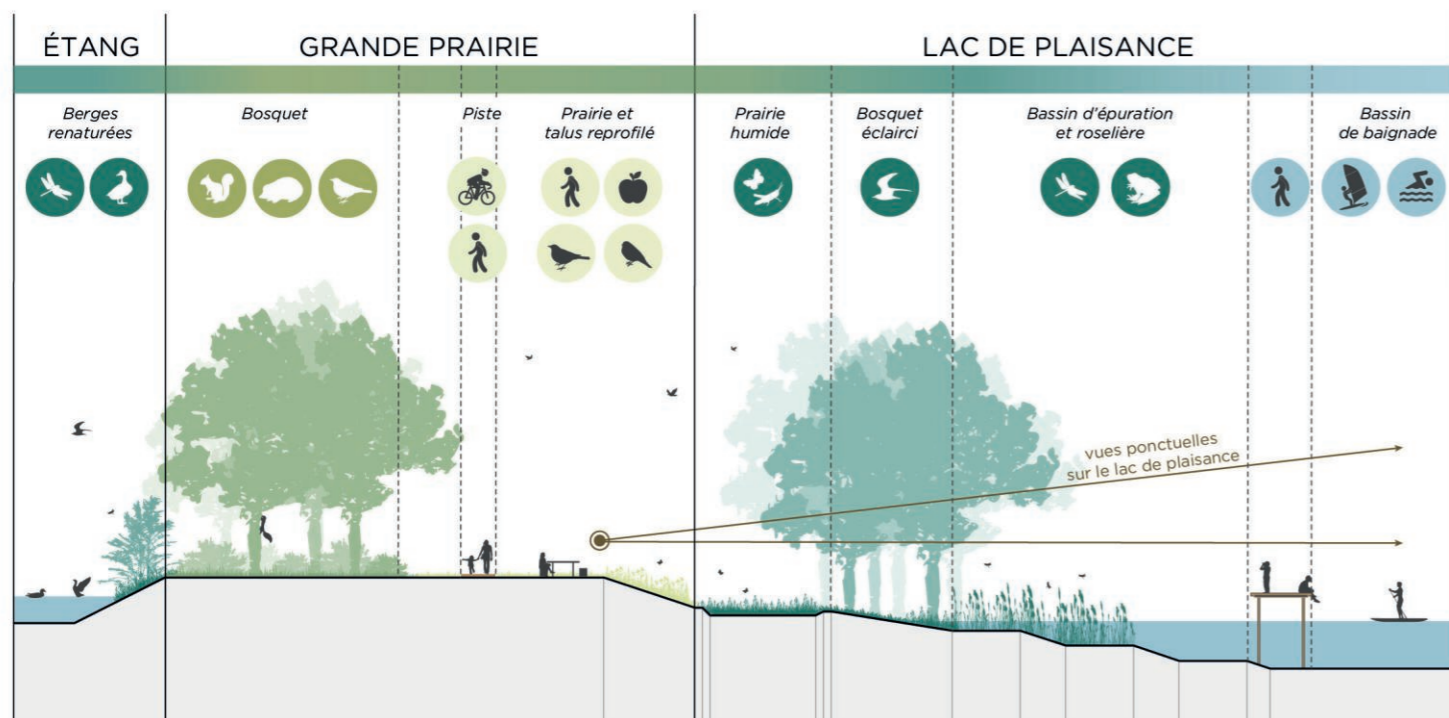
Simplifier les cheminements

Redressement du chemin ouest en continuité du franchissement du Rio et reprofilage du talus afin de profiter d'un accès direct à la Loire et de créer un promontoire en direction du lac.

Source : Champ Libre



RENATURATION DES PAYSAGES D'INTERFACES ET DU LAC DE PLAISANCE - 1/500e



Secteur 8

Le lac de plaisance, les plages et les paysages d'interface

Univers Plage

Univers Nautique

Situé au cœur de l'île Charlemagne, l'actuelle base de loisirs vieillissante se doit de déployer son offre récréative et sportive afin de s'offrir une image contemporaine. L'enjeu de l'attractivité se décline sous la thématique de la baignade et des pratiques nautiques. Une déclinaison d'usages complète l'offre existante et positionne le lac à destination d'un large public pour une baignade satisfaisante et gratuite.

Au même titre que la plaine des vents, le lac est au contact des étangs sauvages, du Rio et de la forêt galerie. Ce secteur est fortement concerné par un enjeu d'intégration paysagère. Ce sont d'ailleurs les paysages d'interface qui forment la transition entre les espaces de baignade et le chemin périphérique du lac.

Principes d'aménagement

1. Offrir l'accès à la baignade

- Amélioration de la qualité des eaux de baignade du plan d'eau à la hauteur du taux de fréquentation programmé via la mise en place d'un dispositif écologique filtrant et un curage des îlots sédimentaires en fond de bassin afin de retrouver une offre de baignade gratuite.
- Renforcement des berges soumises à l'action mécanique des crues et aménagement d'un déversoir afin de limiter la fragilisation des berges et les dépôts de sédiments en fond de bassin. Les solutions techniques seront soigneusement intégrées paysagèrement afin de limiter leur impact visuel et préserver le cadre naturel du site.
- Remplacement des édicules existant par des micro-architectures contemporaines accueillant les commodités nécessaires à l'accueil d'un large public (sanitaires, douches, postes de surveillance...)

2. Requalifier les façades sur le lac

- Extension conséquente des plages en partie sud du plan d'eau et effacement de la petite plage en partie sud-est afin de privilégier une zone unique de baignade.
- Installation de terrains de sport de sable, de kiosques et de jeux au contact de l'eau afin de diversifier les usages.
- Suppression du cheminement existant à l'ouest du lac et création d'un chemin redressé depuis le franchissement du Rio, afin d'offrir un accès direct à la Loire et à l'embarcadère.
- Étirement du talus ouest jusqu'à la dépression accueillant une prairie humide, afin de créer un véritable promontoire sur le lac.
- Aménagement d'un deck de plaisance, en complément des plages de sable afin de mettre à disposition du public une promenade et un solarium exposé plein sud.
- Renaturation de l'ensemble des berges déclinant une mixité des profils (architecturé à très naturaliste) et des aménagements, afin d'alterner les ambiances sur les pourtours du lac.
- Effacement du terrain de cross en partie Est, afin de retrouver les qualités d'une berge architecturée soulignant l'ouverture sur le lac.



Plages réaménagées

Les plages, comprenant des terrains de sport, sont délimitées par un platelage bois en surplomb, servant également d'assise. Source : Lac de Plaisance à Öresjö, en Suède



Deck adossé à un lagunage

À l'accroche de l'embarcadère, le deck laisse place à de multiples usages et participe à la création d'une façade nord qualitative du lac.

Source : Lac des sapins



Berges renaturées

Protéger et renaturer les berges à l'aide d'une ligne de gabions décalée de la berge, recréant un paysage d'interface entre le chemin et le lac.

Source : Deûle canalisée à Lille



Clairières récréatives

Investir les clairières existantes au profit d'un parcours ludique en rive Sud du lac.

Source : Champ Libre



Qualités écologiques privilégiées

Amplifier la valeur écologique du Bois du rio au profit de la biodiversité.

Source : Champ Libre



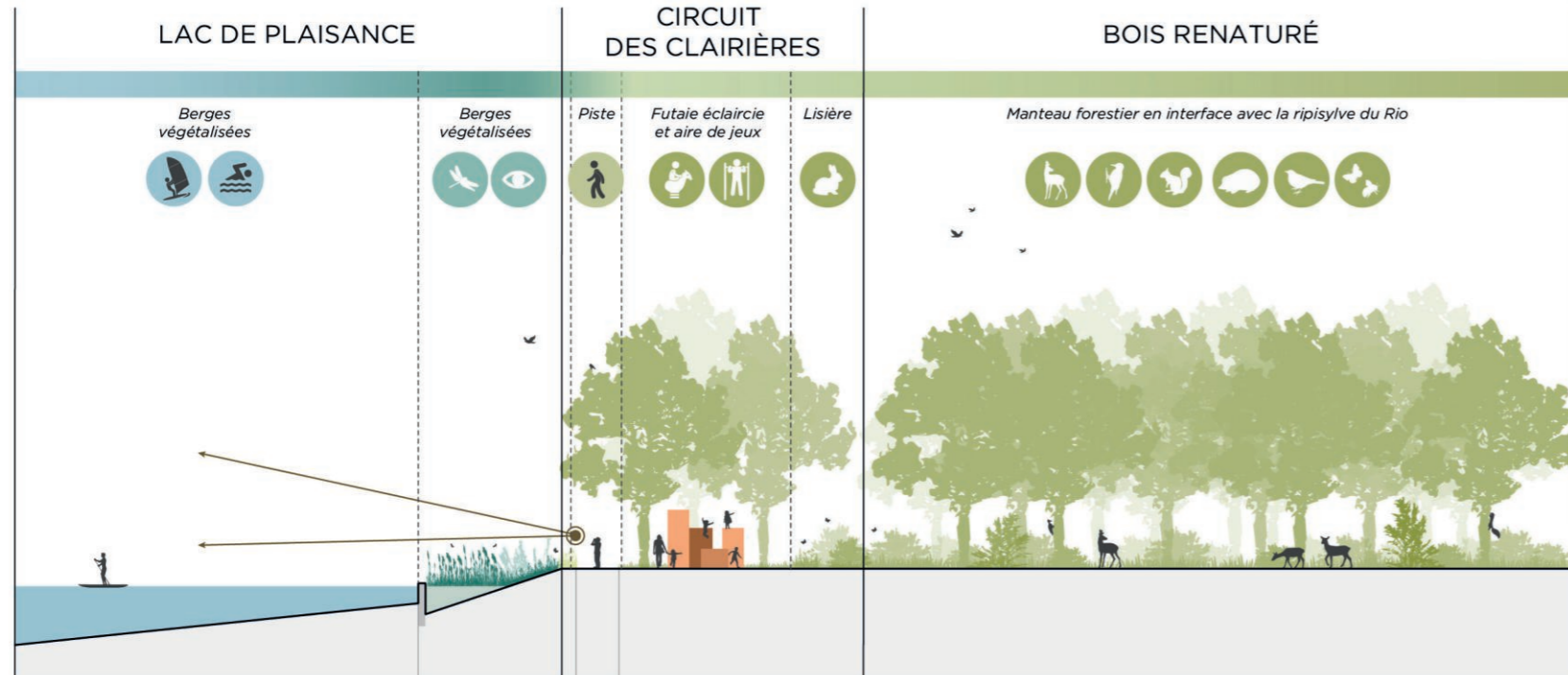
Au contact de l'eau

Proposer une complémentarité de l'offre de jeux s'inscrivant dans un cadre paysager d'exception.

Source : Champ Libre



LE CIRCUIT DES CLAIRIÈRES : AMÉNAGEMENT DE LA RIVE SUD DU LAC DE PLAISANCE - 1/500e



Secteur 9

Le circuit des clairières et le Bois de l'Île Charlemagne

Le circuit des clairières s'inscrit dans un parcours ludique qui accompagne la rive sud du lac de Plaisance. Ce circuit prend la forme d'un chapelet d'aires de jeux disposées sous la forme de clairières, permettant de faire le lien entre l'entrée principale et les paysages d'interface du plan d'eau. La disposition ponctuelle et successive des aires de jeux offre l'opportunité de décliner un mobilier récréatif progressivement selon les tranches d'âges. Ce parcours attractif pour le public familial a pour vocation d'être intergénérationnel. L'intégration paysagère est un enjeu majeur sur ce secteur.

Principes d'aménagement

- Remplacement des aires de jeux existantes et reprise du cheminement, afin de créer une cohérence entre les poches de jeux et former une harmonie de composition.
- Investissement des clairières existantes afin de constituer une offre de jeux diversifiée et facile d'accès s'inscrivant dans une unité d'écriture cohérente à l'échelle du circuit.
- Éclaircissement des boisements en futaie entre 10 et 15m de large, afin de pouvoir intégrer paysagèrement les aires de jeux à l'ombre des arbres.
- Constitution d'une lisière forestière composée d'un ourlet herbacé et d'un cordon arbustif, afin de mettre à distance les espaces récréatifs du coeur forestier.
- Adaptation des aménagements récréatifs et des cheminements dans le bois, afin de privilégier et d'amplifier la valeur écologique des boisements.
- Création de clairières au sein de la plaine des sports encadrées d'arbres et d'un cheminement, afin de former une continuité avec la plaine événementielle.
- Aménagement d'un nouveau franchissement du Rio, afin de raccourcir les temps de parcours et multiplier les accès en coeur de parc à la plaine des sports.
- Accompagnement d'un saut qualitatif des activités installées dans le Bois du rio.



Design contemporain

Les matériaux, les formes et les coloris se déclinent selon un ensemble harmonieux en cohérence avec les caractéristiques du site et respectant le cadre naturel du site.
Source : Parc à Eutin en Allemagne



Intégration paysagère

La disposition des clairières et le maintien des cordons boisés participent à l'intégration paysagère des aires de jeux.
Source : Parc du Vallon à Lyon



Motricité et aspect cognitif

L'offre récréative est diversifiée et facile d'accès, afin que les poches de jeux soient un lieu de convivialité et de partage.
Source : Parc des berges du Rhône à Lyon



Maintenir l'ouverture

Amplitude de la plaine conservée afin d'accueillir une programmation d'événements.
Source : Champ Libre



Constituer des clairières

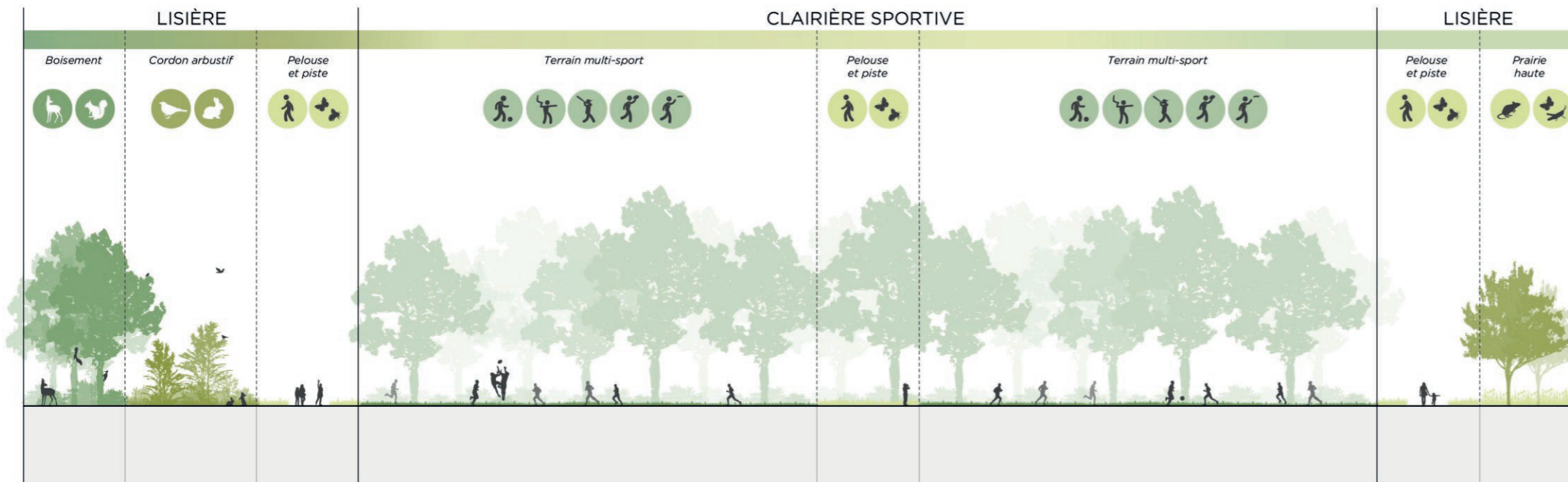
Prairie ponctuée de bosquets afin de constituer des filtres visuels, intégrant les équipements sportifs au sein de clairières.
Source : Champ Libre



Renforcer les corridors écologiques

Maintien des boisements le long de la levée afin de préserver les continuités écologiques entre les milieux.
Source : Champ Libre





Secteur 10

La plaine des sports

Grands jeux

La plaine des sports s'inscrit dans la continuité du parcours des clairières ludiques et des étangs de pêche. Elle accueille des pratiques sportives libres de plein air et des événements culturels de grande ampleur. Ce secteur s'anime autour de la convivialité et du rassemblement. Surplombés par la route de la levée, l'intégration paysagère des terrains sportifs est un enjeu majeur.

Située à proximité de la forêt galerie du Rio, la forêt alluviale et les landes, la plaine des sport comporte un enjeu écologique. Le maintien et la création de corridors, au travers de ce large espace ouvert, assurent les échanges entre les milieux.

Principes d'aménagement

- Mise en place d'une gestion différenciée, afin de maintenir l'ouverture de la plaine, permettant d'accueillir des événements de grande ampleur et de conserver le dégagement visuel sur le coeur de parc. Elle permet également de modeler les cheminements et de créer des clairières fauchées, de tailles variées, accueillant agrès et terrains sportifs destinés à la pratique libre.
- Création de cheminements structurants, privilégiant les modes doux, et d'une placette de rencontre afin de desservir les clairières sportives et faciliter les accès depuis l'entrée ouest du parc.
- Développement de filtres arbustifs et arborés afin de former des effets de clairières, d'amplifier les effets de lisière de cadrer de nouvelles perspectives et d'animer le champ visuel en conservant la succession de plans formant des horizons.
- Maintien des boisements le long de la levée afin de valoriser l'intégration paysagère des terrains sportifs et de maintenir les corridors écologiques.
- Mise en place d'une gestion écologique des boisements et des prairies (coupes d'éclaircie et pâturage) afin de maintenir l'ouverture des milieux et de favoriser le développement de la biodiversité.



Terrain multi-sports

Exemple de terrains de sport ayant peu d'impact visuel sur le paysage ouvert.
Source : Terrains de sport dans les polders à Montréal

Gestion différenciée

Les prescriptions de gestion alternative déterminent les usages et les circulations au travers de la plaine (pelouse, prairie haute, lisière...)
Source : EMF lanscape architects

Clairières sportives

Le maintien d'une lisière boisée participe fortement à l'intégration paysagère des terrains sportifs.

Source : Terrain de football en Angleterre



Souligner les perspectives

Maintien des alignements en direction de la Loire et ouverture majeure de fenêtres visuelles en bout de perspective.

Source : Champ Libre



Tramer les cheminements

Renforcement de la composition orthogonale du site par l'aménagement de chemin et de placettes de rencontre.

Source : Champ Libre



Maîtriser les accès

Extension du parking au sud, limitation des accès aux véhicules et investissement des berges favorisant la pratique de la pêche.

Source : Champ Libre

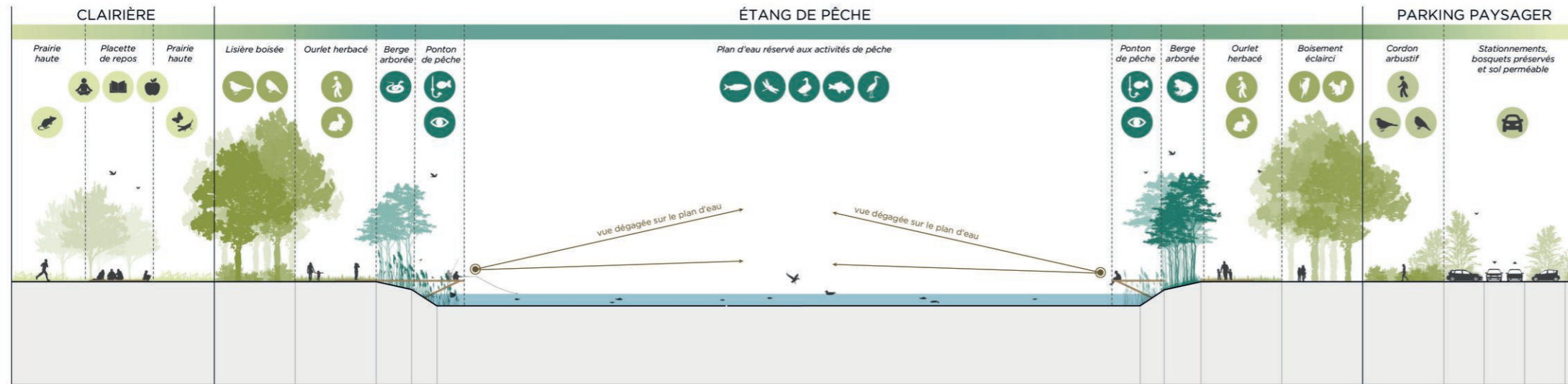


LÉGENDE

- Cheminements piétons et cycles
- Cheminements supprimés
- Placette de rencontre
- Belvédère
- Ponton exposé Sud
- Bassin de pêche
- Berge naturelle
- Plage enherbée
- Parking paysager
- Landes
- Alignement structurant
- Boisements rivulaires
- Boisements
- Bosquets

0 25 50 100m





Secteur 11

Les étangs de pêche

Quiétude & détente

Se situant à l'interface de la plaine des sports et des gravières renaturées, les étangs profitent d'un espace en retrait des activités dynamiques et invitent à la détente, au calme. La trame orthogonale, les alignements de peupliers et les berges engazonnées témoignent du caractère anthropique du site. Les landes qui bordent ce secteur accompagnent la transition vers les espaces naturels à l'est.

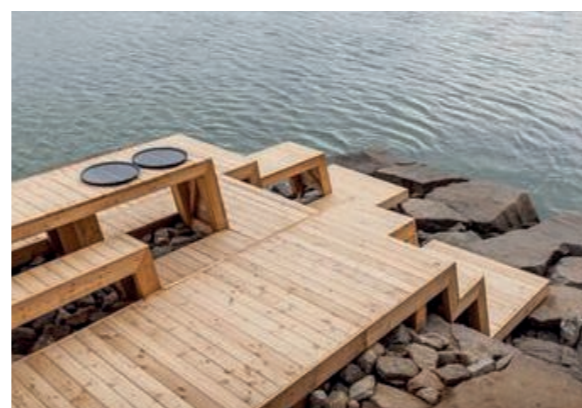
L'enjeu paysager majeur se porte sur la déclinaison des ambiances, afin que chaque plan d'eau s'identifie à une composition spécifique. La mise en place de différents modes de gestion accompagnent la requalification de l'espace. Les aménagements privilégient la pratique de la pêche et incitent à des activités silencieuses. Les circulations motorisées seront limitées et les stationnements seront mis à distance des berges afin de renforcer la plénitude du cadre paysager.



Clairières paisibles

Disposition de platelages et de hamacs invitant au repos, au calme et à la détente, à proximité des étangs de pêche.

Source : Jardins de Métis au Canada / Reconquête des franges urbaines à Genève



Pontons de pêche

Platelages préservant la continuité végétale des berges. Les formes épurées s'adaptent à la topographie du site. Ils se déploient en mobilier, accueillant des usages compatibles avec l'activité de pêche (pique-nique, sieste...).

Source : Quai de Lofoten en Norvège

Principes d'aménagement

- Aménagement de cheminements renforçant la trame orthogonale formée par les gravières, afin de clarifier la lisibilité des espaces de circulation.
- Extension du parking sud et intégration paysagère des poches de stationnement, afin de capter les flux motorisés en amont des gravières et minimiser l'impact de la voiture au sein du parc.
- Réduire les flux de véhicules au cœur du parc.
- Mise en place d'un système défensif au niveau des entrées afin de contrôler les accès et réduire les dépôts sauvages.
- Reprofilage des berges.
- Aménagement des berges par la ponctuation de grands pontons bénéficiant d'une exposition plein sud et de petits pontons sur la rive opposée afin de privilégier la dynamique de pêche sur les étangs.
- Investissement de la prairie par un mobilier léger et approprié afin de définir cet espace comme un lieu propice à la détente et au calme, une invitation à la pause et au repos.
- Valorisation des perspectives sur les étangs et la Loire, en maintenant les espaces ouverts (fenêtres) et en renforçant les effets de corridors (alignements et bosquets).
- Mise en place d'une gestion différenciée en privilégiant une fauche extensive au niveau des berges et une tonte régulière au niveau des pontons, afin d'alterner les ambiances paysagères.



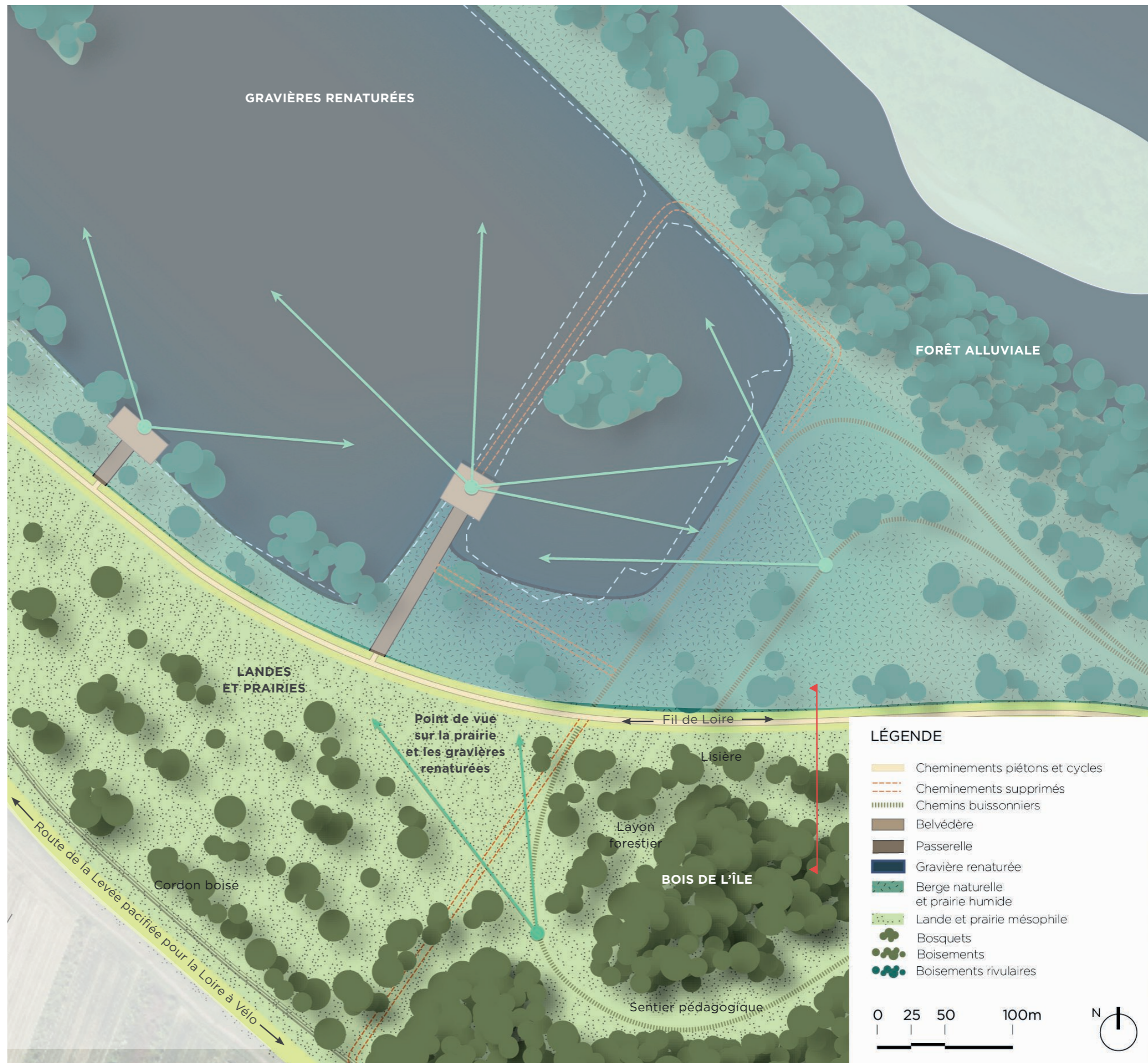
Bois de l'île et milieux ouverts

Reconversion des espaces agricoles enrichis en milieux attractifs pour la biodiversité par une mosaïque de milieux ouverts.
Source : Champ Libre

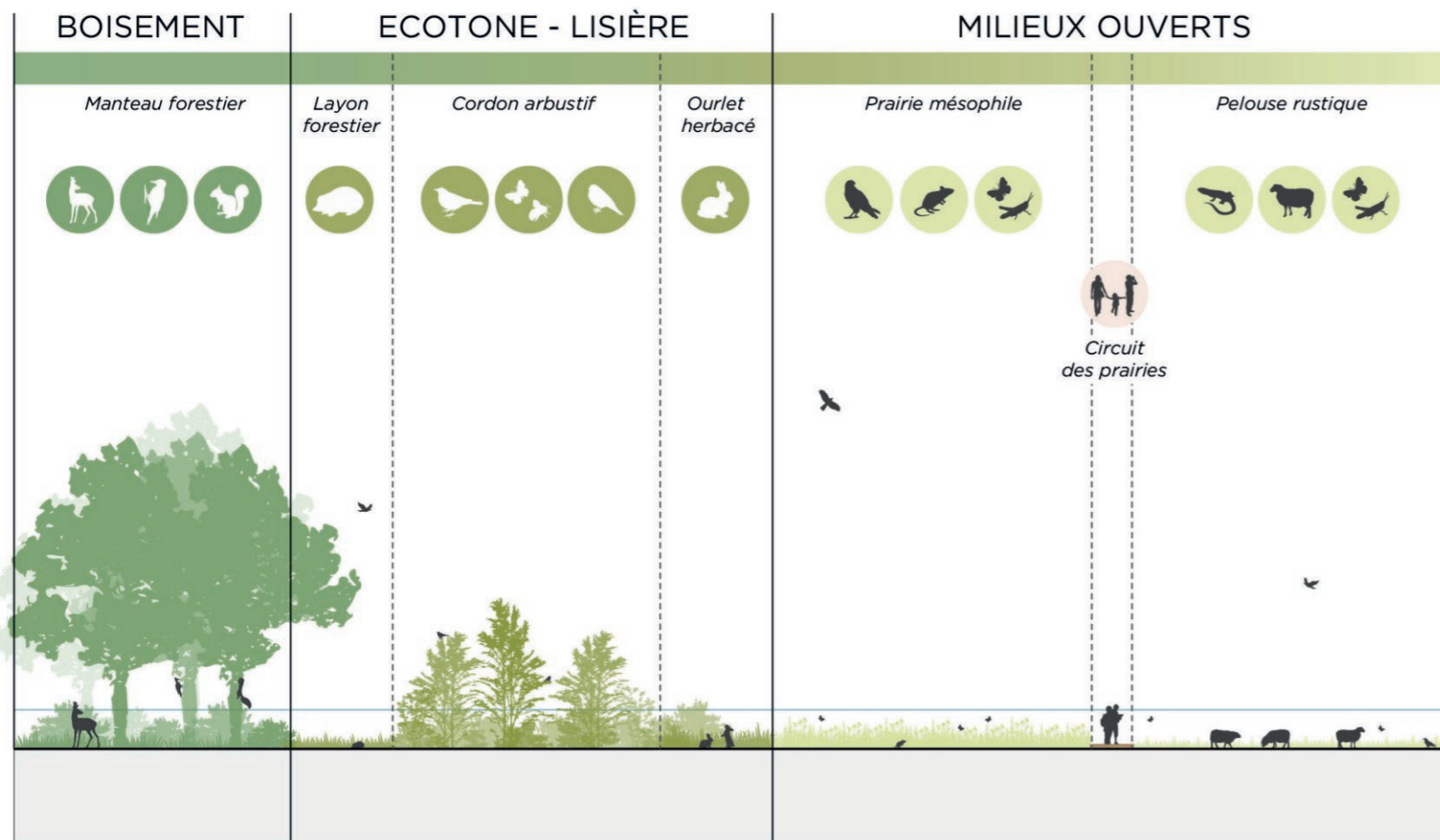


Landes préservées

Mise en place d'une gestion écologique par le pâturage afin de maintenir le milieu ouvert au stade de landes.
Source : Champ Libre



TRANSECT ÉCOLOGIQUE - 1/500e



Chemin forestier

Les sentiers de découverte en forêt peuvent prendre des allures de layon forestier afin de servir aux déplacements de la faune sauvage.

Source : Parc de la Feyssine à Lyon



Sentier naturaliste

Passerelle minimaliste en planelage bois en surplomb des milieux naturels.

Source : Parc National d'Abisko en Suède



Mobilier pédagogique

Exemple de mobilier pédagogique ponctuant les sentiers de découverte.

Source : Parcours et signalétique dans une forêt de Grunewald en Allemagne



Secteur 12

Les landes et le Bois de l'Île

Nature insolite

Composant un tiers du parc, les paysages naturels des landes et du Bois de l'Île sont porteurs de forts enjeux paysagers et écologiques, notamment car les deux entités sont classées zone Natura 2000 et en partie ZNIEFF.

Par conséquent, l'aménagement de ce secteur vise à amplifier les valeurs écologiques et les qualités paysagères en modérant la fréquentation humaine et en introduisant une gestion différenciée afin de valoriser la complémentarité des habitats.

Principes d'aménagement

1. Valoriser la mosaïque de milieux

- Création d'un layon forestier et d'un cordon arbustif adossé à un ourlet herbacé en marge du Bois de l'Île, afin de former une lisière conséquente.
- Reconversion des zones agricoles et expansion des landes, afin de favoriser les continuités écologiques entre les espaces boisés et les espaces de prairie.
- Maintien d'un cordon boisé le long de la levée, afin de valoriser l'intégration paysagère du parcours de la Loire à vélo et d'amplifier la création de corridors écologiques.
- Favoriser la biodiversité en pratiquant une gestion écologique des boisements, des landes et des prairies (coupes d'éclaircie et pâturage) afin de maintenir l'ouverture des milieux.

2. Parcourir les espaces naturels

- Mise à distance du public vis-à-vis des espaces naturels en aménageant le Fil de Loire au cœur du parc et en supprimant l'accès depuis la Levée.
- Aménagement d'un sentier de découvertes thématiques, ponctué de mobilier insolite, pédagogique et ludique au travers du Bois de l'Île.
- Installations artistiques légères de type «land art».



Mosaïque de milieux

Reconversion des espaces agricoles et des terrassements fins afin de favoriser une richesse écologique au contact de l'eau et de la forêt.

Source : Champ Libre



Forêt alluviale protégée

Suppression des chemins buissonniers le long de la Loire et création d'un cheminement en coeur de parc.

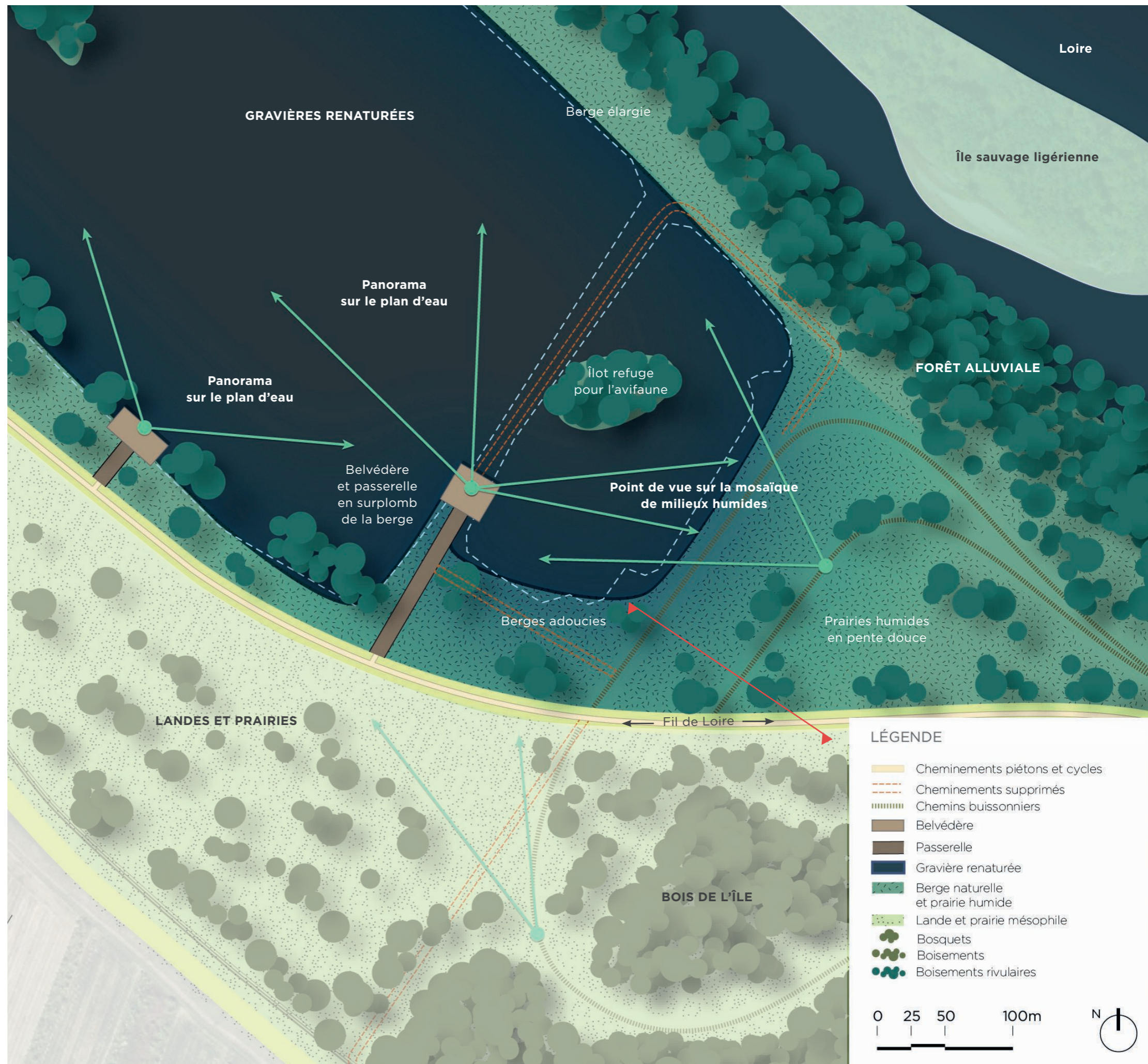
Source : Champ Libre



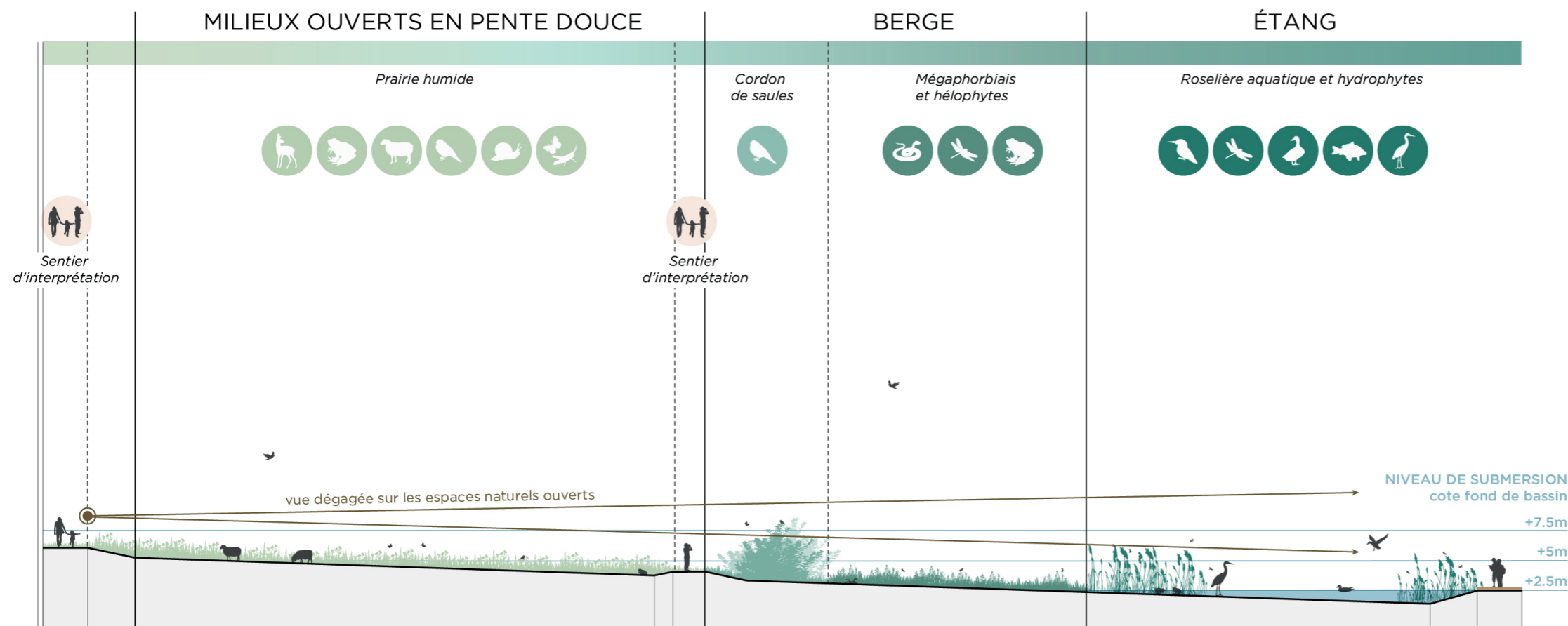
Ripisylve éclaircie

Gestion écologique favorisant le développement des strates arbustives et herbacées.

Source : Champ Libre



TRANSECT ÉCOLOGIQUE - 1/500e



Secteur 13

Les gravières renaturées et la forêt alluviale

Nature insolite

Situé à la pointe est du parc, le paysage industriel des gravières est porteur de forts enjeux paysagers et écologiques, car il se situe à l'articulation de la forêt alluviale ligérienne et du Bois de l'île, qui sont deux entités forestières classées zones Natura 2000.

Par conséquent, l'aménagement de ce secteur vise à amplifier les valeurs écologiques et les qualités paysagères en modérant la fréquentation humaine et en atténuant les formes abruptes héritières du passé industriel.

Principes d'aménagement

1. Renaturer les gravières

- Expansion des berges exposées plein Sud par un nivellement en pente douce pour favoriser le développement de la flore spontanée et limiter les ruptures de pente.
- Ouverture d'une brèche entre les gravières pour former un plan d'eau unique à forte valeur écologique.
- Création d'îles refuges arborées pour l'avifaune et les mammifères aquatiques.
- Création d'une mosaïque de milieux sur les pépinières enrichies formant un gradient écologique.

2. Préserver la forêt alluviale

- Amélioration du maintien des berges par des aménagements en génie végétal.
- Valorisation de la ripisylve par la préservation d'une épaisseur conséquente du manteau forestier (50m à minima)
- Favorisation de la biodiversité en pratiquant une gestion écologique de la ripisylve (coupes d'éclaircie et pâturage) afin de privilégier le développement des strates arbustives et herbacées.
- Mise à distance du public vis-à-vis de la ripisylve en condamnant l'accès à la rive.

3. Redécouvrir les paysages ligériens

- Aménagement de sentiers de découverte thématiques, ponctués d'une gamme de mobilier insolite, pédagogique et ludique.



Berges renaturées et accessible
Berge en pente douce, végétation spontanée et avancée en platelage bois.
Source : Verdone Landscape Architects



Sentier naturaliste
Passerelle en platelage bois en surplomb des espaces naturels.
Source : Prés humides et sources de la Norges



Observatoire
Exemple de mobilier «insolite» ponctuant les sentiers de découverte.
Source : Snefjord Road stop



ORLÉANS
MÉTROPOLE

Naturellement Val de Loire